

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55- SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 1er FEVRIER 1968 PRIX 10c

Un fédéralisme renouvelé et non le statu quo, demandent les libéraux en congrès à Montréal

MONTREAL — Le congrès de la Fédération libérale du Canada, section du Québec, qui s'est déroulé à Montréal les samedi et dimanche 27 et 28 janvier, a été considéré par des journalistes du Québec comme une victoire de l'équipe Marchand-Trudeau et un triomphe du "trudauisme". Mais cela n'a pas empêché la même Fédération de recommander par une forte majorité l'abolition de la monarchie et l'établissement d'une république du Canada.

La question d'un candidat canadien-français

S'adressant aux 1,500 délégués libéraux à l'ouverture du congrès, M. Jean Marchand, ministre fédéral de la citoyenneté et de la main-d'oeuvre, leur a exprimé le désir que la question d'un candidat canadien-français à la succession du chef libéral fédéral soit remise après la conférence constitutionnelle qui doit s'ouvrir à Ottawa le 5 février prochain.

"Si j'étais consulté, a-t-il dit, sur l'éventualité d'une candidature canadienne-française du Québec, je suggérerais qu'elle ne soit pas annoncée avant la fin de la prochaine conférence fédérale-provinciale. Cette conférence est d'une extrême importance pour le pays et en particulier pour le Québec. Je ne voudrais pas que l'entrée dans la course d'un Québécois de langue française vienne fausser le sens de cette conférence ou servir de prétexte à son sabotage."

M. Marchand a insisté sur le fait qu'une candidature canadienne-française distrairait l'opinion publique des travaux de la conférence constitutionnelle.

D'autre part, M. Marchand a souligné l'urgence pour les Canadiens de s'entendre sur ce que doit être le Canada:

"Si les Canadiens ne changent pas d'attitude vis-à-vis leur pays, je doute fort que ce dernier puisse résister aux forces de désintégration qui l'assaillent à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

"Il est urgent, a dit le ministre de la citoyenneté et de la main-d'oeuvre, que nous nous entendions sur ce qu'est et devrait être le Canada. Nous devons le libérer dans la mesure du possible, des servitudes étrangères, qu'elles soient économiques, constitutionnelles, psychologiques ou simplement émotives.

"Nous devons exercer un meilleur contrôle sur notre économie, posséder une constitution qui soit bien à nous, adaptée à nos besoins et à nos aspirations, et posséder des institutions et des symboles qui reflètent la souveraineté et l'indépendance de notre pays."

Et le leader du Québec aux Communes devait ajouter: "Lorsque tout cela sera réalisé, le principal restera à faire. Ce principal est le bien-être matériel, culturel et spirituel des citoyens canadiens. Et c'est à cause de la primauté de ce bien-être qu'il nous faut nous opposer aux personnes qui sont prêtes à tout sacrifier à la fierté des Etats et à la pureté des formes politiques."

M. Marchand a une fois de plus déploré que la Confédération soit tenue responsable, dans plusieurs milieux du Québec, de "tous les maux dont nous souffrons". Le ministre estime que "dans certains cas, nous sommes même en présence d'une exploitation éhontée du nationalisme canadien-français et il est certain que c'est le peuple qui paiera l'ad-

(Suite à la neuvième page)

Les Nations unies publient le "bilan social" de notre monde

NATIONS UNIES, N.Y. — A la mi-1965, notre planète comptait environ 3,295,000,000 d'habitants, c'est-à-dire que la population avait augmenté d'environ 778,000,000 d'habitants depuis 1950. Les trois quarts de cette augmentation ont eu lieu dans les régions moins développées, et surtout l'Asie.

Voilà ce que révèle le rapport sur la situation sociale dans le monde en 1967, publié par les Nations unies.

Dans la partie démographique du rapport, on note que, en 1960, les deux tiers de la population mondiale habitaient dans les régions en voie de développement, où le taux de la natalité était deux fois plus élevé que dans les régions développées. En 1980, la proportion sera probablement de trois quarts et la population du monde dépassera probablement 4,250,000,000 d'habitants.

L'attrait des villes

Parallèlement, des exodes massifs des habitants des zones rurales vers les zones urbaines se sont produits pratiquement dans tous les pays. D'après des estimations récentes, la population urbaine mondiale était, autour de 1960, d'environ 735,000,000 de personnes, soit le quart des habitants de la terre. Selon des projections provisoires, près d'un tiers de la population du globe vivra dans les villes en 1980.

Le rapport note également, dans ce chapitre, que jusqu'en 1960, seuls l'Inde et le Pakistan appliquaient une politique officielle dite de planification de la famille visant à réduire le taux de la natalité. Mais entre 1964 et 1966, douze pays ont opté pour une politique de contrôle des naissances en tant qu'élément de leur plan national de développement.

Relativement

Aux questions de santé, le rapport note une baisse du taux de la mortalité, tombé de 9.7 pour cent en 1960 à 9.2 en 1965, dans 91 pays et territoires. La lutte contre plusieurs maladies contagieuses telles que le pian, la lèpre, la variole, la polyomyélite et la tuberculose a fait des progrès, mais cette dernière maladie pose encore un important problème de santé dans le monde, où il y a probablement de 10 à 20 millions de cas de tuberculose active.

Un des faits caractéristiques a été recrudescence de certaines maladies infectieuses, comme les maladies vénériennes, la trypanosomiase, la peste et la fièvre jaune. Les maladies contagieuses, telles que le choléra el tor, l'hépatite infectieuse et la bilharziose, qui se propagent dans les territoires où elles se manifestent habituellement, causent une préoccupation plus vive encore.

On estime que le pourcentage des décès dus aux maladies cardio-vasculaires dans les pays développés est d'environ 40 pour cent.

La guerre au cancer

Les recherches sur le cancer ont fait de grands progrès ces dernières années et on a obtenu dans les laboratoires des résultats encourageants; on pense pouvoir parvenir bientôt à leur application clinique. Le traitement préventif est depuis quelques années une des activités importantes de la lutte contre le cancer.

Les maladies nutritionnelles sous toutes leurs formes restent un grand problème de santé publique dans la plupart des pays en voie de développement, où un à 10 pour cent des nourrissons et des enfants souffrent de formes graves de carence protéocaloriques.

L'alcoolisme, la toxicomanie, la déficience mentale et l'arriération mentale sont de plus en plus préoccupants dans de nombreux pays.

Le chiffre d'un médecin pour 10,000 habitants, objectif proposé aux pays en voie de développement pour 1970 dans le cadre de la décennie des Nations unies pour le développement, est encore loin d'être atteint dans bien des pays.

Dans le chapitre consacré à l'éducation, le rapport fait valoir que si le taux mondial d'analphabétisme est tombé de 44.3 pour cent à 39.3 pour cent entre 1960 et 1965, le nombre des analphabètes est passé de 700,000,000 à 740,000,000.

Le rapport note un intérêt croissant pour les programmes de réadaptation des handicapés.

Chômage et criminalité

Par ailleurs, le nombre sans cesse croissant des arrestations et des condamnations, de même que l'augmentation du nombre des détenus, adultes et mineurs, dans plusieurs pays développés et en voie de développement, témoigne de l'ampleur du problème de la criminalité.

Le nombre des jeunes chômeurs désoeuvrés, notamment parmi ceux qui ont interrompu leurs études, a tendance à augmenter et provoque l'apparition et l'augmentation de la délinquance juvénile.

Les pensions de retraite augmentées de 2 pour cent

OTTAWA — Toute personne qui, à la fin de 1967, bénéficiait d'une pension de retraite, aux termes du Régime de pensions du Canada, ou de la pension et du supplément du revenu garanti, conformément à la Loi sur la sécurité de la vieillesse, a reçu en janvier un montant plus élevé. Ceci traduit la hausse de deux pour cent à l'Indice des pensions qu'annonçait à la Chambre des communes, l'automne dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Allan J. MacEachen.

A partir de janvier, un certain nombre de personnes bénéficieront de cette augmentation accordée conformément aux dispositions du Régime de pensions du Canada. On estime que, à la fin de 1968, au moins 40,000 pensionnés du Régime de pensions du Canada en auront profité, de même qu'environ 1,360,000 pensionnés de la sécurité de la vieillesse, dont environ 800,000 recevront un supplément du revenu garanti plus élevé. L'administration de ces régimes relève du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. MacEachen a fait remarquer que les personnes admissibles en 1968 à la pension de retraite, aux termes du Régime de pensions du Canada, ou aux prestations de survivants, payables pour la première fois en 1968, recevront des montants légèrement supérieurs à ce qu'ils auraient été auparavant. Il en sera de même pour les personnes admissibles, pour la première fois en 1968, à la pension de sécurité de la vieillesse et au supplément du revenu garanti.

La hausse de deux pour cent à l'Indice des pensions, pour l'année 1968, a porté de $75 à $76.50 le montant mensuel de la pension de sécurité de la vieillesse et de $30 à $30.60 le montant mensuel maximum du supplément du revenu garanti. Le montant maximum combiné de la sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti est donc maintenant de $107.10 par mois. La hausse des pensions de retraite du Régime de pensions du Canada sera égale à deux pour cent du montant mensuel versé en 1967; ce montant varie selon le revenu ouvrant droit à pension du cotisant.

Election de commissaires d'écoles

Onze districts scolaires qui avaient approuvé en décembre dernier l'administration scolaire unifiée ont procédé vendredi 26 janvier à l'élection de nouveaux commissaires.

Le nombre des électeurs qui se sont présentés aux urnes a varié de vingt pour cent jusqu'à 65 pour cent environ en certaines régions.

Dans le district Agassiz, qui comprend Beauséjour, St-Georges et Powerview, MM. Emmanuel Bouvier de St-Georges et James Désilets de Powerview ont été élus.

Un "outrage" à l'art moderne

WASHINGTON — Un "outrage" à l'art moderne, commis par la Maison Blanche, vient d'être réparé, et cela grâce à la perspicacité et les connaissances en matières artistiques des journalistes accrédités auprès du président des Etats-Unis.

Une aquarelle d'un des plus célèbres peintres américains, Mark Tobey, maître de l' "expressionisme abstrait", Grand Prix de la Biennale de Venise 1958, seul peintre américain vivant à avoir eu une toile exposée au Louvre, ornait la pièce précédant le bureau du président Johnson et faisait l'admiration de ses visiteurs, jusqu'au moment où des journalistes remarquèrent que l'artiste avait curieusement signé sa toile, "Autumn Fields", en haut du tableau et à l'envers.

Fantaisie de la part de Tobey, se demandent-ils, ou bien . . . Le tableau aurait-il été accroché à l'envers? Des "experts" furent convoqués, une employée amateur d'art et le menuisier de la Maison Blanche notamment. Ils déclarèrent unanimement que l'aquarelle avait été suspendue à l'envers et l'erreur fut promptement réparée.

La plume d'argent au gérant de La Liberté et le Patriote

Le certificat de la plume d'argent (Silver Quill) vient d'être décerné à M. B. Léveillé, par la "Canadian Weekly Newspapers Association", à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire comme gérant du journal "La Liberté et Le Patriote".

Le certificat, en date du 31 décembre 1967, est signé par M. Arvid Lundell, de Revelstoke, Colombie-Britannique, président national de la C.W.N.A.

L'archevêque M. Ramsey hué par des protestants

LONDRES — Le 24 janvier dernier, alors que l'archevêque de Canterbury se rendait à la cathédrale catholique de Westminster afin d'y prier pour l'unité religieuse en compagnie du cardinal John Heenan, des protestants furieux ont traité leur archevêque de "traitre" et de "blasphémateur".

Le Rév. Michael Ramsey n'a semblé ni voir ni entendre la cinquantaine de protestataires qui chantaient des hymnes en brandissant des pancartes. La police a d'ailleurs maintenu les manifestants à distance.

Comme les portes de la cathédrale se fermaient, les orgues ont commencé à frémir, souhaitant la bienvenue à l'archevêque anglican, alors que plusieurs milliers de fidèles s'agenouillaient pour recevoir la bénédiction de leur chef religieux. La cathédrale a subitement retenti d'applaudissements et de vivats.

"Pour moi, votre présence est comme la réalisation d'une prophétie", a déclaré Son Eminence en s'adressant à son hôte.

"Je remercie de tout mon coeur le cardinal archevêque pour son accueil fraternel", a répondu le primat de l'Eglise anglicane.

Progrès vers l'unité

Le cardinal Heenan a parlé de la compréhension croissante et rapide entre chrétiens de Grande-Bretagne. Il faut en voir le signe, a-t-il ajouté, dans le fait que la visite de l'archevêque à la cathédrale n'a suscité de critique dans aucune des deux communautés religieuses.

Mais au-dehors, les manifestants criaient à la trahison de la Réforme. Leur chef était le Rév. Brian Green, partisan du Rév. Ian Paisley's, de l'Eglise presbytérienne de l'Irlande du Nord.

Devant les caméras de la télévision, l'archevêque anglican a appelé ses auditeurs "chers catholiques d'obédience romaine", délicate allusion au fait que l'Eglise d'Angleterre est aussi catholique. Le Rév. Ramsey a mentionné sa visite au Pape Paul VI au Vatican, il y a deux ans, ainsi que le progrès réalisé dans les relations entre les Eglises catholiques romaine et anglicane.

L'archevêque, tout en se réjouissant du rapprochement entre les deux confessions religieuses, a précisé que le chemin serait long vers l'union de la chrétienté.

"Nous savons qu'il y a de grandes différences entre nous, différences de doctrine et de théologie", a-t-il déclaré. "Nous ne prétendons pas les avoir résolues. Nous savons qu'il nous reste encore un long voyage oecuménique à faire".

Les deux chefs religieux ont récité ensemble le même Credo et ont chanté ensemble l'hymne The Church's One Foundation.

Les deux prélats ont ensuite mené une procession solennelle autour de la cathédrale, tandis qu'à nouveau, des centaines de fidèles s'agenouillaient pour recevoir la bénédiction, non pas celle de Rome, mais celle de Canterbury.

Nouveau directeur aux Oeuvres Pontificales Missionnaires du Canada

Le Vatican a nommé M. l'abbé Gilles Ouellet, P.M.E., au poste de Directeur national des Oeuvres Pontificales Missionnaires du Canada. M. l'abbé Ouellet succède à Mgr N.-A. Labrie, dont la résignation a été acceptée. Cette décision, après consultation auprès des évêques du Canada, a été prise par S. E. le cardinal Agagianian, préfet de la Sacrée Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples.

Les "Oeuvres Pontificales Missionnaires du Canada" groupent quatre organismes nationaux: l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, l'Oeuvre de St-Pierre Apôtre, la Ligue missionnaire des Enfants, l'Union Pontificale Missionnaire.

M. l'abbé G. Ouellet, après sept années de vie missionnaire aux Philippines, a été supérieur général de la Société des Missions-Etrangères de la province de Québec et directeur national de la Ligue missionnaire des Enfants.

Les E.-U. ont investi plus de $10 milliards dans le monde

WASHINGTON — D'après le département du Commerce, les investissements américains dans l'ensemble du monde (exportations de capitaux, réinvestissements et financement local) pour l'année 1967, s'élèvent à plus de dix milliards de dollars dont un peu plus de quatre milliards en Europe seulement.

Pour le Canada, le total se chiffre à $2.43 milliards dont près de $1.2 milliard dans les industries de transformation.

En Amérique latine, rapporte l'agence France-Presse, $1,435,000,000 ont été investis dont $290 millions dans l'industrie minière, $365 millions dans l'industrie pétrolière, $610 millions dans les industries de transformation.

Dans le reste du monde, un total de $2,335,000,000 ont été investis dont $266 millions dans l'industrie minière, $1,135,000,000 dans l'industrie pétrolière, et $790 millions dans les industries de transformation.

Sur le total européen, $10 millions sont allés à l'industrie minière, $1,200,000,000 à l'industrie pétrolière, $2,500,000,000 aux industries de transformation et $290 millions à diverses autres industries.

Les firmes américaines ont manifesté une très grande activité en Europe. On relève, par pays, une série d'investissements et d'acquisitions:

1) Allemagne: achat de la firme Braun par la société Gillette; acquisition du contrôle de la firme de freins à disques et à tambour allemande Alfred Teves Maschiven und Amaturenfabrik par la compagnie International Telegraph and Telephone (par l'intermédiaire de la filiale européenne International Standard Electrical Corporation), la firme Singer se propose d'accroitre sa capacité de production en Allemagne, la firme IBM a ouvert une usine de fabrication d'ordinateurs à Mayence et la maison Varian a acheté la Mess und Analysentechnik.

2) Belgique: le fabricant de tabacs Liggett and Myers a ouvert une filiale de distribution en Belgique, la First National City Bank a maintenant une quatrième succursale dans ce pays.

3) France: l'alimentation a été l'une des activités les plus recherchées pour l'implantation en France de firmes américaines: la "General Mills" a pris le contrôle de la Biscuiterie Nantaise et participerait jusqu'à concurrence de 60 pour cent dans le capital de la firme; la compagnie de navigation "W. R. Grace" a élargi ses activités à l'alimentation et aux produits chimiques. Elle négocie le contrôle de la société des restaurants libre service Jacques Borel dont le capital va être augmenté grâce à cette opération de deux millions de dollars.

La "Standard Brand Inc." participe pour 67 pour cent au capital dans l'importante firme française de torréfaction, l'Union française d'industries de marques alimentaires.

Dans les autres branches de l'activité, on relève notamment en France l'entrée sur le marché de la construction d'ordinateurs de la firme "Control Data Corporation". La maison "Audio Devices" spécialisés dans la fabrication de bandes pour calculateurs a fondé une filiale française dont l'usine est en construction en Savoie.

4) Autres pays du Marché commun:

En Italie, la Westinghouse Electric s'est associée à Fiat et à Breda pour l'exploitation de matériaux nucléaires.

La Goodyear Tire and Rubber Co. va prendre pied pour la première fois en Europe au Luxembourg pour fabriquer des toiles pour pneus automobiles.

On relève enfin que la firme automobile Chrysler, qui s'était déjà assurée le contrôle de Simca en France et de Rootes en Angleterre, vient de porter de 45 à 77 pour cent sa part dans le capital de la firme espagnole de camions diesel Barreiros. L'apport de Chrysler chez Barreiros atteint aujourd'hui plus de 55 millions de dollars et 20 nouveaux millions seraient investis au cours des deux prochaines années.

Le réseau français à Ste-Rose-du-Lac

Aujourd'hui, 1er février, un poste de relais à basse puissance entre en ondes à Ste-Rose-du-Lac dans le nord-ouest du Manitoba, permettant aux gens de la région de recevoir les émissions du réseau français de Radio-Canada. Ce poste de relais à basse puissance, du nom de CBXF, est le premier du genre dans l'ouest au réseau français.

CBXF est à 860 au cadran et diffuse les émissions françaises en direct de Montréal. On peut entendre entre autres, sur semaine, "Chez Miville" de 7 h. 15 à 8 h. Cette émission met en vedette Miville Couture, Jean Matthieu, Jean Morin, ainsi que le trio Roger LeSourd, dans une émission humoristique entre-coupée de sketches et de satire. A 10 h. 30, "Les Joyeux Troubadours" avec Estelle Caron, Jean-Maurice Bailly et Gérard Paradis présente une demi-heure de chansons. Un peu plus tard, à 12 h. 30, le Père Emile Legault répond aux questions des auditeurs. A "Place aux femmes" à 1 h. 30, Lise Payette, Guy Provost, en compagnie du trio Paul de Margerie, présentent des discussions et des interviews agrémentées de chansons et d'humour. Radio-hockey sera diffusé le dimanche soir et de temps à autres le mercredi, du Forum de Montréal; René LeCavalier décrit le jeu tandis que Jean-Maurice Bailly et Lionel Duval ajoutent leurs commentaires. Le samedi après-midi, les amateurs d'opéra pourront entendre l'Opéra du Métropolitain de New York.

CBXF est sous la direction de M. Bruce D. Macpherson, gérant de Radio-Canada à Winnipeg.

$2.5 millions pour l'assistance aux vieillards et aux infirmes

Dans un récent communiqué, le service d'information du gouvernement manitobain révélait que l'effort conjoint du gouvernement provincial, des organismes de bienfaisance et des gouvernements municipaux avait asuré aux vieillards de la province des services de logement et de soins personnels d'une valeur de quelque $25 millions. Une centaine de projets de foyers pour vieillards ont pu être réalisés grâce à des emprunts auprès de la Société nationale d'hypothèques et de logement.

Grâce à la collaboration entre le département provincial de l'assistance sociale et les diverses collectivités, où de nombreuses personnes se sont groupées en associations bénévoles, 924 personnes âgées peuvent jouir de 673 foyers ou logis dans les régions rurales du Manitoba (d'Emerson au sud jusqu'à Flin Flon au nord), tandis que, dans la région métropolitaine de Winnipeg, 796 appartements simples ou doubles logent 1,133 vieillards.

On annonce de plus que sept autres projets du même genre peuvant servir 186 personnes sont sur le point d'être approuvés ou terminés.

Les règlements actuellement en vigueur exigent que des sociétés ou groupes privés fournissent le terrain nécessaire à chaque projet et assurent dix pour cent des frais de construction. Des subsides provinciaux aident pour 25 pour cent et la balance (environ 60 pour cent) vient de la Société nationale d'hypothèques et de logement. De fait actuellement, les groupes privés défraient quinze pour cent des dépenses en plus de fournir le terrain.

La plupart de ces logements sont conçus de façon à rendre la vie des vieillards moins solitaire, à permettre aux bien portants d'avoir leurs propres appartements et de jouir d'une certaine indépendance tout en ayant à leur portée les soins nécessaires.

Les chambres en appartements donnent, le plus souvent, sur des "rues" ou grands corridors éclairés et chauffés qui favorisent les rencontres et l'entraide.

Il existe, d'autre part, au Manitoba 28 hostels pouvant recevoir 2,032 vieillards ou infirmes qui ne peuvent vivre seul et qui ont régulièrement besoin de soins.

Le communiqué révèle également qu'il y a au Manitoba des foyers ou hôpitaux qui accueillent 334 invalides ou impotents et que l'on prévoit des agrandissements qui permettront d'en recevoir 523 de plus.

Selon les officiers du département d'assistance sociale, cet ensemble de logements et de soins assurés aux vieillards et aux infirmes de la province constitue un investissement d'envergure non seulement pour le bien-être physique et moral qu'il apporte à la population âgée, ce qui est d'une valeur inestimable à prix d'argent, mais aussi en valeurs immobilières, puisqu'il s'agit d'édifices qui serviront pour de nombreuses années à venir.



L'école maternelle de l'Alliance Française au Balmoral Hall, rue Langside, a reçu la visite de Mme François Leduc, épouse de l'Ambassadeur de France au Canada, lors de leur récent voyage à Winnipeg. On remarque sur la photo, de gauche à droite, Mme Meredith Jones, directrice de l'école maternelle, S. H. le juge Alfred Monnin, président de l'Alliance Française, Mme François Leduc, Mme John McGoey, Mme Philippe Bourdon, épouse du Consul de France à Winnipeg, et Mme Françoise Daney, institutrice. (Photo Perrin du Manitoba)

26e CONGRÈS GÉNÉRAL DE L'A.C.F.C. À PRINCE-ALBERT

Les 2 et 3 mars 1968 INVITATION À TOUS ***Conjointement avec L'A.C.E.F.C.***

Des faits qui font penser

On aura peut-être lu en première-page quelques-unes des statistiques que l'Organisation des Nations Unies vient de publier dans son bilan social du monde. Il faudrait également lire ci-contre l'essai de projection sur les années '70.

Ces deux articles méritent une certaine attention, car ils nous font voir d'un coup d'oeil rapide l'ensemble des problèmes auxquels notre époque a à faire face. Il ne s'agit pas de pures hypothèses mais de défis concrets d'une ampleur formidable. Ce n'est peut-être pas sans raison que nous, des pays riches, nous évitions de les regarder. Il y faut un certain courage surtout que l'on est si confortable dans une vie bien installée.

En effet, certains de ces problèmes, celui de la faim dans le monde par exemple, nous écrasent. Il est difficile de nous imaginer que deux tiers de la population mondiale habitent des régions en voie de développement où le taux de la natalité est deux fois plus élevé que dans les régions développées. Ce qui veut dire que pendant que nous nous prélassons béatement, le ventre plein, dans des maisons bien chauffées, il y a à quelques distances électroniques de nous, deux fois plus de monde qui ne mange même pas à sa faim une fois par jour.

Ce sont là des faits qui crient presque vengeance quand on voit d'autre part que, dans nos régions, on ne se fait pas scrupule de dépenser des sommes fabuleuses sur des objets aussi futiles que des auto-neige. Avec le prix d'une seule de ces machines on pourrait faire vivre deux familles en certaines régions d'Asie durant toute une année. Dans de telles conditions notre gaspillage devient presque un crime!

D'autant plus qu'il est bien connu. Car il ne faut plus se faire d'illusion. Les pays en voie de développement connaissent l'écart injuste qui existe entre nos conditions de vie et les leurs. Et ils ne s'en contentent plus. Ils savent qu'ils ont un certain droit à notre superflu. La terre et ses biens leur appartiennent autant qu'à nous.

Il y a donc lieu de songer à faire notre part afin de rétablir l'équilibre dans le monde. La voix de la fraternité humaine nous y invite avec instance. Mais, pour nous chrétiens, la voix du Christ nous y commande avec encore plus de force. C'est ce que cherchera à nous faire comprendre d'ici peu l'Organisation Catholique Canadienne pour le développement et la paix. Elle voudrait nous engager durant le Carême '68 dans une campagne de "partage avec nos frères défavorisés". Le temps des pieuses considérations est passé. Seuls des gestes concrets, si petits soient-ils, comptent maintenant. Quand quelqu'un meurt de faim, la charité ne met pas des mois à s'organiser.

J.-P. A.

Divergence

Quand on a une poutre dans l'oeil . . .

Fidèle à un certain esprit qui semble ne pas vouloir disparaître de la chaîne de journaux contrôlée par Southam News, la "Winnipeg Tribune n'a pas manqué, le 24 janvier dernier, d'y aller de son petit coup de griffe à l'endroit du gouvernement français et des Acadiens.

En guise de commentaire sur l'aide de la France à l'Acadie, la Tribune écrivait dans un éditorial intitulé "Un intrus en Acadie":

"Le Président de Gaulle continue d'aider méchamment à la cause de désunion au Canada. Quatre acadiens du Nouveau-Brunswick sont revenus de France . . . avec des présents et des promesses de dons de la part du gouvernement.

"Parmi les dons promis il y avait l'offre de subsides au journal canadien-français l'Evangéline de Moncton. On rapporte que le gouvernement français fournira de l'argent un rédacteur et des articles de correspondants français. Une somme qui dépasserait les $400,000.

"On peut s'imaginer la clameur qui s'élèverait si Washington se mettait en tête de fournir à un quotidien de langue anglaise de l'argent et une équipe de rédaction!"

Quelle tartuferie! La Winnipeg Tribune (comme bien d'autres de son espèce) est devenue tellement allergique au "french dressing" qu'elle ne remarque plus la sauce de Washington avec laquelle ses agences de presse lui cuisinent pas mal de ses nouvelles.

Quand on a une poutre dans l'oeil, il ne faut pas se mêler d'enlever la paille dans l'oeil du voisin!

G. Ardyre

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Origine du mot "impressionnisme"?

Une importance historique se trouve par hasard attachée à certaine toile de Claude Monet, intitulée "Impression, soleil levant". C'est cette toile, en effet, qui a donné naissance au mot "impressionnisme".

L'oeuvre faisait partie de la première exposition des jeunes peintres indépendants, constitués en "Société anonyme", qui eut lieu en 1874 chez le photographe Nadar, boulevard des Capucines. Le public se révolta devant ces tableaux; alors le journaliste Leroy, dans "le Charivari", appela, par dérision, leurs auteurs "impressionnistes", en reprenant le titre du tableau de Monet. Il arriva que les victimes relevèrent le gant et acceptèrent le terme qui, depuis, devint glorieux.

(Informations Larousse)



Huit jeunes tambours, sous la direction de R. H. Cooper, des Cameron Highlanders, ouvrent la marche alors que le Manitoba se lance vers de nouveaux horizons économiques pour son centenaire en 1970. A l'arrière-plan, les pancartes représentent le symbole que le Ministère de l'Industrie et du Commerce a adopté pour illustrer sa campagne; il s'agit du jeune tambour d'une gravure sur bois datant du 15e siècle. (Service d'information du Manitoba)

Les années 1970

"La décennie du développement"

Après une vingtaine d'années "d'espoirs brillants et de réalisations parfois médiocres, de richesses immenses et de misère encore tragique" — selon les termes mêmes de M. George D. Woods, président de la "Banque mondiale" — le monde entier se préoccupe actuellement de poser les fondations d'une stratégie renouvelée de l'assistance aux pays déshérités et de définir, à la lumière de l'expérience, la politique mondiale qui devra faire des années 1970 **la décennie du développement.**

Il est certes agréable de penser que le Canada, en raison du caractère déjà coopératif de la majorité des programmes internationaux d'assistance à la réalisation desquels il participe — à commencer par celui où il a débuté en 1950-1951, le Plan de Colombo — possède une appréciable avance en matière d'aide intégrée et coordonnée. Mais pour en apprécier l'avantage de même que l'effort nouveau de révision que fait notre pays en ce moment même pour le conserver et l'accentuer, il est indispensable de situer l'un et l'autre non seulement par rapport aux ressources canadiennes mais en même temps dans le cadre du problème général de la résorption du sous-développement partout où il existe.

Telle est l'ampleur de ce problème que c'est là que l'on risque souvent d'achopper. Telles sont aussi son importance et l'urgence des solutions qu'il réclame, qu'il faut bien tenter de s'en faire une idée au moins générale et pourtant assez étoffée, c'est-à-dire une idée comportant quelques précisions sur ce que sont la faim dans le monde, les régions sous-développées et l'effort d'assistance des pays riches.

La faim dans le monde — On estime qu'il y a actuellement au moins un milliard d'humains qui souffrent de malnutrition et 400 autres millions qui sont en permanence "affamés" et meurent littéralement de faim. Or, depuis 1959, la situation ne fait que s'aggraver! Le tiers monde, qui exportait en moyenne 11 millions de tonnes de céréales par an entre 1934 et 1938, a été, en 1966, un importateur net de 36 millions de tonnes.

Non seulement le taux d'expansion démographique du tiers monde ne cesse-t-il d'augmenter — passant de 2.4% à 2.6% par année de 1959 à 1966 et atteignant même 4% dans de vastes régions — mais celui du développement de sa production agricole est tombé: selon la F.A.O., la production alimentaire par habitant n'y a jamais été aussi basse depuis 1957 et a diminué de 4% environ par rapport à 1964 . . . Le déficit en céréales, en 1980, pourrait atteindre 150 millions de tonnes (la production totale de la France, pour citer cet exemple, est de 14 millions de tonnes par année).

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture (F.A.O. — O.A.A.), M. B. R. Sen, estime avec de nombreux experts que des mesures radicales s'imposent d'urgence pour que le monde ne connaisse pas d'ici une dizaine d'années une épouvantable famine plus meurtrière que toutes les guerres de l'histoire mises ensemble. Il l'a rappelé de nouveau, en septembre 1967, lors d'un Congrès mondial de la jeunesse agricole qui s'est tenu à Toronto. Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, n'a pas hésité à cette occasion à comparer l'horreur d'une telle famine à celle des ravages que pourrait provoquer une guerre atomique.

Pays sous-développés — Ils se sont réunis, au début de l'automne 1967, à Alger, pour ce que l'on a appelé "la Conférence des 77". En fait, on estime qu'il existe 86 pays sous-développés qui se trouvent pour la plupart en Asie, en Afrique et en Amérique méridionale. D'après la nouvel "Annuaire démographique des Nations unies" (automne 1967), la population mondiale, au 1er juillet 1966, était de 3.35 milliards de personnes, dont 72% dans des régions sous-développées et, pour 50% de la moitié, en Asie. On peut, grosso modo, diviser les pays pauvres en trois groupes. Il y a tout d'abord ceux qui ont "décollé" et ont abordé le stade de l'autocroissance, comme le Mexique, le Brésil, la Thaïlande, la Corée du Sud, l'Iran, etc. Viennent ensuite les pays qui ont de bonnes chances d'aborder ce stade, comme les pays nord-africains, la Côte d'Ivoire, le Cambodge, etc. Et il y a enfin les pays vraiment sous-développés, comme une grande partie de l'Inde, l'Ethiopie, la Haute-Volta, le Tchad, etc. — nombre d'entre eux faisant partie du monde malheureux des "pays de la faim".

On constate de mieux en mieux aujourd'hui l'importance de donner à l'assistance un caractère différent selon qu'elle est destinée à des pays de l'un ou l'autre groupe: caractère déjà commercial (assorti de facilités spéciales de crédits et même, éventuellement, de préférences douanières temporaires dans le premier cas; principalement technique (modernisation et éventuelle diversification de la production) et aussi commercial que possible (en vue, notamment, d'une stabilisation des prix mondiaux des matières premières, tels que le sucre, le cacao, l'arachide, etc.) dans le second cas; alimentaire et aussi technique que possible dans le troisième, avec accent tout particulier sur l'enseignement.

L'aide des pays riches — D'après la "Banque mondiale" (I.B.R.D. — B.I.R.D., Washington), l'aide des pays riches au

(Suite à la sixième page)

L'émigration canadienne vers les E.-U. continue à s'accroître

Le flot des émigrants d'origine canadienne vers les Etats-Unis a repris de plus belle durant l'année du Centenaire de la Confédération. Parmi les multiples raisons qui attireraient les Canadiens vers les Etats-Unis, il semble que l'inflation incessante des prix au Canada, les salaires plus élevés et un meilleur climat expliquent davantage l'exode vers les Etats-Unis.

Habituellement, 56,000 Canadiens quittent le pays chaque année pour n'y plus revenir. Sur ce nombre, 50,000 deviennent immigrants aux E.-U.

En 1966, la tendance a nettement diminué, alors que le nombre de personnes à quitter le pays a baissé à 38,000, soit le chiffre le plus bas en 13 ans.

Mais pour l'année 1967, l'émigration a repris de plus belle. Dans les neuf premiers mois de l'année, 50,000 Canadiens ont gagné les Etats-Unis.

Statistiques américaines

Le gouvernement, qui ne garde aucune statistique sur son taux d'émigration, doit tabler sur les chiffres des bureaux d'immigration étrangers. Au cours des récentes années, le service américain d'immigration rapportait une moyenne annuelle d'immigration canadienne de 50,000 personnes.

Au début du mois de septembre dernier, la population canadienne était de 20,548,000 âmes, soit une augmentation de 296,000 en neuf mois. Il y eut 283,000 naissances et 112,000 décès, soit une augmentation naturelle nette de 171,000. Il faut compter aussi l'arrivée au pays de 175,000 immigrants entre le 1er janvier et le 1er septembre.

En 1966, le Canada recevrait 195,000 immigrants, le chiffre le plus élevé depuis 1957, alors qu'il en accueillait 282,000.

Le nombre d'émigrants pour 1966, 38,000, contraste brutalement avec les 61,000 enregistrés dans les deux années précédentes. Les chiffres du bureau américain ne sont pas encore disponibles pour 1966, mais au cours des deux années précédentes, 50,000 Canadiens étaient partis pour les Etats-Unis.

La Riposte

L'avortement

Chacun cherche le bonheur. Celui-ci est difficile à définir. Mais il est clair que dans chacune de nos actions nous visons la satisfaction d'une affectivité, et qu'ultimement nous voulons la joie intérieure. Nous nous trompons souvent quant à la bonne orientation de toutes nos activités, mais nous ne nous disons en aucun cas "Ceci, je le fais afin d'être malheureux". Même ceux qui se complaisent dans le malheur le font parce qu'ils trouvent une certaine satisfaction à s'ériger en centre d'attention et de pitié. N'avons-nous pas dit qu'ils s'y complaisent? C'est dire qu'ils s'y plaisent. Nous voyons donc toujours un certain bien — réel ou apparent — comme terme de chacun de nos actes. Nous y voyons le bonheur ou sa lueur.

Associations et lois

Si les hommes s'associent entre eux, c'est encore afin de favoriser l'éclosion de leur bonheur ou, du moins, ses conditions. Et l'avocat, le médecin, le déblayeur de neige, le postillon comme l'épicier contribuent tous, chacun de par son rôle, à construire un climat de sécurité et de bien-être suffisant dans lequel nous pourrons vivre bien, et même heureux. De la même façon, l'homme et la femme s'unissent et sont conditions réciproques de leur bonheur. De la même façon, amis ou camarades de travail font front commun pour tirer parti de leur association, au moyen d'une vie plus riche, donc plus apte à favoriser leur bonheur.

En effet, des gens ne s'uniraient point si, de façon générale, leur union n'apportait qu'amertume. Certes, bien des unions pourront échouer, aboutir à l'amertume. Mais tel n'était pas le but que s'étaient proposés les partenaires, au début de leurs relations communes. Et si l'on peut parler proprement de l'insatisfaction comme étant l'échec d'une union, cela manifeste clairement que le succès escompté est dans la voie opposée, à savoir la satisfaction, la joie.

C'est dans cette perspective qu'il faut considérer la société et sa forme politique, l'Etat. L'Etat n'est pas la réunion contre-nature d'hommes enchaînés les uns avec les autres pour engendrer leur malheur réciproque. Il est l'association harmonieuse des énergies diverses dans la paix et la sécurité, favorisant par cette collaboration la prospérité générale des citoyens. Le pouvoir politique peut certainement rechercher la richesse de quelques oligarches ou d'un tyran quelconque plutôt que la prospérité commune d'une saine collaboration. Mais il est alors en état de violence, contre-nature. Et d'ailleurs ce qui l'anime n'est pas l'esprit d'association, c'est-à-dire de collaboration libre. C'est au contraire d'une part l'esprit de force brutale ou de coaction subtile, et d'autre part l'esprit de résignation ou de crainte. Or ce n'est pas lorsque l'on agit par crainte que l'on travaille de façon naturelle à trouver son propre bonheur. On tente plutôt d'échapper à son malheur. Cet état d'esprit n'est pas du tout conforme à la reche commune du bonheur chez

(Suite à la sixième page)

Le risque de la foi dans un monde qui n'aime pas les ennuis

Il est bien rare que nous soyons disposés à nous battre pour des principes qui ne sont pas liés à des intérêts immédiats. Il est rare que nous exposions notre personne aux jugements et encore moins aux vexations des autres. Nous aimons exprimer des pensées qui ne nous exposent pas à des critiques ou à des dangers. Et dans les rapports sociaux, nous aimons adhérer passivement à l'opinion publique, ou bien donner raison au plus fort, même s'il n'est pas le plus raisonnable. Facilement, nous devenons grégaire et conformistes. Quant à la religion, nous voudrions qu'elle ne nous cause jamais d'ennuis. Nous voudrions même souvent une religion qui nous mette à l'abri de tout malheur dans cette vie et dans la vie future. L'Eglise, organe de la religion, devrait alors se concevoir comme un système d'assurance spirituelle et, en outre, si possible, comme un système d'utilité temporelle. Très souvent, nous voulons être en accord avec les autres; nous adhérons aujourd'hui facilement à une "pensée de masse".

Cette tendance à adhérer à une pensée communautaire peut être ou très bonne ou très nuisible, selon qu'elle est ou non conforme à la vérité; et c'est ici que la réflexion critique ou les directives d'un magistère sage peuvent jouer un rôle très important. Mais d'habitude, nous appelons "respect humain" l'instinct qui nous porte à éviter l'effort de défendre une pensée personnelle, à esquiver les responsabilités ou l'affirmation de nos convictions et de nos actes. C'est là une faiblesse, parfois une hypocrisie et même une lâcheté.

Paul VI
(Audience générale, 28-6-67)

Opinions et commentaires

Propos sur une mode contemporaire

Les penseurs contemporains portent une grande attention aux droits des individus; c'est devenu une mode très en vogue dans l'opinion populaire, et comme la mode vestimentaire, elle s'inspire de la coupe "mini": mini-philosophie, mini-morale, mini-moeurs. Il en résulte que . . . plus on songe à développer la philosophie des droits individuels, plus on a tendance à oublier les droits de la collectivité et le bien commun.

Nous n'en voulons comme exemple que ce qui se produit dans les opinions juridiques modernes. A force de se répéter que la Loi du talion n'est qu'un souvenir historique millénaire, que l'Inquisition a pu convenir à un siècle barbare mais non au nôtre, que le Moyen-Age est largement dépassé par l'évolution moderne, on en vient à verser dans les abus contraires. Si l'on en croit certains penseurs contemporains, il faudrait abolir toutes les lois qui infligent des peines corporelles aux criminels; il faudrait tenir comme "malades mentaux" tous ceux qui sont trouvés coupables d'un crime; il faudrait réduire la possibilité des perquisitions, des arrestations, de la détention préventive; il faudrait surtout interdire à la police et aux tribunaux de contraindre les accusés à témoigner et à aider la justice.

Conséquences de ces théories qui ont trop facilement cours chez nos législateurs: le président de la Commission des libérations conditionnelles, M. Georges Street, affirme que le Canada perd du terrain dans sa lutte contre le crime; le FBI américain dépose un rapport dans lequel il affirme que les Etats-Unis sont incapables de vaincre le crime; le chef de la Sûreté provinciale du Québec, M. Adrien Robert, se plaint de la clémence trop grande de certains juges envers les criminels; les gardiens de prison révèlent à la Commission Prévost comment l'autorité est bafouée dans nos maisons de détention et comment certains détenus sont favorisés; les crimes se multiplient, et le reste.

Un ancien procureur-général de Grande-Bretagne, Lord Shawcross, disait devant la Commission d'enquête sur la justice, à Montréal, que le droit qu'ont les accusés de ne pas témoigner à leur procès, le droit qu'ils ont de garder silence durant ces causes, constitue un véritable refuge pour les coupables. En effet, ce n'est plus une protection pour l'innocent puisque ce dernier, la plupart du temps, trouvera avantage à témoigner dans un procès où il joue le rôle de l'accusé. Le coupable, pour sa part, se gardera bien de témoigner pour éviter les interrogatoires dangereux des avocats de l'acusation; il est donc le seul à être protégé par cet article de la loi. C'est à cause de droits comme celui qu'ont les coupables de garder le silence que la police de Grande-Bretagne, comme celle du Canada et des Etats-Unis, est en voie de perdre sa guerre contre le crime.

Voilà un bel exemple où la reconnaissance du droit d'un individu joue contre le droit de la société et contre le bien commun . . .

Combien de sages déplorent chaque jour la prolifération du crime à cause de l'insuffisance des lois et de la complaisance que le législateur montre envers les criminels. Lord Shawcross, qui préconise avec raison de renforcer la protection de la société plutôt que les droits des individus, souligne que les crimes de violence ont augmenté de 500 pour cent depuis quelques années en Grande-Bretagne. Une situation aussi grave existe chez nos voisins du sud. Cette augmentation du crime avec violence est nettement disproportionnée à l'augmentation de la population et ne peut s'expliquer par la croissance naturelle du nombre des individus.

Ce n'est pas sans raisons que de nombreuses personnalités, travaillant à la lutte contre le crime, s'inquiètent de cette vague de pensée qui veut accorder tant de protection aux criminels. Il est certainement nécessaire de s'humaniser et de s'éloigner des méthodes barbares utilisées en d'autres siècles, mais il faudrait éviter que notre humanisme ne dégénère en une complaisance, une indulgence coupable qui brimerait les droits prioritaires de la société. Lorsque l'on traite en particulier avec des criminels irrécupérables, il ne faut pas oublier qu'ils ont choisi de vivre en marge des lois; il faut mettre toutes les chances du côté de la justice afin que la société soit purgée de ses membres indésirables.

Roger Bruneau

(L'Action, 19-1-68)

Les deux bouts de la chaîne

L'Ouest du Canada n'a pas donné que des consolations au premier ministre Pearson. La retraite, toute proche, lui inspire des confidences sur le sujet. Dans un discours à Winnipeg, il se déclare prêt à assumer la responsabilité de certaines lacunes touchant le rayonnement du parti libéral dans cette partie du pays.

Son successeur y réussira-t-il mieux? Cette question appelle des prévisions différentes selon qu'on se situe au niveau électoral ou au plan plus large de la participation des provinces de l'Ouest à l'ensemble de la vie canadienne.

Le seul cas du premier ministre de la Colombie-Britannique exigerait une analyse. Un chroniqueur de Toronto, décernait, la semaine dernière, l'appellation de "séparatiste" à M. Bennett, qui assiste le moins possible aux conférences fédérales-provinciales et qui traite le gouvernement central avec une désinvolture qui ferait scandale, si elle était le fait du Québec.

Aussi, M. Pearson, à l'instar de tous les candidats à sa succession, n'omet-il pas de prêcher l'unité nationale de ce côté-là.

Inutile de le préciser, ce prêche s'adresse également à ceux qui, au Canada, parlent français. Brave M. Pearson! A la fin d'une longue et brillante carrière, qu'a-t-il à perdre? Comment douter de ses bonnes intentions? Dans l'Ouest, il n'a pas hésité à célébrer les mérites de la première tranche du rapport Laurendeau-Dunton. Sans doute est-ce en toute sincérité qu'il vante l'utilité des suggestions surgies des travaux de la commission.

Malheureusement, quand on quitte la montagne pour la plaine; quand on quitte le niveau du Cabinet pour regarder vivre les provinces et les villes, on se rend rapidement compte qu'il y a toujours loin des "suggestions" contenues dans un rapport minutieusement étudié aux applications pratiques.

Quand la première tranche du rapport a été connue, le premier à dire "non" fut le maire de la ville d'Ottawa, capitale d'un pays "bilingue". Un des quotidiens de la capitale, le "Citizen" ou le "Journal", avait même cru indispensable de tancer le premier magistrat et de le rappeler à une plus juste évaluation des réalités.

Or, aujourd'hui, on voit un Mr. Jones, maire de Moncton, réagir de la plus étrange façon au voyage des délégués acadiens, qui sont allés en France librement et qui ont été reçus, avec tous les honneurs, par de Gaulle lui-même.

. . .

Quand on enregistre des réactions comme celles du maire Jones, qui est sans doute quelqu'un de parfaitement honorable dans le particulier, on pense irrésistiblement à la fable de La Fontaine, "Le Loup et l'Agneau". "Tu troubles mon breuvage", dit cette bête méchante. J'ai toujours pensé que le talent du Bonhomme avait su, dans cette courte fable, résumer les chapitres les plus déshonorants de l'histoire de l'humanité. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

"Le problème fondamental pour le Canada, poursuit le premier ministre Pearson, est l'unité du pays. Si ce problème ne se règle pas, les autres difficultés que peut connaître le pays n'auront pas d'importance, puisqu'il n'y aura plus de Canada."

Le premier ministre attend beaucoup de la prochaine conférence constitutionnelle de février. Mais il prévient qu'on ne refera pas le Canada en trois jours. En fait, cette conférence va surtout établir un programme de travail pour des années à venir . . .

Quant à ces "autres difficultés" auxquelles M. Pearson fait allusion, il semble clair aujourd'hui que le dollar canadien se trouve au centre de certains soucis du gouvernement, du fait d'une fuite de capitaux qui concerne l'ensemble du Canada. N'aurait-il pas été plus juste, plus droit, plus honnête, plus réaliste, plus pragmatique de ne pas laisser dire que le Québec était spécialement visé par le mouvement rétractile des capitaux américains quand on savait pertinemment que la crise monétaire allait toucher incessamment l'ensemble des pays d'Occident?

Guy Cormier

(La Presse, 23-1-68)

Une bibliothèque pour aveugles

"L'I.N.C.A. fête cette année son 50e anniversaire et nous désirons exprimer notre reconnaissance au monde des voyants pour l'aide accordée au cours de ce demi-siècle". Voilà en quels termes s'exprimait M. A. N. Magill, directeur-gérant de L'Institut National Canadien pour les Aveugles, au cours d'une entrevue accordée à l'occasion de la Semaine de la Canne Blanche qui est une semaine éducative organisée conjointement par L'I.N.C.A. et le Conseil Canadien des Aveugles.

Au cours de cette entrevue, M. Magill souligna quelques grandes lignes des débuts de L'I.N.C.A. Ainsi, le premier de tous les services offerts par L'I.N.C.A. fut une petite bibliothèque. M. E. B. F. Robinson, le premier aveugle à être diplômé d'une université au Canada, commença cette bibliothèque en 1906 à Markham, Ontario. Les livres étaient alors écrits suivant le système tactile connu sous le nom du New York Point depuis longtemps remplacé par le système Braille. Vers 1913, M. Robinson déménagea sa bibliothèque à Toronto. Il comptait alors environ 250 abonnés aveugles.

Lorsqu'en 1916 le colonel E. A. Baker revint au pays après avoir perdu la vue en France durant la Première Guerre Mondiale, il se rendit compte que cette bibliothèque constituait l'unique service existant pour les aveugles. A la création de L'I.N.C.A. en 1918, la bibliothèque fut annexée et elle commença alors à prendre de l'expansion.

Vers les années 1930, lorsque les microsillons parurent sur le marché du disque, toutes les agences pour aveugles envisagèrent la possibilité des lectures à haute voix et le livre parlé venait de naître. L'I.N.C.A. fut l'une des premières agences à offrir ce service.

Puis, avec les progrès de l'électronique, le ruban magnétique apparut et L'I.N.C.A. commença la reproduction sur bande magnétique de ses 300,000 disques. Ce ruban sonore est contenu dans une cassette. Une simple pression sur un bouton suffit pour mettre le tout en marche. Une cassette fournit à elle seule 20 heures d'écoute ou en moyenne le texte de deux romans policiers. Notons cependant que c'est durant les dix dernières de ces 50 années de service que la bibliothèque a pris le plus d'ampleur. Les demandes sont alors passées de 3,000 à 5,400.

Dans quelques villes du pays on a dû établir des succursales dans les centres de L'I.N.C.A. afin de rendre ce service de la bibliothèque plus accessible aux lecteurs des régions rurales.

"La bibliothèque ne constitue qu'un seul chapitre de l'histoire de L'I.N.C.A." ajoute M. Magill en terminant, "mais c'est pour nous le présage d'un brillant avenir, à l'aurore d'un nouveau demi-siècle".

Le calendrier universitaire

L'Association des Anciens de l'Université de Manitoba offrira une variété d'activités intéressantes en fin de janvier et pendant les mois de février et mars.

Conférences du samedi

Les 3, 10, 17 et 24 février, au cours de la série "Continuing Studies", les conférences du samedi matin porteront le titre "The Changing Communications Mosaic" et se diviseront comme suit: le 3 février, "Face-to-Face Communication", Mme Lindsey, le Dr Thomas F. Carner (professeur, département de l'Histoire); le 10 février, "Computers as a Communication Media", M. Bernard A. Hodson (professeur et directeur du Centre des Calculatrices); le 17 février, "The Creative Process", M. Kenneth C. Lochead (professeur adjoint, faculté des Beaux-Arts), M. Jack MacDonald (chargé de cours, faculté des Beaux-Arts), Mme Lindsey; le 24 février, "The Generation Gap", Mme Lindsey.

Le coût de l'inscription à ces conférences est de $10.00 pour la série. On peut se procurer d'autres informations en appelant le bureau des Anciens à 474-9330. Les séances auront lieu de 10 h. à midi en la salle 240, University College.

11e Conférence des Anciens

Le samedi 16 mars aura lieu la onzième conférence des Anciens. L'orateur invité pour cette occasion sera le Dr William B. Boyd, vice chancelier aux affaires étudiantes de l'Université de Californie, Berkley. Il est renommé pour son éloquence et ses vues larges sur les problèmes de la jeunesse. Le sujet général qu'il traitera est "Non-Conforming Youth in the Affluent Society".

La conférence du 16 mars débutera à 9 h. 30 a.m. et durera jusqu'à 5 h. p.m. L'inscription et toutes demandes de renseignements doivent être envoyées à R. S. Scarth, secrétaire-exécutif Alumni Association, 110, édifice d'Administration, Université de Manitoba, Fort Garry.

M. R. E. Schneidau, professeur associé à la faculté d'Economie agricole de l'Université Purdue à Lafayette, Indiana, donnera une conférence sur "Les opérations à termes (Futures) surtout en ce qui regarde la vente des bestiaux et de la charcuterie", le jeudi 8 février, à 2 h. 40 p.m., à l'auditorium de l'édifice de l'Agriculture.

Bourses

Le Conseil National de Recherches — L'Académie des Sciences soviétique — Programme d'échange.

Trois scientistes de ces deux instituts donneront des conférences pendant un mois, et des travailleurs aux recherches des mêmes endroits feront des expériences de recherches pendant une période de neuf mois. Les candidats doivent être citoyens canadiens. Tous frais payés. Date limite d'envoi de demandes: le 15 février. On peut se procurer les formules de demande au Graduate Studies Office.

La Société Historique de Saint-Boniface

La Société Historique tiendra sa prochaine réunion le vendredi 9 février, à la Maison provinciale des Révérendes Soeurs Grises, 151, rue Despins. Le conférencier sera M. Rossel Vien, qui nous parlera de "Sara Riel, témoin de son temps".

Tous les membres de la Société et leurs amis et amies seront bienvenus.

Communiqué

8e assemblée annuelle de la Caisse Populaire La Familiale

Une cinquantaine de sociétaires et d'amis de cette jeune Caisse populaire se rencontraient mardi dernier au Centre Culturel de Saint-Boniface où un bon souper leur fit oublier une des pires tempêtes de l'hiver. La réunion annuelle qui suivit donna l'occasion à tous d'émettre leurs opinions; cette participation au dialogue sembla être très appréciée des personnes présentes. Les sociétaires adoptèrent la recommandation des directeurs d'augmenter le boni à 3½ pour cent. Ils approuvèrent aussi à l'unanimité que La Familiale devienne membre du "Club des 200" de l'A.E.C.F.M.

L'élection des officiers donna les résultats suivants: MM. Alexandre Allaire, Léo Collette et Raymond Thuot, tous trois élus à la direction. Au comité de crédit, M. Patrick McCarthy se voit réélu pour trois ans. A la surveillance, MM. Jean-Marie Rioux, Léo Boisjoli et Louis Prescott furent élus.

A une réunion subséquente, les charges furent distribuées comme suit: à la direction, Léon Pelletier, président; Raymond Thuot, vice-président; Mmes Nettie Levêque, Germaine Pineau, Arthur Lorteau, Alexandre Allaire et Léo Collette. Joseph Beaulieu est secrétaire-gérant. Au comité de crédit: Patrick McCarthy, président; Léo Bonneville, secrétaire, et Alexis Gendron. A la surveillance: Ronald Gendron, président; Adrien Laurencelle, secrétaire; Louis Prescott, Jean-Marie Rioux et Léo Boisjoli.

Un vote de remerciement fut adopté à l'unanimité pour trois officiers sortant de charge, MM. Marcien Duhamel, Léandre Laurin et Lucien Rioux, tous membres fondateurs de La Familiale.

Deux des cinq prix de présence accompagnés d'un mot d'explication du donateur, M. Georges Forest, avait pour but de faire comprendre l'importance de la toute petite épargne pour bâtir une Caisse populaire sur des bases solides. (La chronique de l'A.G.C.P.M. que vous trouverez en page 5 vous transmet le message de M. Forest.)

Espérons que tous nos sociétaires sauront en profiter.

Communiqué

Activités culturelles

Art

A la Galerie des Beaux-arts de Winnipeg l'exposition d'art contemporain se continuait jusqu'au 28 janvier. On y vit aussi des grands maîtres, des artistes prometteurs, des oeuvres abstraites, etc. Ces oeuvres font partie de la collection Nitikman de Winnipeg.

Il y a aussi des exemples d'écriture ancienne et de dessins à la plume.

Du 1er au 27 février une grande exposition des oeuvres du "sculpteur du siècle", Henry Moore, aura lieu. 32 bronzes, 30 dessins représentent son oeuvre de 1930 à 1940. Le haut commissaire britannique Sir Henry Lintott présidera à l'ouverture.

Depuis le mardi 30 janvier, on peut voir Impressions sur "Kingsayer", la pièce présentée au mois de novembre pour les enfants de 6 à 13 ans. Ces dessins sont les oeuvres d'élèves des grades 3 à 5 provenant de cinq écoles de Winnipeg.

Du 8 février au 3 mars, "l'Architecture de Clifford Wiens". Les meilleurs oeuvres de M. Wiens sont remarquables par la grande sensibilité des matériaux et la force des formes qui sont sculpturales ainsi qu'architecturales.

Du 10 février au 3 mars, 28 esquisses d'un des maîtres de la peinture canadienne, Tom Thomson. Un des premiers à exprimer véritablement le caractère canadien dans le paysage.

• • •

Une exposition artistique du Centenaire a lieu à la Galerie 1. 1. 1. de la Faculté des Beaux-arts de l'Université de Manitoba, du 16 janvier au 2 février. Le public y voit des peintures et des céramiques. Les artistes représentés sont: Donald Reicher et Esther Warkov-Visscher, de Winnipeg; Iain Baxter, Brian Fisher et Machael Morris, de Vancouver; Arthur McKay, Douglas Morton et Kenneth Peters, de Regina; et Harry Kiyooka, de Calgary. Le "Western Canada Art Circuit", en collaboration avec la Commission du Centenaire d'Ottawa, est responsable de cette exposition.

• • •

Musique

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présentera avec fierté comme conducteur invité le compositeur canadien bien connu, Bernard Naylor, et comme pianiste invité M. Lorne Watson de l'école de musique de l'Université de Brandon, lors de son concert régulier le jeudi 8 février prochain à 8 h. 30 p.m.

Théâtre

Il y a une soirée de pièces d'un acte, du 29 janvier au 3 février au Studio Theatre Across the Street. On présente "The Lesson", du Théâtre de l'Absurde, avec Eric Donkin, Deborah Kipp et Peggy Mahon; et "Picnic on the Battlefield", d'Arrabal, écrivain et dramaturge espagnol, qui a surtout travaillé en France et qu'on reconnait comme un auteur qui explore la réalité et le fantastique avec une clarté remarquable. Il est reconnu comme une des personnalités les plus discutées du théâtre français contemporain. Figurent: Powys Thomas, Ann Fairbank, Peter Scupham et Tom Clark.

On peut se procurer les billets au guichet du MTC à raison de $1.00 pour adultes et 50c pour enfants. Heure: 8 h. 30.

"Les Fantasticks", pièce à sensation à New York, sera présentée à nouveau, à la demande du public, à partir du 7 et jusqu'au 24 février. Cette pièce légère et très gaie fait encore salle comble à New York depuis près de neuf ans. Une comédie musicale qui convient à tous, des plus jeunes aux plus âgés.

C'est le directeur artistique Edward Gilbert qui présente la pièce et on s'attend à ce qu'il obtienne les mêmes magnifiques résultats que l'an dernier alors qu'il entreprit la présentation de cette oeuvre avec des membres du MTC dans quatorze centres du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Figureront à la distribution: Leta Anderson, de New York, Don Sutherland, qu'on a déjà vu dans "Antigone", Sam Greene, dont on se souvient dans "The Rainmaker". Charles Hudson et David Sabin, aussi de New York. Powys Thomas, Jim Cull et Kenneth Wickes du MTC y ajouteront leurs talents. Le directeur musical est Alan Laing et les décors et les costumes sont signés Michel Catudal.

Film

Jeudi à midi — 1er février à 12 h. 20 — une représentation seulement en rapport avec l'exposition Henry Moore, "Henry Moore, London", représentant sa série étonnante des abris anti-avion de la deuxième guerre mondiale. On présentera aussi "Fountains of Paris". Apportez votre déjeuner. Le café est servi et l'entrée n'est que de 25c.

Littérature

A la Bibliothèque de St-Boniface, les cinquante livres français primés en 1966 sont en exposition depuis lundi dernier et y seront jusqu'à la fin de février.

Cours de conversation espagnole

Un cours de conversation espagnole, selon la méthode "Voix et Images d'Espagne", sera donné au Collège St-Boniface commençant le vendredi 2 février. Le cours durera 15 semaines, à raison de deux heures par semaine chaque vendredi de 5 h. 30 à 7 h. 30 du soir.

Pour tous renseignements on est prié de s'adresser au Secrétariat du Collège St-Boniface.

Récital de Poésie

L'acteur français Pierre Viala donnera un récital de Poésie le samedi 3 février, à 8 h. p.m., à l'auditorium du Juniorat, 340, boulevard Provencher, à St-Boniface.

Pierre Viala est un grand artiste, formé à l'école de Charles Dullin. Il a déjà donné des récitals dans de très nombreux pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie, emportant chaque fois les éloges de la critique théâtrale.

En ce moment Pierre Viala fait une tournée au Canada et aux Etats-Unis, et vient de remporter un grand succès à Montréal et à Ottawa.

Entrée libre au Juniorat le samedi 3 février à 8 h. p.m.

Différents titres sont proposés sans imposer de programmes fixes, les textes pouvant être choisis en accord avec les organisateurs: "Les Très Riches Heures de France" (Panorama de la Poésie française), "De La Fontaine à Prévert et Queneau", "Humour et Poésie de Hugo a Ionesco", "Poètes Maudits" et "Poètes du XXe Siècle".

Les textes ne sont ni lus ni récités, mais interprétés par un acteur qui leur donne vie tout en respectant le climat de chaque auteur.

Acteur et mime, Pierre Viala offre un "spectacle" toujours renouvelé.

J'ai vu un temps où l'on parlait de l'esprit, de l'amabilité, de la grâce, du savoir-vivre exquis d'une maîtresse de maison; aujourd'hui, on parle de ses meubles, de ses laquais, de son luxe et de ses foules. Peut-être est-ce justice.

Cte de Belvèze

S.O.S. pour un piano

Le Centre Culturel lance un appel urgent pour un piano! Si quelqu'un en avait un à prêter pour six mois, le Centre Culturel s'occupera du transport et le traitera avec beaucoup de soin pour six mois. On a besoin d'un piano pour agrémenter les soirées du Club Social qui va bon train.

Communiqué

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste du Plan de Sécurité Familiale, pour souhaiter un heureux anniversaire à:

7 février

M. Gaston Brémaud, Ste-Agathe.

M. Brunelle Léveillé, St-Boniface.

8 février

M. Adrien Lajoie, Ste-Anne-des-Chênes.

Alouette de prairie

Dans un de ses récents "Propos du Samedi" du Figaro Littéraire, André Billy demande pourquoi les retraités n'écrivent pas leurs mémoires afin d'utiliser leurs journées inactives. "A l'école, au lycée, tout le monde a appris à rédiger; la dernière guerre, celle d'avant et leur intervalle, qui ne les a vécues dans des conditions qui méritent d'être fixées sur le papier, d'abord pour les enfants et les petits-enfants, et puis, pour les historiens locaux et même, pourquoi pas, pour les historiens tout court." Il paraît qu'il existe en France une Société des Mémoiristes. "Les mémoiristes sont des mémorialistes, non écrivains de profession: De Gaulle, Churchill, Adenauer, Maurice Chevalier . . ."

Que voilà M. Godias Brunet en bonne compagnie! Tous ceux qui ont eu l'avantage de lire "Alouette de prairie" savent qu'il nous a livré là les fleurs et les fruits, tous les charmes d'une longue existence. J'ai en main ce joli volume et je le salue à un double titre: personnel et professionnel. Nouvelle venue au Manitoba mais "établie", je suis curieuse du jeune passé de ma province d'adoption comme je suis intéressée à son avenir; bibliothécaire, je suis ravie d'avoir un livre de plus à mettre entre les mains de tous ceux qui viennent nous demander des renseignements sur leur passé, sur leur province, sur leur ville et qui sont étonnés que nous n'ayons pas plus à leur fournir. Oui, merci, monsieur Brunet, de nous avoir offert ce récit bourré de détails, de précisions, d'anecdotes. Sans vous, tous ces petits faits seraient tombés dans l'oubli; maintenant ils vont continuer de briller et de miroiter à travers le temps.

Bien sûr, parmi vos lecteurs et admirateurs, surtout ceux de votre génération, plusieurs vont s'écrier "mais il n'a pas parlé de nous; il n'a pas raconté ceci, il aurait pu dire cela" et de regretter tout ce qui n'a pas été dit et qui pourtant a de l'importance, et qui pourtant aurait mérité d'être conservé.

Alors, mémoiristes, à vos écritoires! donnez vous aussi votre gerbe de souvenirs. Réunir ces manuscrits ne serait-ce pas un beau projet pour le Centenaire du Manitoba?

Mme S. Kleinschmit

L'avortement

(Suite de la deuxième page)

les hommes, et le pouvoir qui cause cet état d'esprit est donc vicié.

La réunion des hommes sous un même pouvoir politique a donc comme but de rechercher la prospérité et la satisfaction communes propices à la paix intérieure de chacun, à la joie personnelle. En conséquence, les règles qui régissent cette association ont comme but de favoriser l'activité fructueuse des citoyens de l'Etat. Ces lois agissent comme stimulants d'activités menant à la prospérité, comme coordonatrices d'activités autrement anarchiques et alors nocives pour le bien commun, et enfin comme freins ou obstacles à l'égard des tendances destructrices d'individus ou de groupes dépourvus de l'esprit civique ou du jugement droit dans les activités humaines. Il arrive que des lois favorisent la brimade, le vol, le pillage, l'assassinat et l'esclavage, plutôt que l'épanouissement des hommes. Mais alors on reconnaîtra que ces lois n'ont aucun caractère moral, c'est-à-dire, d'autorité légitime, car elles sont en contradiction directe avec la nature même d'une loi. Une automobile qui ne roule pas n'est pas une automobile. C'est un tas d'acier sans signification, ayant tout au plus la ressemblance d'une automobile. Une loi qui ne favorise pas le bien commun n'est pas une loi. Elle n'est que verbillage qui prend l'apparence d'une loi.

La loi et l'enfant

La loi est donc ordonnée au bien-être des hommes, assurant le respect de leur intégrité et leur participation à la prospérité, fruit de leur activité commune. C'est pourquoi d'une part elle poursuit ceux qui portent délibérément atteinte à ces biens communs, et d'autre part elle favorise ceux qui — en raison d'une faiblesse momentanée ou permanente — ne sauraient d'eux-mêmes se rattacher à la vie et au bien vivre. Or les enfants sont ici dans une situation tout à fait particulière. Il n'y a pas un être dans la nature qui soit plus dépourvu que l'enfant de l'homme. Il n'a ni habillement naturel, ni griffes pour se défendre ou vitesse pour fuir. Il n'a aucun instinct équilibré. Il ne peut même pas reconnaître, avant un certain temps, ses parents parmi tous les gens qui s'affairent autour de lui, et donc ne sait pas qui lui veut du bien ou du mal. Il lui faudra des années pour acquérir le contrôle de son corps, lequel ne se développera que très lentement. Il lui faudra quelque sept années avant d'avoir un certain contrôle — combien faible — de sa raison. Mais à sa naissance, il est bien loin de tout contrôle. Il est entièrement dépourvu. Dépourvu, certes, mais aussi combien innocent! Car il ne peut ni ne veut de mal à personne. Il n'agit pas par hypocrisie, avec arrière pensée ou méchanceté. Il est spontané et sincère, confiant, ouvert. C'est pourquoi les adultes l'ont toujours admiré et même envié.

L'état particulier de l'enfant pose donc des exigences normales. Lui aussi cherche l'épanouissement de sa petite personne d'une façon sereine et joyeuse. Il est comme nous à nos débuts et cherche de même à atteindre, dans le long cheminement qui l'attend, la paix, la satisfaction complète, le bonheur. C'est par son association naturelle avec nous qu'il devra donc acquérir les moyens de cheminer ainsi. D'ailleurs la nature a déjà, en général, pourvu ses parents de l'affection et des énergies nécessaires pour se mettre à la tâche d'élever leur enfant. Mais en plus, l'association générale des hommes en vue du bien commun doit aussi édifier un climat favorable au plein épanouissement de l'enfant. En effet, comme il est le plus faible de tous les hommes, il est celui qui requiert le plus ce plein appui.

C'est peut-être un truisme de le dire, mais qui dit épanouissement ne dit pas mort.

Avortement ou assassinat

Or c'est contre ceux des nôtres qui ont le plus besoins de notre sollicitude, de notre amour et de notre protection que nous voulons présentement retourner tout le poids des lois de notre société. C'est contre ceux d'entre nous qui n'ont jamais tenté le moindre mal que nous voulons nous attaquer. Ils sont sans défense et nous les poursuivons du plus haut pouvoir à notre disposition. Ils veulent nous aimer et nous leur ravissons à jamais toute affection.

En effet, nous avortons la vie d'enfants; nous leur ravissons tout épanouissement; nous leur refusons toute joie, tout bonheur. O ironie, cette réponse qui veut que celui qui n'a jamais connu la vie soit heureux parce que certains qui ont abusé de la vie sont malheureux!

Bien des prétextes ont été apportés en faveur de l'avortement. Les scélérats ont toujours eu la langue bien pendue pour se protéger et faire souffrir autrui. On a d'abord voulu nier l'humanité de ce foetus engendré, en qui la vie vient de s'éclore et qui suit déjà, par sa propre énergie intérieure, une activité toute différente de celles de sa mère. Mais n'a-t-il pas déjà en lui tout le potentiel duquel se développera ultimement l'adulte accompli? Ne vit-il pas? Et c'est parce qu'il n'a pas fait ses trois pas, parce qu'il jouit d'un lieu sûr avant d'affronter un monde difficile qu'on le réduit au néant? C'est un peu trop simple cette histoire. Est homme, l'être humain dont la vie est en cours, peu importe le stage de son développement.

Qu'il soit homme, les gens le concèdent assez rapidement. Mais, dit-on, il est des cas où sa présence est un embêtement pour les adultes: il appauvrit certains, affaiblit la santé de certains autres. S'il fallait tuer tous ceux qui nous embêtent... Mais depuis quand le désir de l'aisance ou de la santé a-t-il autorisé l'assassinat? Il est d'ailleurs peu glorieux cet assassinat du plus faible des êtres de la nature. Les embêtements des adultes appartiennent aux adultes. Ils ne sont pas toujours faciles à entreprendre, mais leur solution ne se trouve certainement pas dans la mort du plus faible.

Enfin l'argument final, le seul qui paraisse venir de l'altruisme plutôt que de l'égoïsme: pour sauver la vie de la mère ne peut-on pas tuer l'enfant? Il suffit de reformuler la question: peut-on enlever la vie au nom de la toute importance de la vie?

Paradoxe des hommes: ceux-là même qui préconisent la mort des innocents nous ont demandé il y a peu de temps de gracier les assassins. Ils instituent la peine de mort pour ceux qui n'ont commis aucun crime alors qu'ils l'ont abolie pour ceux qui ont le mieux foulé aux pieds toute valeur humaine et divine.

Georges Allaire

"100 NONS"

1. La seconde saison du 100 nons débutera le 9 février et ira jusqu'au mois d'avril.
2. Nous vous présenterons des boîtes à chansons et des discothèques chaque vendredi soir.

Comité de Publicité

Radio-Canada présentera, à CBWFT, un **Récital Charles Aznavour.** Ce récital, qui sera diffusé aux **Beaux Dimanches** du 4 février, à 8 heures, a été enregistré par Radio-Canada lors du récent passage du célèbre chanteur à la Place des Arts de Montréal.

Chronique de CBWFT

Dossier

Le prochain **Dossier** que présentera CBWFT le lundi 5 février, à 10 h., a été réalisé par André Payette et constitue, au dire du réalisateur, un véritable "happening" social.

Intitulé: "la différence", ce **Dossier** nous montrera trois Québécois en visite dans trois provinces anglophones du reste du Canada.

Il y a tout de même un lien entre les gens qui se rencontrent; ils sont du même milieu socio-professionnel. Nous verrons donc, au cours de ces soixante minutes, un ouvrier de Montréal (Roméo Lagacé, 50 ans, père de 5 enfants), en compagnie d'un collègue de Toronto (James Taylor, 45 ans, 4 enfants); un fermier de St-Joseph-de-Beauce (Lucien Lessard, 24 ans) dans la ferme que Dennis Wearmouth (âgé de 34 ans) possède dans l'Alberta, près de Calgary, et enfin une étudiante de Belles-lettres de Québec (Jany Lavoie, 17 ans) chez une autre étudiante de Vancouver (Mary Manning, âgée de 18 ans).

Où est la différence là-dedans? Elle peut être dans le contraste entre les Québécois et leurs interlocuteurs des autres provinces. Elle peut être dans les préoccupations et les sujets de conversation très distincts selon que ce sont des ouvriers, des fermiers ou des étudiants qui discutent. Enfin, elle peut être chez le téléspectateur qui aura des idées opposées et qui trouvera l'émission bonne ou mauvaise selon que le film abondera dans ses idées, ou au contraire, ira à l'opposé.

La différence, elle se fera également sentir dans la langue. Ainsi, la majorité des séquences tournées à Toronto seront accompagnées de dialogues en anglais (l'ouvrier montréalais parlant somme toute assez bien la langue de Shakespeare).

Dans l'Alberta, chacun des fermiers s'est exprimé dans sa langue maternelle (mais les paysans savent toujours se comprendre). Enfin, à Vancouver, les étudiants se sont assez bien débrouillés.

Entre toutes ces personnes, les rencontres furent certes provoquées, mais, par la suite, il n'y eut plus aucun fil conducteur, la caméra et le micro servant uniquement de témoins.

Dans la partie consacrée à Toronto, quelques sous-titres ont été ajoutés. Ils sont à la fois un résumé des idées exprimées et aussi, parfois, un commentaire concernant ces idées.

Tout au long de ce Dossier, les hommes et les femmes en présence ne s'intéresseront qu'à leurs préoccupations quotidiennes, et si, de temps en temps, la conversation prend un ton politique, il ne s'agira pas de grandes idéologies mais plus simplement d'une projection sur l'avenir.

Outre le réalisateur André Payette, l'équipe de production comprenait le cameraman Daniel Fournier et le monteur Robert Desrosiers.

La psychiatrie

La deuxième émission de la série **Médecine d'aujourd'hui** sera télévisée le mercredi 7 février, à 11 h. Elle sera consacrée à la psychiatrie de tous les jours. Pour en parler, le réalisateur Guy Comeau a invité quatre éminents psychiatres: les docteurs Camille Laurin, de l'institut Albert-Prévost; Charles Dumas, de l'Hôtel-Dieu de Montréal; Laurent Houde, de l'hôpital Ste-Justine, et Jean-Marc Bordeleau, de l'hôpital St-Jean-de-Dieu.

A cette émission, le docteur Laurin agira comme animateur. Il résumera les données exposées par ses confrères et apportera une sorte de conclusion. Le docteur Charles Dumas parlera principalement des syndromes psychiatriques mineurs, de la classification des maladies mentales et de la possibilité pour le praticien général de diagnostiquer la maladie. Le docteur Laurent Houde, spécialiste en pédopsychiatrie, traitera des réactions psychosomatiques des enfants et de l'hyperactivité réactionnelle ou dépressive et les dysfonctions organiques d'origine cérébrale. Enfin, le docteur Jean-Marc Bordeleau parlera surtout de psychopharmacologie.

Rappelons que **Médecine d'aujourd'hui** est une émission faite à l'intention des médecins. Il ne s'agit pas là de vulgarisation scientifique. Le docteur Deguise-Vaillancourt agit comme conseiller médical pour cette émission.

Il n'y a pour l'homme qu'un vrai malheur qui est de se trouver en faute et d'avoir quelque chose à se reprocher.
La Bruyère

TRIBUNE LIBRE

Une mise au point

Chère Winnipegoise qui aime le Québec,

Je suis en parfait désaccord avec votre article du 18 janvier pour insister que les Québécois s'instruisent à apprendre l'anglais.

Le Canada n'est-il pas fondé sur deux langues officielles? Comme vous savez il ne reste maintenant que le Québec qui a une majorité sur l'anglais. Dans cette province, la langue française est chose sacrée et les gens sont très fiers de se dire canadiens-français. Ils continueront donc à exiger leur droit de français et je leur donne raison.

Pour eux, se voir obligés de parler l'anglais pour gagner leur pain, est une insulte, car c'est leur faire sentir que leur langue maternelle est inférieure et, fait connu, même s'ils apprennent l'anglais, leur position n'est pas plus élevée et leur salaire plus considéré que ceux qui ne parlent qu'une langue. Ils craignent aussi que si l'anglais continue à se répandre dans leur milieu, ils subiront le même sort que les autres provinces, à savoir que l'anglais prendra la priorité sur le français.

Ils feront partie du Canada aussi longtemps qu'ils se sentiront "Maître chez eux", dans la belle province. Mais si vous continuez d'imposer l'anglais dans leur milieu, comme c'est le cas dans bien des compagnies et grands magasins, le séparatisme s'agitera au point d'entraîner la jeune génération en dehors de la Confédération.

Pour ce qui est du bilinguisme, je vis depuis quelque temps au Manitoba et j'ai vite constaté avec tristese combien le français décline. Partout où je suis allé, que ce soit à St-Boniface (la plus grande ville française en dehors du Québec) ou autres centres canadiens-français, l'anglais domine. Les parents parlent français mais la jeunesse très peu et que parlera la prochaine génération?

Et ce n'est pas parce que je maîtrise les deux langues officielles que je suis plus considéré à mon emploi, car le français ne vaut rien, tout comme au chemin de fer Canadien National ou autres compagnies... Admettons-le.

Alors les Québécois ne veulent pas subir ce sort. Soyons contents de les voir si tenace dans la conservation de la langue française et que "La Belle Province" demeure toujours telle qu'elle est, FRANÇAISE. Et par leur détermination, qui sait si un jour nos politiciens ne s'ouvriront pas les yeux pour nous donner un peu plus de nos droits en dehors du Québec.

Sans rancune,

Un ancien Québécois,
L. Gauvreau,
Winnipeg, Man.

La classique de ski du Maurier à Rossland, C.-B., du 28 au 31 mars

ROSSLAND, C.-B. — Red Mountain sera le site de la classique du Maurier International de 1968 pour l'épreuve de la Coupe du Monde du 28 au 31 mars 1968.

"Le tracé possède toutes les caractéristiques physiques d'un grand slalom géant. Très escarpé, il pourra, doté de 60 portes environ, se comparer favorablement à Innsbruck."

"Le slalom devrait se révéler tout aussi difficile. Les spectateurs pourront, à partir du chalet, suivre en entier le déroulement du slalom géant. C'est un grand avantage pour une épreuve de la Coupe du Monde", a déclaré récemment Toni Sailer, as-skieur autrichien, vainqueur de trois médailles d'or aux jeux olympiques de 1956 et champion du monde de FIS en 1958.

Agé actuellement de 32 ans et toujours en excellente forme, Sailer consacre son temps à faire du théâtre, à prendre part à des manifestations publiques et à participer à des activités de promotion de ventes des skis Toni Sailer, entièrement en fibre.

Au terme de son évaluation critique de Red Mountain, Toni Sailer est reparti en Autriche pour s'occuper du commentaire coloré des épreuves de la Coupe du Monde et des Jeux Olympiques de Grenoble pour le compte d'un réseau américain de télévision.

Le du Maurier International, l'avant-dernière des 18 compétitions épinglées au calendrier de la Coupe du Monde, réunira la participation des meilleurs skieurs de 12 pays.

Parallèlement à l'épreuve de ski de quatre jours, les résidents de Rossland et de Trail organisent un carnaval d'hiver intitulé le "du Maurier Sno Sho", mettant en vedette des joutes de hockey, des courses sur raquettes, en bobsleigh et en autos-neige, des danses, des défilés aux flambeaux, des feux de joie et des concours de beauté.

L'Alliance Française du Manitoba

Le professeur R. Aron

Le mardi 20 février, l'Alliance Française du Manitoba entendra une conférence du professeur Robert Aron. La réunion se tiendra à l'Académie Ste-Marie, Academy Road.

Né le 25 mai 1898 au Vésinet (Seine et Oise), M. Aron est agrégé de l'Université, officier de la Légion d'Honneur et Croix de guerre de 1914-18.

Son activité littéraire s'est manifestée en trois domaines différents:

Pendant la période d'avant-guerre, il a fait partie, avec Arnaud Dandieu, Emmanuel Mounier, Denis de Rougemont, Alexandre Marc et Daniel-Rops, des équipes de jeunes Français qui ont cherché une pensée et des institutions libres nouvelles aux dictatures d'extrême droite ou d'extrême gauche qui tenaient alors le haut du pavé.

Pendant la guerre, après plusieurs arrestations par la gestapo, il a passé à Alger, où il a successivement fait partie des gouvernements de Gaulle et Giraud.

A partir de 1954, il a ajouté à ses activités antérieures une activité d'historien. En outre de l'Histoire de Vichy et de l'Histoire de la Libération de la France, il a publié "Les Grands Dossiers de l'Histoire Contemporaine".

M. Robert Aron s'est aussi attaqué à des sujets d'histoire religieuse, ainsi le livre intitulé "Les Années Obscures de Jésus", qui lui a valu le prix Fémina Vacaresco.

Au poste CBWFT

JEUDI 1er FEVRIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Dossiers de l'agence O
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "La marche de Radetzky" (2e partie). Film historique de Michel Kehlmann, avec Leopold Rudolph et Helmut Lohner. Charles est vu en compagnie de la femme de Max Doman. Un duel en résulte.

VENDREDI 2 FEVRIER
1.15—Télévision scolaire: "L'art et son secret"
3.15—La Sourie verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "La brigade héroïque, Saskatchewan". Aventures de Raoul Walsh, avec Alan Ladd, Shelley Winters et J. Carrol Naish. Un sergent de la Gendarmerie Royale Canadienne et le jeune chef indien de la tribu Cri sont d'inséparables amis. Mais un officier supérieur ayant donné l'ordre de réquisitionner toutes les armes à feu des Indiens, les Cris font une alliance avec les Sioux.
10.15—Vivre
10.45—Affaires de l'état
11.00—Cinéma: "Béatrice Cenci". Mélodrame pseudohistorique de Guido Grignone, avec Carola Hohn et S. Ruffini. Le terrible comte Cenci meurt dans des circonstances mystérieuses la nuit même où sa fille avait décidé de se soustraire à sa surveillance tyrannique. La liste des suspects se compose de plusieurs personnes.

SAMEDI 3 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du sport et des hommes
9.30—Coulisses de l'exploit
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Les Demi-sel". Drame social, réalisé par G. Tressler, avec H. Buchloz, K. Baal et C. Doemer. Un an après avoir quitté le foyer paternel, Freddy, "un dur", entraine son frère dans un coup qui doit lui rapporter de quoi épouser Sissy et payer les dettes de ses parents.

DIMANCHE 4 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Le grand Nord (C)
11.00—D'Hier à Demain

LUNDI 5 FEVRIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Dossiers: "La Différence"
11.00—Cinéma: "La Belle de Mexico". Film policier d'Alfredo-B. Grevenna, avec Raul Ramirez, Sarita Montiel et Jorge Martinez de Hojas. Une femme assassine son ancien amant qui s'apprêtait à couler l'affaire qui lui appartient et que gère son mari. La maîtresse de celui-ci est une intrigante qui essaie de le persuader de faire assassiner sa femme.

MARDI 6 FEVRIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—La vie qui bat
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout: Choix des meilleurs magazines européens
11.00—Ciné-club: "Madame de...". Comédie dramatique de Max Ophuls, d'après le livre de Villemorin, avec Charles Boyer, Danielle Darrieux et Vittorio de Sica. Monsieur de... fait rechercher les perles que sa femme dit avoir perdues. En fait, elle les a vendues, car elle a des dettes. Averti secrètement par le bijoutier, il les rachète et les offre en cadeau d'adieu à une maîtresse. A Constantinople, un baron, nommé ambassadeur en France, rachète les perles et les offre à Madame de...

MERCREDI 7 FEVRIER
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.20—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Notre monde
10.30—Caméra '68
11.00—Médecine d'aujourd'hui: "La Psychiatrie de tous les jours".
11.30—Sauve qui peut (C)

Chronique de l'A.G.C.P.M.

La Petite Epargne

Depuis longtemps et probablement depuis toujours, nous symbolisons la Caisse Populaire en montrant une ruche d'abeille. Le grand patron du mouvement Desjardins des Caisses Populaires au Manitoba, M. l'abbé Adélard Couture, dans son livre, "Qu'est-ce qu'une Caisse Desjardins", en faisait la remarque au premier cours, page 9, en nous montrant l'abeille et la ruche avec le mot d'ordre: "L'Union pour la vie".

Arrêtons-nous quelques instants pour méditer sur les leçons que nous pouvons tirer d'un tableau comparatif comme celui-ci: La ruche — La Caisse Populaire; L'abeille — Le sociétaire; Le miel — L'épargne du sociétaire.

Une ruche productive doit avoir au moins 50,000 abeilles. 250 livres de miel par ruche est une bonne récolte. 250 livres de miel fait 4,000 onces. Chaque abeille produit alors environ 8/100 d'once de miel.

L'abeille, ou les abeilles plutôt, sont les travailleuses de la ruche. Elles assurent tous les travaux de cette collectivité: Nourrices (de la reine et des jeunes larves) cirières (bâtisse des alvéoles, il faut approximativement l'équivalent de 10 livres de miel pour produire 1 livre de cire), pourvoyeuses d'eau, butineuses (pollen et nectar), nettoyeuses, ventileuses, gardiennes.

L'abeille se donne si entièrement à la vie de la ruche, qu'elle ne vit que de 4 à 6 semaines en été (en hiver, elle peut vivre jusqu'à 5 mois).

Sans se faire mourir, il y a moyen d'avoir une Caisse Populaire productive. Que tous les sociétaires (abeilles) y apportent leurs petites épargnes (8/100 d'once) à la Caisse régulièrement, pour le bien de la société et de ses membres.

Nous avons l'impression que l'abeille disait, longtemps avant le Président John Kennedy: Ne dites pas: 'Qu'est-ce que mon pays peut faire pour moi?', mais plutôt: 'Que puis-je faire pour mon pays?' (ma ruche). Et nous, dans la coopération, dans l'entraide, disons: 'Que puis-je faire pour la société (ma caisse) et ses membres?' Si vous n'êtes pas membre de la ruche (la caisse), devenez-le.

La caisse (la ruche) est ouverte aux déposants le lundi et le vendredi, de 7 h. à 9 h. p.m. L'endroit . . . au sous-sol du presbytère.

(Bulletin 1-1968, 28 janvier /68)
La Caisse Populaire
du Précieux-Sang.

Nous remercions La Caisse Populaire du Précieux-Sang pour ce bel exposé de ce que peut faire la petite épargne régulière dans nos Caisses Populaires.

N'oublions pas la réunion du 15 février au Centre Culturel de Saint-Boniface. Tout les responsables des Caisses Populaires sont invités à cette soirée d'étude qui commençera à 8 h. précises.

Communiqué

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet 3681

Prochaine assemblée

La première assemblée du mois aura lieu le lundi 5 février. Plusieurs points importants seront discutés et les divers concours promis seront enfin organisés définitivement.

Les frères sont donc priés d'assister nombreux à cette réunion.

Initiation

Le programme de l'initiation du 11 février est le suivant: messe à 7 h. 30 a.m. en l'église du Précieux-Sang. Le premier degré commencera à 9 h. 30 a.m. Le déjeuner suivra à 10 h. 45, puis les deuxième et troisième degrés débuteront à 12 h. 45.

Le banquet, sous la direction du frère Maurice Vachon, est fixé pour 6 h. 30 au Club St-Vincent, 191, rue Kenny.

Les proposeurs devraient se faire un devoir d'accompagner leurs candidats.

Tirage

Mars approche rapidement et les frères redoublent d'efforts afin de disposer de leurs livrets pour le grand tirage. Le frère G. Champagne demande aux frères de lui rapporter tous les livrets vendus le plus tôt possible.

Quatre des nombreux membres qui se sont dévoués lors du tirage de l'an dernier se sont vu récompenser à l'assemblée de janvier. Ce sont: les frères M. Vachon, Ph. Jeanson, H. Sala et C. Jeanson.

Ligue de 5 quilles

Les parties deviennent de plus en plus intéressantes et le pointage de plus en plus serré, comme on peut le constater d'après la position actuelle des équipes:

Equipe	Points
H. Sala	49
G. Manaigre	47½
Arm. Jeanson	47
R. Fontaine	43
A. Girard	43
D. Nolin	43
T. Girard	33½
Art. Jeanson	30

RIGOLETTO

M. Céleste-J. Muller, surintendant des écoles catholiques du Manitoba, a reçu, ces jours derniers, la médaille de l'Ordre du Mérite du Canada.

Le Club Toastmaster Louis Riel

Nous avons certainement joui de notre réunion au Centre Culturel; l'atmosphère, ainsi que l'éclairage, étaient meilleurs, et l'enthousiasme régnait parmi tous les membres.

La visite de MM. B. Drain et T. Lang de "Vinio Dictum" a certainement ajouté de l'entrain. M. Drain, faisant comme la critique générale, a souligné des points très importants pour améliorer les parties faibles de nos réunions.

Nous avons visité l'Expo et l'Ouest du Canada jusqu'à Vancouver par le moyen donné par Gérard Rousseau. Il a été choisi le meilleur orateur de la soirée.

Le Centre Culturel est maintenant le lieu de rencontre de notre club tous les jeudis soir à 6 h. 40. L'endroit est plus central et il peut recevoir plus de monde. Vous n'avez aucune raison valable pour ne pas assister à une de nos réunions.

Le gérant du Centre, M. Marcel Marcoux, sera très heureux de vous donner les renseignements nécessaires. Signaler CE 3-3539.

Communiqué



Semaine de l'Unité

Grâce au beau travail de notre comité religieux, nous nous sommes unis d'esprit et de coeur aux chrétiens du monde durant cette semaine de prières oecuméniques, du 18 au 25 janvier dernier, par un programme bien établi.

Jeudi soir 18 janvier: causerie par l'abbé Noël Delaquis sur l'oecuménisme, sur ce qui se fait dans le diocèse, au Canada et dans le monde pour aider les chrétiens à se rapprocher. Vendredi: chacun est invité à poser un geste personnel en faveur de l'unité des chrétiens, soit par une prière, sacrifice ou une bonne action. Samedi: même action individuelle. Dimanche: action de groupe. Une visite au séminaire anglican St. John Cathedral School à Selkirk. Lundi soir: prière communautaire dirigée par Denis Major. Mardi: prière communautaire dirigée par Paul Collette. Mercredi: messe communautaire dans le rite ukrainien célébrée par l'abbé Clayton Barclay. Jeudi: action individuelle.

Hockey

Mercredi soir 17 janvier, notre club P.S. 3 rendait visite à un club du Juniorat de même calibre. Match nul au compte de 3 à 3. Nos compteurs furent Jean-Pierre Dubé 2 buts, Robert Tétreault 1 but. Le lendemain, notre première équipe recevait les Jets de St-Boniface. Ces derniers enregistrèrent une belle victoire de 5 à 1. Notre unique compteur fut Gilbert Lambert. Mercredi soir 24 janvier, notre 3e équipe rencontrait les junioristes sur leur propre patinoire. Résultat: Juniorat 4, Séminaire 1. René Hacault 1 but, Guy Lafond 1 assiste. Enfin, vendredi soir dernier, nos élémentaires: Roger Cahill, Ronald Comeault, Jean-Pierre Dubé, Paul Dufresne, Normand Gautron, Donald Girouard, Joël Gosselin, Conrad LaFleur, Gabriel Lambert, Gilbert Marchildon et Marc Roy, se rendaient au Collège y jouer une partie contre leurs confrères de classe. Grâce à une belle tenue des nôtres, ils eurent la joie d'enregistrer leur première victoire de l'année au compte de 6 à 3. Nos compteurs: J.-P. Dubé 5 buts, G. Lambert 1 but, 1 assiste, J. Gosselin 1 assiste, N. Gautron 1 assiste. Félicitations à nos élémentaires!

Sortie de fin de semaine

Le 27 janvier, les abbés Campeau et Desjardins, accompagnés d'un groupe d'élèves, se rendirent à l'Oasis près de Birds Hill pour un bon après-midi de glissade en traine. Le lendemain, autre agréable après-midi, cette fois à St-Norbert, où certains durent faire de l'acrobatie forcée en Ski-Doo . . . Nous désirons remercier bien sincèrement M. Aurèle Campeau toujours généreux à notre endroit!

Visite distinguée

Samedi dernier, nous recevions l'agréable et intéressante visite de S. E. Mgr Brunon, supérieur général des sulpiciens.

Rencontre au "100 nons"

Voici la lettre envoyée la semaine dernière à tous les responsables du "100 nons", par le "grand chef-organisateur", M. Antoine Gaboriau. C'était une revue du travail accompli au "100 nons" et de l'énorme tâche à venir.

"Aux artistes et amis
du '100 nons':

"Alors que nous avons terminé notre première demi-saison et que nous nous préparons à attaquer la deuxième et dernière, il est bon, je crois, de 'faire un examen de conscience', une certaine mise au point, de voir où nous en sommes, pour mieux faire à l'avenir. Si on regarde le chemin parcouru dans les cinq derniers mois, nous comprenons facilement que nous avons accompli de belles choses. Je n'ai qu'à vous féliciter. Il y aurait bien des noms à mentionner. Tous ont fait leur part. Certains plus que d'autres naturellement. Notre président, M. Roger Auger, a pris sa tâche à coeur, il fait bien son travail. Nous avons été chanceux d'avoir un directeur de programmes responsable dans la personne de Gérald Allard. Le comité de publicité travaille de mieux en mieux. L'orchestre nous a donné un formidable coup de main: toujours prêt à nous aider. Nous avons eu un auditoire toujours très sympathique, composé de 85% de jeunes et 15% d'adultes. Le pourcentage des adultes devra s'accroître avec notre deuxième saison. Au delà de 1,200 personnes ont vu nos spectacles. Le '100 nons' a bonne réputation et au long de ces semaines n'a connu que le succès. Combien d'encores! Combien d'applaudissements! On a parlé de boîte à chansons, de notre boîte à chansons, un peu partout. Nous avons amorti notre dette de quelque $1,500.00. Il nous reste à payer à peu près $900.00. Je trouve cela un accomplissement, et qu'à la fin de la deuxième saison, la dette soit moins un fardeau.

"Comme toute institution, restaurant, etc., qui débute, nous n'avons pas que des compliments à nous offrir, mais aussi quelques reproches. Nous devons tous, comme membres de l'exécutif du '100 nons', nous efforcer encore davantage. Quand la boîte ouvrait, c'était nouveau. On ne savait pas la manier habilement. Si nous avons donné de très bons spectacles, il y en avait d'autres un peu plus relâchés. Avec le temps, quelques artistes devraient se perfectionner. C'est pour cela qu'on a institué le '100 nons'. Quelle chance merveilleuse pour la jeunesse manitobaine de s'ouvrir et de se cultiver! L'auditoire au '100 nons' est très observateur, et donc, demande du raffiné, du pratiqué, et du moulé, et non du réchauffé, du commun et du non préparé; en résumé 'du vieux'. C'est pour cela que nous devons faire de notre "mieux" pour que les spectacles à l'avenir soient du 'touché'. Le '100 nons' n'est pas une 'maison de jeu', comme on en trouve par centaines à Las Vegas, et nous ne sommes pas dans le commerce. Je déteste ces exclamations écervellées: 'Tant pis, on fait de l'argent!' Si nous formons un groupe et si je suis avec vous, c'est parce que je crois que vous pouvez servir du 'beau'; ce qui veut dire que je crois dans votre enthousiasme et votre originalité. Et le jour où ces qualités que l'on doit retrouver chez vous, les jeunes, qualités qui visent vers la perfection, apparaîtront, ce jour-là je me reposerai. Cela dit, il faut prendre des résolutions. Continuons à nous perfectionner; 'renouvelons-nous toujours'. Préparons nos mises en scènes — pas d'improvisations. Le '100 nons' ne comprend pas un Gilbert Bécaud ni un Gilles Vigneault. Ceux qui viennent au '100 nons' pour ce motif perdent leur temps, quand ils pourraient être à l'aéroport, et s'acheter un billet d'avion pour Montréal ou Paris, pour entendre en personne ces deux grands artistes. Au '100 nons', nous avons des chanteurs pleins de promesse; certains d'entre eux devraient songer à en faire une profession. Ce que ces artistes donnent est du plus noble, car ils donnent leur personnalité naturelle: 'un moi épanoui'. Donc, le 9 février, la seconde saison au '100 nons' débute et je lance une invitation à tous de se joindre à nous! C'est au Centre Culturel de St-Boniface, chaque vendredi soir, de 8 h. à 10 h. et de 10 h. à 12 h.

"Bonne chance! Bon courage!

M. A. Gaboriau"
Réal Lévêque,
co-publicitaire.

Assemblée annuelle des Dames Auxiliaires

Lors de l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché à St-Boniface le mercredi 24 janvier dernier, Mme W. Russell déclara dans son rapport comme trésorière que la somme de $1,463 fut donnée durant 1967 pour aider au confort et au bien-être des patients de l'hôpital. Avec ce montant on acheta entre autres, deux appareils de télévision, deux chaises roulantes, deux pompes à succion, etc. La vente de plaques du centenaire rapporta la somme de $230.00, dont une partie servit au transport, par autobus, des patients aux Jeux panaméricains.

Mlle A. B. McDonald, présidente du Comité de nomination, présida à l'élection des officières et des présidentes des comités pour le prochain terme. Le résultat fut comme suit: présidente honoraire, la Rév. Sr Tougas, supérieure; présidente, Mme R. H. McNaughton; 1ère et 2e vice-présidentes, Mmes L.-A. Régnier et W. Russell; secrétaire, Mme Paul Desilets; trésorière, Mme Marcel Phillipot; secrétaire-correspondante, Mme Arthur Forstall; présidentes des comités: vente de souvenirs, Mme Steve Mallen; artisanat, Mme Theresa Beck; publicité, Mme L.-A. Régnier; social, Mme Alfred Monnin; recrutement, Mme Félix Cormier; téléphone, Mme Roger Blanchette; visiteuses, Mme Rose Bouchard; budget, Mme W. Russell.

Après l'assemblée, les Soeurs offrirent un délicieux goûter aux membres.

Comité de publicité

L'Organisme de survivance dit:

Votre réservoir à eau chaude peut vous fournir de l'eau potable dans un cas d'urgence. Ayez aussi une réserve de nourriture en conserve.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

CKSB	18-9
Can. de Naissance	18-9
Chez Huot	16-11
Club Belge No 1	16-11
The Blues	15-12
Seals	15-12
Western Paint	13-14
Club Belge No 2	12-15
Marion	12-15
Twin Cities Painting	12-15
Cercle Ouvrier	8-19
Medo-Land Dairies	7-20

Haute Partie: Twin Cities Painting 916 (nouveau record). **Hautes 3 Parties:** Twin Cities Painting 2516. **Haute Partie:** Dick Bayer 256 (nouveau record). **Hautes 3 Parties:** E. Van Walleghem 565.

Paroisse de la Basilique

"Merci des Lépreux"

Au nom des Lépreux, la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de la Basilique désire remercier chaleureusement tous les paroissiens et paroissiennes qui ont contribué au succès de la collecte organisée dans notre paroisse le dimanche 28 janvier, 15e Journée mondiale des lépreux.

Grâce à la générosité des gens, la somme de $643.60 a été recueillie pour "Le Secours aux Lépreux" dans tout le territoire de la paroisse, soit à la cathédrale, soit aux chapelles St-Maurice et St-Louis-de-France.

Nous avons été vraiment édifiées de l'empressement et de l'esprit de charité avec lesquels les dames et demoiselles de notre paroisse ont répondu à notre appel pour aider à faire de ce projet un véritable succès. Merci à tous et à toutes.

Avec l'aide de gens comme vous, 5 millions de lépreux ont été guéris depuis quelques années. Il en reste encore 10 millions qui souffrent et meurent de cette maladie, et on sait qu'ils meurent surtout de misère, de peine et de désespoir.

Les grandes puissances de ce monde ne semblent pas toujours entendre l'appel pressant de ceux qui consacrent leur vie à tâcher de secourir, soigner et soulager ces pauvres malheureux; mais avec des gens comme vous qui acceptent de verser leur offrande et ainsi faire "leur part" il y a espoir que les 10 millions de lépreux guériront.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Mme E. Saelens

Le samedi 20 janvier est décédée paisiblement à l'hôpital général Grace, à l'âge de 71 ans, Mme Eglantine Saelens, de 240, rue Des Meurons, St-Boniface. Les prières furent récitées en la chapelle funéraire Philippe Coutu le mardi soir à 7 h. 30 et le service fut chanté le mercredi matin à 10 h. en l'église du Précieux-Sang, rue Kenny. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

* * *

Mme L. Aubin

Le 18 janvier dernier est décédée subitement à Montréal, Qué., Mme Léo Aubin (née Eugénie Cyr), autrefois de St-Boniface, à l'âge de 67 ans. Son mari la précédait dans la tombe en 1950.

La défunte laisse dans le deuil sa mère, Mme Médéric Cyr, de Montréal; un frère, Armand, de Vancouver, C.-B.; trois soeurs, Mme Jean Préfontaine (Bertha), de St. Petersburg, Floride, Mme Stanley Cooke (Gertrude) et Mlle Gabrielle Cyr, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Mme Aubin était très bien connue dans St-Boniface où elle se dévoua longtemps pour les oeuvres paroissiales et sociales de la ville.

Sincères condoléances à la famille éplorée.

* * *

Mme R. Corbeil

Le vendredi 19 janvier, Mme Rosaire Corbeil, née Marie-Marthe Monchamp, s'éteignait pieusement dans le Seigneur à l'âge de 78 ans.

Née en 1890, à St-Henri, quartier de Montréal, elle suivit ses parents au Manitoba. Après de brillantes études au couvent de St-Norbert, dont elle fut l'une des premières graduées, Marie-Marthe enseigna quelques années à l'école St-Germain. En 1910, elle épousait M. Rosaire Corbeil et de ce mariage naquirent huit enfants, dont cinq lui survivent: Berthe (Mme J. Macnab), missionnaire laïque en Rhodésie durant 3 ans, Soeur Jeanne, S.N.J.M., Philippe, de St-Boniface, Gabrielle (Mme Vernon Zender), d'Indiana, E.-U., Antoinette (Mme Howard Stuppard), de Red Deer, Alta. Elle laisse également 17 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

D'un esprit cultivé, Mme R. Corbeil s'intéressait à toutes les belles et grandes choses: musique, littérature, beaux arts, histoire et généalogies. Elle et son mari furent longtemps membres de la Société Historique.

Au cours d'une longue et douloureuse maladie supportée avec courage et résignation, Mme R. Corbeil pensait continuellement à ses enfants. Sa joie a été grande lorsque sa fille missionnaire est revenue de la lointaine Afrique. Elle craignait tant de ne plus la revoir.

Les prières furent présidées le lundi par M. l'abbé G.-M. Lévesque, vicaire, et le lendemain, 23 janvier, le service funèbre fut chanté en la basilique par un ami de la famille, le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I.

Les porteurs étaient MM. Bernard Brunet, Robert Monchamp, Louis Corbeil, Georges Corbeil, Roger Brisson et Gérard Davignon.

Elle repose en paix près de son époux au cimetière de St-Vital.

Remerciements

Les familles Corbeil et Monchamp remercient leurs parents et amis pour la sympathie qu'ils leur ont témoignée à l'occasion de leur deuil.

* * *

N.-D.-DE-LOURDES —

M. Alban Magne

Le 23 janvier, à 10 h. du matin, avait lieu le service funèbre de M. Alban Magne, décédé accidentellement le 19 janvier. La messe fut concélébrée par MM. les abbés Lucien Roy, curé, et Lionel Thibault, vicaire, et le R. P. Léo Bosc, O.M.I., cousin du défunt. Au choeur on remarquait MM. les abbés Florent Labonté et Pierre Gagné.

Les porteurs étaient MM. Joseph Gauthier, Isidore Simon, Antonio Bosc, Hubert Bosc, Gérard Badiou et Henri Cailler, tous cousins du défunt. Six membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb agissaient comme porteurs honoraires.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Yvette Payette; six jeunes enfants, Jérôme, Gertrude, Rosaire, Mireille, Pauline et Claire; son père et sa mère, M. et Mme Paul Magne; sa belle-mère, Mme Hubertine Payette; quatre frères, Charles, de Trenton, Ont., Pierre, de Notre-Dame-de-Lourdes, Bruno, de Calgary, Alta, et Antoine, de St-Boniface; trois soeurs, Odile (Mme Eugène Cherpin), de Fontana, Cal., Thérèse, de St-Boniface, et Yvonne (Mme Marcel Jamault), de St-Boniface. Un frère, Jean, l'avait précédé dans la tombe en 1947.

Après la cérémonie religieuse, un goûter fut servi en la salle paroissiale par les Filles d'Isabelle aux parents et amis venus rendre un dernier hommage au disparu.

Remerciements

La famille de feu Alban Magne et en particulier son épouse désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes, parents, amis, voisins et coparoissiens, qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles, visites, aide et secours à la famille éprouvée, à l'occasion du décès de M. Magne. Un merci spécial aux prêtres et religieuses qui étaient avec la famille ou qui ont pensé à elle en ces jours de deuil et de misère. Merci très sincère également à tous ceux qui ont visité les chers parents, M. et Mme Paul Magne, hospitalisés à St-Claude, pour les réconforter dans leur détresse et affliction. Merci à M. le Dr H. Delaquis et au personnel de cet hôpital.

* * *

ST-ADOLPHE —

Mme E. Brodeur

Le 24 janvier, à sa demeure, Mme Edmond Brodeur (née Jeanne Jutras), âgée de 65 ans, rendit son âme à Dieu. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Hubert et Joseph; trois filles, Thérèse, Jacqueline et Jeannette; six frères, Antoine, Paul et Guillaume, de Letellier, Alexandre, de Churchill, Man., René, d'Ottawa, Ont., et Yves, de Los Angeles, Cal.; trois soeurs, Mme Joseph Maillard, de Ste-Rose-du-Lac, Mme Gaston Rochon, de St-Boniface, et Mariette, d'Emerson.

Des prières furent récitées en l'église de St-Adolphe, à 8 h. p.m., le vendredi 26 janvier. La messe de Requiem fut chantée le lendemain par M. l'abbé Joseph Choiselat, curé.

Les porteurs étaient MM. Jean Brodeur, Don Fowler, Ken Wood, Sylvin Jutras, Jean-Marie Berthelette et Albert Therrien.

Remerciements

M. Edmond Brodeur et sa famille remercient parents, amis et connaissances de leurs prières et leur témoignage de sympathie à l'occasion du décès de leur épouse et mère.

* * *

POWERVIEW —

Le 10 juin: décédé accidentellement à St-Vital, M. Edward Pichor, époux de Cathy Bruneau et fils de M. et Mme Mike Pichor, de Powerview. Les prières furent récitées le lundi soir 12 juin dans l'église Notre-Dame du Laus. Le service fut chanté le mardi soir et l'inhumation eut lieu au cimetière de Pine Falls.

Le 22 octobre: décédée à l'hôpital de Pine Falls, Mme Armand Catellier ,née Olivine Laferté. Les prières furent récitées le mardi soir 24 octobre dans l'église Notre-Dame du Laus. Le service fut chanté le mercredi matin. L'inhumation eut lieu au cimetière de Pine Falls.

Le 2 janvier, décédé à l'hôpital de Pine Falls, M. Joseph Bouthillier, époux d'Adèle Ste-Croix. Les prières furent récitées dans l'église Notre-Dame du Laus le jeudi soir 4 janvier. Le service fut chanté le lendemain matin par M. l'abbé O. Larochelle, curé, et l'inhumation eut lieu au cimetière de Pine Falls. Les porteurs étaient MM. David et Arthur Dufour, Alfred et Lucien Dupont, cousins du défunt, et deux amis, MM. Paul Fisher et Arthur Kemball. Le salon mortuaire Russell, de Beauséjour, était en charge des arrangements.

Né à St-Georges en octobre 1910, M. Bouthillier y passa presque toute sa vie. Il était employé au moulin à papier de Pine Falls. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Irène (Mme David Cyr) et Rachel, de Port Alberni, C.-B., et Juliette (Mme Maurice Tardiff), de St-Vital; deux frères, Ernest, d'Edmonton, Alta, et Philippe, de Powerview.

* * *

ST-LEON —

M. J.-A. Labossière

Le mardi 23 janvier est décédé, à l'âge de 91 ans, à l'hôpital de Swan Lake, M. Joseph-Adélard Labossière. Celui-ci naquit le 25 juillet 1876 à St-Ours, Qué., et vint au Manitoba au printemps de 1881 avec ses parents qui s'établirent à St-Léon. En 1902 il épousa Mlle Alma Labossière et ils vécurent sur une ferme à St-Léon. Son épouse le précéda dans la tombe en juin 1958.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Léo et René, de St-Léon, et Roch, de Somerset; neuf filles, Mmes Léon Rondeau (Aline), Alcide Grenier (Berthe), Edmond Grenier (Antoinette) et Louis Rémillard (Gertrude), de St-Léon, Nazaire Rondeau (Rita), de Somerset, Cecilia Labossière et Dominique Desrochers (Laurence), de St-Boniface, Céleste Desrochers (Juliette) et Urbain Desrochers (Thérèse), de Greenway; 74 petits-enfants et 110 arrière-petits-enfants; un frère, Nazaire, et une soeur, Anna.

Des prières, dirigées par M. l'abbé R. Prescott, curé, furent récitées le vendredi soir 26 janvier. Le service funèbre fut chanté le samedi 27 janvier par le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., neveu du défunt, assisté de M. l'abbé R. Bélanger. Deux arrière-petits-fils, Guy Tremblay et Alfred Delaquis, servaient la messe. Le Père Labossière donna aussi l'homélie. Le chant fut exécuté par M. le Curé et la chorale de la paroisse. Mlle Estelle Boyer, nièce, touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires étaient MM. Antoine, Célestin et Etienne Grenier, Raymond, Roméo et Paul Rondeau; les porteurs actifs, MM. André, Marcel et Donald Desrochers, Alfred et Donat Labossière et Denis Rémillard. MM. Martial et Edmond Labossière firent la quête. Ces 14 derniers étaient tous petits-fils du défunt.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Parmi les nombreux parents et amis qui assistaient aux funérailles, on remarquait tous les enfants du défunt, presque tous ses petits-enfants, plusieurs arrière-petits-enfants, son frère et sa soeur, ses belles-soeurs et beau-frère et de nombreux neveux et nièces venus de St-Boniface, Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset et St-Léon, ainsi qu'un neveu de Ste-Rose-du-Lac, M. Maurice Valcourt.

Remerciements

La famille J.-A. Labossière tient à remercier sincèrement tous les parents, amis et voisins pour leur assistance aux prières et aux funérailles, ainsi que pour tous les messages de condoléances, aides, offrandes de messes et de fleurs, à l'occasion de son récent deuil.

Sincères remerciements au Père Labossière, à MM. les abbés Prescott et Bélanger, au choeur de chant et à l'organiste, aux porteurs actifs et honoraires et à ceux qui ont fait la quête, ainsi qu'au Dr Mabon et aux gardes-malades de l'hôpital. Merci aussi aux dames qui ont servi un goûter après la cérémonie religieuse.

* * *

En Saskatchewan

PRINCE-ALBERT —

Soeur Hélène-Marie

La Rév. Sr Marie-Hélène (Bernadette Lanoie) rendit son âme à Dieu le 17 janvier après un séjour à l'hôpital Ste-Famille. Elle était âgée de 73 ans. Née à Ste-Hélène, Qué., le 14 octobre 1895, elle prononça ses premiers voeux à St-Hyacinthe le 15 août 1918. Elle reçut son diplôme en pédagogie de la province de Québec et enseigna le français de l'A.-C.F.C. pendant 34 ans.

Sr Marie-Hélène arriva dans l'Ouest en 1943 et fut supérieure à St-Lazare, Man., à Debden, Bellevue, Marcelin et Makwa, Sask. Elle devait célébrer son jubilé d'or le 3 février.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs religieuses, Sr Rose-Hélène, de Granby, Qué., et Sr Marie-Alphonse, de St-Hyacinthe, et un frère, Arthur, de Ste-Hélène-de-Bagot, Qué.

Plusieurs anciens élèves et amies de Debden, Marcelin, Bellevue, Makaw et autres endroits ont assisté aux funérailles qui eurent lieu le 19 janvier dans la chapelle de l'Académie de Marie, à 4 h. p.m. M. l'abbé J.-A. Houle chanta la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. Paul Gareau, Raymond, Jean-Claude, Gonzague, Julien et Armand Gaudet, tous de Bellevue.

Parmi les membres du clergé présents au sanctuaire on remarquait Mgr Marcel Leblanc, MM. les abbés Léon Forget, de Marcelin, Ernest Labbé, de Debden, A. Paradis, de Bellevue, et Jean Papen, président de l'A.F.C.I.S., et le R. P. H.-P. Lyonais, O.M.I., de Makaw.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Prince-Albert.

Chevaliers de Colomb

Conseil La Broquerie no 4595

D'abord en commençant, j'aimerais faire savoir à tous les frères qui ne sont pas au courant, que notre Grand Chevalier nous est revenu de l'hôpital et qu'il semble en très bonne forme. Nous espérons tous le voir à son poste à la prochaine assemblée.

L'assemblée de janvier, la première de l'année 1968, a été très belle. Même si la température n'était pas favorable, l'assistance fut assez bonne. Tous les présidents de comités firent un rapport de leurs activités et je dois les féliciter car ils font du très beau travail.

Je tiens à féliciter au nom de tous les chevaliers les frères Balcean et Bédard qui furent une nouvelle fois pères. Ils ont profité de l'occasion pour offrir des cigares aux frères.

Après l'assemblée, le comité des activités fraternelles avaient organisé une variété de jeux pour divertir les chevaliers. Je suis certain que cela fut apprécié par tous les chevaliers et qu'on doit un gros merci à ce comité qui prépara aussi un délicieux goûter pour terminer la soirée.

G. Tétrault

Les années 1970

(Suite de la deuxième page)

tiers monde représente un total annuel de quelque $11 milliards (dollars américains). Mais ces crédits n'ayant guère augmenté depuis six ans et l'explosion démographique se poursuivant dans les régions sous-développées, l'effort "relatif" des pays riches est souvent considéré comme ayant diminué. Le Canada, lui, a accru considérablement ses dépenses d'assistance au cours des dernières années et les a portées à un palier annuel de quelque $300,000,000. Un des "Quatre Grands" du blé — avec les Etats-Unis, l'Australie et l'Argentine — le Canada joue un rôle capital dans l'aide alimentaire au tiers monde ($100,-500,000 en 1966-1967). Il a, de plus, pris l'engagement de porter, pour "la décennie du développement", le taux de son aide extérieure à 1% de son produit national brut (la moyenne mondiale actuelle est, selon les estimations, de —.65 à 0.69%). L'aide extérieure canadienne a débuté, en 1951, avec une obole de $400,000; elle était de $76 millions en 1960; avec $224 millions, en 1965, elle plaçait déjà le Canada au 14e rang des pays assistants. Les quelque $300 millions de 1967 la situent au-delà de 0.5% du PNB et l'aligne presque déjà sur la moyenne mondiale.

L'assistance canadienne s'étend actuellement, sous diverses formes, à une soixantaine de pays. Mais elle est principalement concentrée dans les pays de l'Asie méridionale associés au Plan de Colombo — $153,000,000 en 1967. Viennent ensuite les pays anglophones et francophones de l'Afrique — respectivement $19,500,000 et $12,000,000 en 1967-1968; et les Antilles associées au Commonwealth — $13,100,000 en 1966-1967.

En plus de celle à caractère alimentaire, l'aide canadienne adopte, en gros, les formes partout communes de "l'assistance-équipement" — près d'un demi-milliard de dollars, $457,-730,000, depuis les débuts du Plan de Colombo, en 1951; de "l'assistance technique" — contingent B.A.E. de 200 conseillers outre-mer pour 1967-1968; et de "l'assistance-éducation, complétée par la venue de boursiers et stagiaires du tiers monde au Canada — 1,310 formés à la fin de 1966, dont 775 cadres ingénieurs et techniques. Le Bureau de l'Aide extérieure du Gouvernement canadien a envoyé dans le tiers monde, pour 1967-1968, plus de 650 professeurs et instituteurs canadiens — dont 275 de langue française, c'est-à-dire, compte tenu de la composition de la population, proportionnellement plus que de langue anglaise.

Le Canada s'est déjà mis en marche vers son objectif d'un taux d'assistance représentant 1% de son PNB, ce qui entraînera à terme, aussi rapidement que les circonstances le permettront, une augmentation annuelle des crédits de quelque $200,000. Tous les pays favorisés sont actuellement pressés d'accroître une aide qui ne peut même plus demeurer stable sans diminuer en valeur relative par suite du croît démographique des populations du tiers monde. La "Banque mondiale" estime que le total annuel de l'aide devrait être augmenté de trois à quatre millards de dollars.

Mais en même temps qu'ils envisagent un effort accru, les pays industrialisés — cela explique une sorte de pause — se préoccupent d'une réévaluation de plus en plus réaliste des tâches d'assistance. Les "colmatages", par exemple, ou le "saupoudrage", assez souvent pratiqués jusqu'ici, n'empêchent manifestement pas l'écart entre pays riches et pays pauvres d'augmenter, comme c'est encore le cas. On voit s'imposer la nécessité d'une assistance "fonctionnelle", progressive et spécifiquement adaptée aux stades divers du développement, d'une intégration et d'une concentration planifiées des programmes de chaque pays assistant et d'une "complémentarisation" mondiale de tous ces programmes particuliers. On entrevoit aussi le besoin de nouveaux aménagements financiers et commerciaux exceptionnels pour que l'apport des capitaux de développement, si favorables qu'en aient été les conditions, ne soit pas annulé en fin de compte par le service des dettes qui pourrait absorber en 1975 tous les capitaux frais d'assistance — et par des termes léonins de l'échange commercial international.

A ce tournant nouveau de l'entraide mondiale, le Canada n'a certes pas de "reconversion déchirante" à effectuer. Il bénéficie même d'une avantageuse avance, ayant débuté dans le cadre d'un programme international déjà coopératif, le Plan de Colombo, où continue à se concentrer et à s'intégrer le gros de son aide extérieure en raison de l'ampleur et de l'urgence des problèmes de développement qui s'y posent pour les trois cinquièmes de l'humanité. Ces normes d'action intégrée, complémentaire et fonctionnelle, il a tenu à les préserver, en sortant de l'aire du Plan de Colombo, par une collaboration étroite avec de nombreux organismes internationaux et régionaux. Le reliquat pouvait poser des problèmes et risquer l'éparpillement ou l'inefficacité du "saupoudrage". C'est ce risque qui a retenu l'attention des autorités canadiennes habituées aux disciplines coopératives du Plan de Colombo, avant même qu'il devienne une préoccupation mondiale; et c'est lui que cherche à éliminer une révision approfondie à laquelle sont actuellement soumis non seulement "le reliquat" mais tous les projets canadiens d'assistance. Si grand et actif, cependant, que soit le souci d'efficacité des Canadiens et "d'en avoir pour leur argent", encore doit-il pouvoir s'inscrire dans un cadre mondial d'action lui-même fonctionnel. Du reste, il en va de même pour les efforts de tous les pays riches — et de tous les pays assistés.

Pour créer ce cadre, tel que le réclament l'expérience passée et les perspectives nouvelles du développement, le président de "la Banque mondiale", M. George D. Woods, dans un récent discours à Stockholm, a préconisé la constitution prochaine d'un comité des 12 principaux experts mondiaux du développement. A la lumière des succès et des déboires des vingt dernières années, ce comité procéderait à une révision complète du problème de l'aide au tiers monde et — à l'instar de ce que fit, en 1947, sous la direction de lord Franks, un groupe officiel d'experts américains et européens pour le lancement d'un Plan Marshall très soigneusement conçu — il s'efforcerait de définir, vers la fin de 1968, les fondations essentielles d'une politique coopérative réaliste et efficace pour "la décennie du développement" des années 1970. Ce n'est encore qu'un projet.

Pour M. Woods, un échec de l'humanité dans la lutte contre le sous-développement est inconcevable: "Nous n'avons pas dérobé la flamme de Prométhée pour nous brûler les doigts!".

(Bureau de l'Aide Extérieure)

St-Geneviève

Partie de cartes

Le dimanche 21 janvier avait lieu, dans la salle paroissiale, la première partie de cartes de l'année, qui fut suivie d'un bingo. Voici la liste des gagnants: hommes, 1er prix, Etienne Ross; 2e prix, Gérard Legal; consolation, Alfred Ross; dames, 1er prix, Mme Gérard Morin; 2e prix, Mlle Angeline Saltel; consolation, Mme Théophile Dornez. Le gros lot de $135.00 au bingo n'a pas été gagné. Au prochain bingo de février, il sera de $140.00 en 58 numéros. Le prix de $5.00 a été gagné par Mme S. Desrosiers.

Merci à tous les organisateurs, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

Bienvenue à la prochaine soirée.

Le Père Robert-M. Pluze, O.P., se demande: "Les jeunes gens, qui n'ont pas été accoutumés à porter une médaille de la Vierge, qui n'ont pas appris leur chapelet ou qui n'ont jamais voulu faire une neuvaine pour obtenir un bienfait spirituel ou matériel, sont-ils pour autant des fervents de la messe?"

Mariages

Au Manitoba

POWERVIEW —

Le 20 mai: M. Robert Fontaine et Mlle Eveline Tardiff.

Le 3 juin: M. Joseph-Samuel Hupé et Mlle Yvonne-Angeline Fontaine.

Le 5 août: M. Donald Robert Smorang et Mlle Diane-Germaine Gélinas.

Le 12 août: M. Mervyn Anderson et Mlle Marie-Thérèse Bourgeois.

Le 19 août: M. Joseph-Philippe Desautels et Mlle Linda Chèvrefils.

Le 16 septembre: M. François-Arthur Malo et Mlle Gwen Greta Pakoo.

Le 2 décembre: M. Marcel-Joseph Pelletier et Mlle Marie-Patricia-Rita Berthelette.

Le 9 décembre: M. Kenneth Gordon Cowie et Mlle Darleen-Marie Breton.

* * *

En Saskatchewan

ST-FRONT —

Le Strat-Danielson

En l'église de St-Front, le 18 novembre, Mlle Elaine Danielson, fille de M. et Mme Harvey Danielson, d'Archerwill, unissait sa destinée à celle de M. Julien Le Strat, fils de M. et Mme André Le Strat, de St-Front. Le R. P. Gérard Le Strat, O.M.I., de Kenora, Ont., frère du marié, officiait à la messe nuptiale. Alain Le Strat et Denis Plamondon, frère du marié et ami de la famille respectivement, servaient au choeur. M. Joseph Le Strat, oncle du marié, lut l'épître. Le chant était sous la direction de M. Aurèle Dufault, petit-cousin de la famille. Mme Marilyn Bussière touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe blanche genre fourreau en "peau de charme" à encolure drapée, manches larges trois quarts et panneau au dos partant des épaules. Son court voile bouffant était retenu par une petite couronne de même tissu que la robe. Son bouquet se composait de roses nuancées d'orange.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Yvette Le Strat et Frances Danielson et Mme Aline Tarasoff, soeurs des mariés, portaient de longues robes identiques en "peau de charme" couleur orange et genre fourreau. Leurs coiffures comprenaient de petites couronnes de même tissu que la robe. Leurs bouquets se composaient de fleurs jaunes et orange.

Les garçons d'honneur étaient MM. Marlyn Danielson, frère de la mariée, Norman Thévenot et Verle Tarasoff, cousin et beau-frère du marié. MM. Aurèle Nivon et Allan Danielson agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée avait choisie pour l'occasion un deux pièces beige avec accessoires rouille et tangerine. La fleur de corsage était une rose couleur rouille. La mère du marié portait une robe bleue avec manches trois quarts et accessoires beiges. Elle avait une rose rose au corsage.

Un banquet eut lieu à la salle d'Archerwill où 150 invités dégustèrent un délicieux souper à la dinde servi par les Dames Auxiliaires du centenaire. Un gâteau de noces à trois étages ornait la table d'honneur. M. Lionel Quessy, ami du marié et maître de cérémonies, proposa le toast à la mariée auquel le marié répondit par un petit discours approprié. M. Quessy lut des télégrammes de félicitations de la famille Mickelson, de Salmon Arm, C.-B., de la famille Danielson, de Kindersley, et de M. et Mme Jules Hamonic, de St-Brieux.

Une soirée dansante suivit au même endroit, Parmi les parents venus de l'extérieur pour ce mariage, on remarquait MM. et Mmes B. Thomson, de Regina, F. Thirsk, de Moose Jaw, A. Bicknell, de Saskatoon, Eugène Baduik, de Humbold, O. Danielson et leur enfant, Vivian, et Mme C. Gissell, de Kenmare, D.N., ainsi que des amis de Yorkton, Saskatoon, Pelly, Prince-Albert, Muenster, Biggar, Tisdale et du Manitoba.

M. et Mme Julien Le Strat ont établi leur demeure à St-Brieux où M. Le Strat est instituteur à l'école secondaire.

* * *

DEBDEN —

Grisé-Frenette

Le 27 décembre, M. l'abbé Ernest Labbé a béni le mariage de M. René Grisé, de Saskatoon, à Mlle Lucie Frenette, fille de feu M. Henri Frenette. M. Robert Frenette servait de témoin à sa soeur. Mlle Bernadette Arcand et M. Ronald Parent étaient demoiselle et garçon d'honneur. MM. Roger et Jules Frenette, frères de la mariée, agissaient comme huissiers.

M. Armand Grisé, de Saskatoon, était maître de cérémonies à la réception qui eut lieu en la salle Centenaire. Une soirée dansante termina la journée.

Les nouveaux époux demeureront à Saskatoon.

Naissances

Au Manitoba

POWERVIEW — Le 26 juin: Gilbert-Joseph-René, fils d'Armand Nolin et d'Irma Phaneuf, baptisé le 2 juillet. Parrain et marraine, Denis et Diane Nolin.

Le 22 août: René-Stanley, fils de Martial St-Pierre et d'Irène Tourond, baptisé le 15 octobre. Parrain et marraine, Stanley Chychaluk et Jean Grouette.

Le 19 septembre: Larry Joseph, fils de Stanley Ywarek et de Violet Thomas, baptisé le 24 septembre. Parrain et marraine, Walter Chrusch et Cesira Vena.

Le 20 septembre: Alma-Denise, fille de Wilfrid Kemball et d'Anita Bouvier, baptisée le 8 octobre. Parrain et marraine, Bill Windsor et Florence Catellier.

Le 1er octobre: Léona-Elisabeth, fille de Norman Coss et de Marcelle Normand, baptisée le 8 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Rhéal Morissette.

Le 25 octobre: Rachelle-Anne, fille de Gérald Chartier et de Mary Anne Longheed, baptisée le 5 novembre. Parrain et marraine, Marcel Chartier et Dolores Crossley.

Le 20 décembre: Donald Frederick, fils de James McLeod et de Flora Gauthier, baptisé le 14 janvier. Parrain et marraine, Raymond McLeod et Gloria Buell.

Le 27 décembre: Robert Andrew, fils de Harry Blatz et de Carol Thomas, baptisé le 7 janvier. Parrain et marraine, Jacques Gauthier et Bernice Robinson.

* * *

LA BROQUERIE — Le 10 janvier: Patricia-Hélène-Annette, fille d'Alvin Heyen et d'Elizabeth Bongartz, baptisée le 21 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme J.-A. Kirouac.

Paul VI poursuit la réorganisation de la Curie

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI poursuit la mise en place progressive de son plan de réorganisation, d'internationalisation et de rajeunissement des hauts cadres de la Curie romaine. En une semaine, six cardinaux italiens âgés de plus de 80 ans ont démissionné tandis qu'un septième a été muté. Cinq cardinaux ont été nommés pour succéder aux démissionnaires: ils ont tous 72 ans ou moins et quatre d'entre eux ne sont pas des Italiens.

On a confirmé officiellement la démission du cardinal Gustavo Testa comme propréfet de la Congrégation pour l'Eglise orientale qui, âgé de 82 ans, occupait ce poste depuis 1961. On a également confirmé la démission du cardinal Aloisi Masella qui, à 89 ans, dirigeait la Congrégation des sacrements depuis une quinzaine d'années.

Le cardinal Maximilien de Furstenberg, prélat de 63 ans de nationalité belge, succède au cardinal Testa à la tête de la Congrégation pour l'Eglise orientale. Le cardinal de Furstenberg est issu d'une famille aristocratique et, diplomate expérimenté, le bruit avait couru qu'il serait nommé secrétaire d'Etat. Nommé délégué apostolique au Japon en mars 1949, il devint internonce après l'établissement de rapports diplomatiques avec ce pays; il fut nommé délégué apostolique en Australie en 1960 et nonce à Lisbonne en 1962. Il devenait cardinal au cours du consistoire de juin dernier.

Le cardinal américain Francis Brennan, doyen du Tribunal de la rote depuis 1959, succède au cardinal Alois Masella à la tête de la Congrégation des sacrements. Agé de 72 ans, — il est né à Shenandoah, en Pennsylvanie, en mai 1894, — le cardinal Brennan fut appelé à Rome comme membre du tribunal de la rote en 1940. Il reçut la pourpre cardinalice au cours du consistoire de juin dernier.

Le pape a nommé un nouveau vicaire au diocèse de Rome, dont il est l'évêque: le cardinal Angelo Dell'Acqua, qui dirigeait jusque là la commission cardinalice pour les affaires économiques (une sorte de ministère des finances du Vatican), remplace le cardinal Luigi Traglia qui, à 75 ans, démissionne et devient chancelier de l'Eglise.

La nomination du cardinal Dell'Acqua, un Milanais, rompt avec la coutume qui veut que les vicaires de Rome soient choisis parmi les prélats romains. On explique à ce sujet que le nouveau vicaire a été très longtemps le plus proche collaborateur du pape à la secrétairerie d'Etat et après son élection au pontificat en 1963. De plus, Paul VI tient à son diocèse et le nouveau vicaire de Rome, précisément, est un homme doué d'une grande puissance de travail, un homme énergique sous des façons aimables, un homme qui a pu établir des rapports confiants avec les autorités italiennes, ce qui ne pourra que faciliter sa tâche.

Le cardinal Egidio Vagnozzi succède au cardinal Dell'Acqua à la direction de la commission cardinalice pour les affaires économiques. C'est un homme jeune — il a 61 ans — en même temps que nouveau pour la Curie. Depuis 35 ans, il a passé presque toute sa vie dans les représentations pontificales à l'étranger. En particulier il a fait deux séjours aux Etats-Unis, d'abord au début de sa carrière, puis de 1958 à juin dernier lorsqu'il fut nommé cardinal, ce qui l'a sans doute familiarisé avec les méthodes d'organisation moderne dans tous les domaines.

Cette série de démissions a commencé alors que le cardinal Alfredo Ottaviani a démissionné comme propréfet de la Congrégation de la doctrine (l'ex-Saint-Office) et a été remplacé par un Yougoslave, le cardinal Franjo Seper. Le lendemain, les cardinaux Arcadio Larraona et Giacomo Lercaro, qui dirigeaient respectivement la Congrégation des rites et la Congrégation de la liturgie, démissionnaient et étaient remplacés par un seul homme: le cardinal suisse Benno Gut.

Six cardinaux non Italiens coiffent actuellement des dicastères romains: Jean Villot (Français), préfet du clergé, Gabriel Garrone (Français), propréfet des séminaires, Franjo Seper (Yougoslave), propréfet de la doctrine, Benno Gut (Suisse), préfet des rites, Maximilien de Furstenberg (Belge), propréfet de l'Eglise orientale, et Francis Brennan (Américain), préfet des sacrements.

Les congrégations dont les chefs n'ont pas encore démissionné sont tous en poste depuis plus de cinq ans, sauf les cardinaux Jean Villot (clergé) et Ildebrando Antonuitti (des religieux), qui ont respectivement 63 et 70 ans. On sait qu'en août dernier, le pape a décrété que les fonctions des chefs des dicastères romains ne duraient que cinq ans, avec la faculté pour le Saint-Père de les prolonger.

Les chefs de congrégation en poste depuis plus de cinq ans sont les cardinaux Amleto Cicognani (85 ans, des affaires ecclésiastiques extraordinaires et secrétaire d'Etat), Carlo Confalonieri (75 ans, des évêques), Grégoire Agagianian (73 ans, "De Propaganda Fide"), Giuseppe Pizzardo (91 ans, des séminaires), et Paolo Marella (73 ans, de la fabrique de Saint-Pierre).

Le bruit court aussi que le cardinal Augustin Bea, président du secrétariat pour l'unité, démissionne bientôt; il a 87 ans. La succession qui de loin présente le plus de problèmes est celle du cardinal secrétaire d'Etat et c'est ce qui explique que le cardinal Cicognani n'ait pas encore quitté son poste.

Lorette

Ambassadeur de France

Le dimanche 11 janvier, un bon nombre de paroissiens se rendirent à la salle paroissiale à l'occasion de la visite de Son Exc. l'Ambassadeur de France au Canada et Mme François Leduc. Ils étaient accompagnés de M. le Consul de France et Mme P. Bourdon, du président et du secrétaire de l'A.E.C.F.M. et de leurs dames, du préfet de la municipalité Taché et son épouse.

M. Maurice Therrien, qui agissait comme maître de cérémonies, présenta Son Excellence et Mme Leduc, puis donna la parole à M. l'abbé H. Perron, curé, qui se dit très heureux de souhaiter, au nom de la paroisse, la plus cordiale bienvenue à ces dignes visiteurs.

Vint ensuite le tour de M. Louis Marcoux, préfet, qui souhaita la bienvenue aux visiteurs, au nom de la municipalité Taché. M. Maurice Gauthier, président de l'A.E.C.F.-M., adressa aussi quelques mots.

Le maître de cérémonies invita ensuite M. l'Ambassadeur à dire quelques mots. Ce dernier se dit très heureux d'être à Lorette et encouragea la paroisse à garder sa belle langue française. "M. le Consul de France est toujours à votre disposition, dit-il, si jamais vous avez besoin de lui, il se fera un plaisir de vous aider".

Son Excellence, au nom du gouvernement français, fit ensuite la présentation officielle de quelques livres à M. R. Constant, principal de l'école secondaire, et à la Rév. Sr Tétreault, principale de l'école élémentaire.

Mme Rose Blom, commissaire du district scolaire, remercia Son Excellence de ce beau geste de la France envers les Canadiens français.

Ensuite, M. l'Ambassadeur et Mme F. Leduc, M. le Consul de France et Mme P. Bourdon, M. et Mme Maurice Gauthier, M. Jacques Molicard, secrétaire de l'A.E.C.F.M., et son épouse se dispersèrent dans l'assemblée pour parler aux paroissiens tout en prenant une tasse de thé et un léger goûter préparés par la Ligue des Femmes Catholiques.

Assemblée de la L.F.C.

A la dernière assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques le 11 janvier, il y eut une belle assistance malgré les mauvais chemins.

Il fut décidé qu'une partie de cartes au profit des missions et des oeuvres de la Ligue aurait lieu le 11 février, sous la direction de Mme Joséphine Champagne, et qu'un shower d'église, en préparation du thé-bazar le 7 avril, se tiendrait le 25 février.

Ste-Elisabeth

Rencontre

Presque tous les paroissiens se rendaient à l'église le mercredi soir 24 janvier pour discuter différentes choses concernant la paroisse. Suivit l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques avec 14 dames présentes. Le prix d'assiduité fut gagné par Mme Benoit Dupuis.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Raymond Dupuis et Richard Lussier, qui ont fait un séjour à l'hôpital de Morris; à M. M. Duprey, patient à l'hôpital général St-Boniface depuis le mois de novembre, et à Mme Amédée Collette, qui est patiente aussi à l'hôpital général St-Boniface où elle a subi une opération chirurgicale dernièrement.

Invitations à ceux qui sont nés le 29 février

Pour la seconde fois dans son histoire, notre hebdomadaire sera publié le bissexte, soit le 29 février d'une année bissextile.

La première fois, ce fut le 29 février 1928; il y a quarante ans alors que le journal était publié le mercredi. Cette année ce sera le jeudi 29 février que se reproduira ce phénomène.

Il serait intéressant de savoir combien de nos lecteurs sont nés en ce jour. C'est pourquoi nous demandons aux intéressés ou à leurs amis de bien vouloir remplir la formule ci-dessous et de nous la faire parvenir au plus tôt afin de nous permettre de leur adresser nos souhaits dans La Liberté et le Patriote le jour même de leur anniversaire de naissance.

Nom ....

Adresse ....

Année .... (si désiré)

St-Pierre

Carnaval

Une journée? Deux jours? Non, cette année il y aura trois jours de Carnaval à St-Pierre. Ce carnaval est organisé par les Vagabonds de St-Pierre, le groupe qui s'est rendu à CKSB l'automne dernier en "Chariot de la Rivière-Rouge".

Voici le programme de ces jours de carnaval: vendredi, 8 h. p.m., Boîte à chansons; samedi, 8 h. 30 a.m., bonspiel; 1 h. 30 p.m., bazar, et 8 h. 30 p.m., danse; dimanche, 1 h. 30 p.m., course de "Ski-doo", et 8 h. p.m., programme d'amateurs, couronnement du roi et de la reine du carnaval et tirage.

Vous êtes tous bienvenus; venez en grand nombre au Carnaval de St-Pierre. Les Vagabonds vous promettent un carnaval des plus intéressants.

Les Vagabonds

Les dangers des systèmes de chauffage à combustion

OTTAWA — Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vient de faire une mise en garde touchant l'importance d'une bonne ventilation, même par temps froid, dans les maisons et les édifices en général.

Notre tendance à boucher soigneusement toutes les ouvertures quand le mercure descend peut entraîner l'asphyxie et la mort causées par l'oxyde de carbone provenant du système de chauffage à combustion.

"Ce gaz est très toxique, lorsque concentré, en plus d'être inodore et sans saveur, a déclaré le Dr T. H. Patterson, chef de la Division de l'hygiène professionnelle. Par conséquent, il est extrêmement dangereux et son inhalation peut entraîner la perte de connaissance ou la mort en peu de temps."

"Les appareils de chauffage à combustion ont causé l'asphyxie par oxyde de carbone dans des automobiles, des roulottes, des cabanes de pêcheurs sur la glace, des tentes et autres installations semblables.

"Ceci ne signifie pas que tous les appareils de chauffage de ce genre sont nécessairement dangereux, mais on ne doit jamais écarter la possibilité qu'un de ces appareils puisse produire de l'oxyde de carbone. Un équipement mal conçu ou non entretenu est toujours plus susceptible de produire de l'oxyde de carbone.

"Pour cette raison, il est toujours plus prudent de voir à ce que les espaces renfermés soient suffisamment aérés. Plus l'espace est petit, plus le danger est grand.

"Il est de beaucoup préférable d'éviter que les produits de la combustion ne pénètrent dans un espace restreint. Ceci s'applique également aux moteurs d'auto qu'on ne devrait pas laisser marcher dans un garage fermé."

Service de distribution rurale à Glenella

L'honorable Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, a annoncé le 27 janvier l'établissement d'une route rurale à Glenella afin de desservir, au moyen de boîtes individuelles ou multiples, quelque 35 familles demeurant au sud du bureau de poste et dans la région de Tenby.

Le nouveau service, qui portera le nom de "Route rurale no 1 de Glenella" sera assuré deux fois par semaine et s'étendra sur une distance de 30.2 milles.

N.-D.-de-Lourdes

Témoignage

C'est le vendredi 19 janvier, à l'âge de 43 ans, que partait pour le ciel le cher Alban Magne. Il fut mortellement blessé dans un accident de la route survenu près de Rathwell, Man.

Alban, ce matin-là, conduisait ses parents, M. et Mme Paul Magne, à la ville d'où ceux-ci devaient se rendre chez leur fille en Californie. Il ne savait pas alors que malgré toute la joie et l'empressement avec lesquels il avait envisagé le trajet, il ne parviendrait pas à son but.

On se souviendra longtemps de sa disponibilité à rendre service, de ses éclats de rire spontanés, de son amour pour la musique et le chant, et de l'amour dévoué qu'il portait à son épouse, Yvette, et à leurs six petits enfants.

Y. J.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions, postez à: (Mlle) R. A. KORNE, a/s Canadian Register, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg 1, Man.

St-Malo

In Memoriam

Le 13 janvier dernier, vous arriviez, bien-aimée disparue, au terme du long sentier de cette vie. Aujourd'hui vos enfants et petits-enfants tiennent à vous redire une dernière fois leur amour et leur reconnaissance.

Vous êtes partie comme vous avez toujours vécu: sans bruit, sans éclat, simplement ... saintement. Votre vie fut remplie de bonheur, malgré la souffrance et l'épreuve, car votre existence fut toujours motivée par l'Amour et le don désintéressé de vous-même aux autres.

Nous connaissons le dur sacrifice que le Seigneur vous a demandé! Nous admirons la soumission et la générosité avec lesquelles vous avez accepté cette volonté divine pour la faire fructifier en actes de charité.

Quand le malheur frappait autour de vous, vous ne pouviez y rester insensible. Vous avez laissé déverser ce trop-plein d'amour maternel sur tant d'infortunés et vous en avez fait des heureux. Vous nous avez pris chez vous, vous nous avez aimés, choyés, comme si nous étions réellement vôtres. Pourrons-nous jamais assez vous remercier pour tant d'inlassable charité, d'infatigable dévouement à notre égard, pour tant de patience et de bonté? Oserons-nous vous adresser ce reproche d'avoir été trop bonne? Non! N'est-ce pas ce qu'on peut dire du Père? Qu'Il a été trop bon!

Croyez, chère disparue, que de nos coeurs d'enfants monte vers Celui qui a dit: "Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous l'avez fait", une prière filiale et fervente pour qu'Il daigne regarder avec amour cette vie toute donnée aux autres et qu'Il vous rende en bonheur éternel tout ce que vous avez fait pour vos enfants et vos petits-enfants qui vous disent: "Au revoir".

Remerciements

M. Philippe Lambert et sa famille remercient sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles, lors de leur deuil récent.

45e anniversaire de mariage de M. et Mme Elas Gauthier

LA BROQUERIE — Le 10 janvier dernier, M. et Mme Elas Gauthier célébraient leur 45e anniversaire de mariage. A cette occasion, le samedi 20 janvier, leurs enfants avaient préparé une petite soirée-surprise chez M. et Mme Jean Granger.

Etaient présents à la fête: neuf des dix enfants des jubilaires tous mariés, Roméo, Roland, Aimé, Léonie (Mme L. Granger), Hermance (Mme J. Granger) et Eliane (Mme Denis Nadeau), de La Broquerie, Adélard et Maurice, de St-Boniface, et Anita (Mme Roger Poiron), de Somerset. M. et Mme A. Champagne (Jeannette), de Saskatoon, n'ont pu se rendre pour l'occasion. Trente-neuf de leurs 46 petits-enfants étaient aussi présents.

Cette réunion de famille fut un genre de soirée-variété à laquelle les enfants et petits-enfants participèrent, soit comme comédien, chanteur ou musicien. On débuta par un chant d'anniversaire par tous avec présentation d'un bouquet par la petite Carmelle Nadeau. Maurice, l'aîné des enfants, adressa la parole au nom de ses frères et soeurs, rappelant par quelques anecdotes les beaux souvenirs que toute la famille garde des heureux jours vécus ensemble. Roméo, maître de cérémonies pour la circonstance, s'acquitta de sa tâche avec aisance et aimait bien taquiner quelques jeunes talents en herbe en annonçant des chanteurs de Paris, Hollywood ou des acteurs venus des Pays d'en Haut.

Mme Louis Granger exécuta un chant qu'elle avait composé elle-même, dont chaque couplet révélait un mauvais coup ou un petit incident drôle de chacun des enfants de la famille. Le jeune Lionel Gauthier, fils d'Aimé, lut une adressse aux grands-parents au nom des petits-enfants. Les jubilaires eux-mêmes s'exécutèrent: M. Gauthier chanta la même chanson qu'il avait chanté à ses noces et Mme Gauthier interpréta aussi une belle chanson appropriée.

Un goûter-buffet fut servi pendant lequel Mme Maurice Gauthier et Mlle Monique Ducharme jouèrent de l'orgue. Bien vite une petite chorale se forma et plusieurs beaux chants se succédèrent.

M. et Mme Elas Gauthier remercièrent, en termes émus, leurs enfants pour cette petite fête et louèrent Dieu de leur avoir donné cette couronne d'enfants et de petits-enfants qui les entouraient.

Tous souhaitent aux heureux jubilaires encore de nombreuses années de bonheur.

Va-et-vient

M. et Mme Elas Gauthier sont présentement en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme Alfred Champagne, et leur famille, à Saskatoon.

M. Joseph Mireault faisait un voyage par avion à Edmonton, Alta, comme délégué de l'Association des Fermiers laitiers de la région de Winnipeg, pour assister à l'assemblée annuelle des Fermiers laitiers du Canada les 16, 17 et 18 janvier. M. Mireault profita de l'occasion pour rendre visite aux familles Henri et Roland Normandeau.

Malades

Convalescence à Mme Damase Kirouac, Mme Ernest Savard, M. Rosaire Normandeau et au jeune Maurice Gagnon, tous de retour à la maison après un court séjour à l'hôpital.

Réunion de l'A.P.M.

La première réunion de l'Association de Parents et Maîtres pour l'année 1968 eut lieu le mardi 23 janvier à l'école secondaire. Elle débuta par la prière, suivie d'un mot de bienvenue par Mme la présidente et de la lecture du procès-verbal par Mme la secrétaire.

M. Gérard Desrosiers, principal de l'école secondaire, présenta ensuite le conférencier invité, M. François Boulet, coordinateur en orientation dans la Division scolaire Rivière-Seine. M. Boulet expliqua clairement le nouveau cours "Occupational Entrance" qui sera introduit dès le début de février à La Broquerie. Le but de l'orientation, dit-il, est de connaître les capacités de l'élève, de le renseigner sur lui-même, sur son milieu et sur le monde du travail, puis de lui fournir un cours avantageux pour son avenir. Ce cours semble assez pratique puisqu'il rapproche du monde du travail. M. Boulet fut ensuite appelé à répondre à plusieurs questions posées par l'auditoire.

Mme la présidente remercia le conférencier et invita ensuite M. Denis Nadeau, commissaire, à donner un bref aperçu des demandes faites à la Division et de ce qui en avait été obtenu. M. Nadeau se fit aussi un plaisir de répondre aux questions posées par les parents.

Pour ce qui est des clubs de livres à l'école, c'est un bon moyen d'encourager les jeunes à la lecture.

Parents et maîtres eurent aussi l'occasion de visiter l'exposition des cahiers de catéchisme de 6e année, tout en dégustant une bonne tasse de café.

St-Adolphe

Çà et là

M. Daniel Lagassé, l'étoile de l'équipe de hockey de St-Adolphe, quittait ses patins le 27 janvier pour une semaine afin d'aller visiter de la parenté sur la côte de l'Atlantique. En effet, Daniel et son épouse, Jacqueline, quittaient les plaines du Manitoba pour aller goûter l'eau de l'océan à Salem, Mass. Jacqueline et Daniel sont en visite chez leur oncle, M. Jos. Gagnon. De retour, ils doivent faire un court arrêt à Montréal pour y visiter un autre oncle, M. Edouard Proteau, de la Gendarmerie Royale. Les voyageurs doivent être de retour pour la partie de hockey qui aura lieu dimanche prochain.

Félicitations à M. François Legal qui fut élu syndic de la paroisse aux élections qui eurent lieu le dimanche 28 janvier. M. Legal remplace M. Raymond Senez, sortant de charge. M. le Curé et les paroissiens désirent remercier M. Senez pour ses nombreux services rendus à la communauté durant les trois ans de son terme.

Hockey

Trois parties à rapporter: une partie nulle, une de gagnée et une de perdue.

Le dimanche 21 janvier, St-Adolphe se rendait à Lorette pour tenter de prendre de l'avant en gagnant la partie; mais l'équipe de Lorette devait avoir la même idée en tête, car la partie s'est terminée au compte de 2 à 2. Jean LeGal compta les deux buts pour St-Adolphe.

Le mercredi 24 janvier, les "Royals" de St-Adolphe étaient en toute forme pour déjouer toute équipe qui leur ferait face. L'équipe de hockey de Niverville tenta sa chance, mais en vain, St-Adolphe remporta la victoire au compte de 8 à 3. Daniel Lagassé, après une longue absence due à la maladie, réussit à compter trois buts. David Milette en compta 2, alors que Hubert Delorme, Jean-M. Berthelette et Lionel Milette en comptaient chacun un.

Le samedi ne doit pas être une bonne journée pour jouer au hockey, car le feu allumé le mercredi s'était éteint avant la partie du samedi 27 janvier alors que St-Adolphe rencontrait St-Pierre. La partie se termina au compte de 16 à 1 pour St-Pierre. Roger LeGal compta l'unique but.

Aubigny

Çà et là

Le R. P. Bernard (Ovide Robert) capucin, curé de la paroisse Blenheim en Ontario, est venu visiter ses parents et quelques amis. Il a exprimé son regret de ne pouvoir visiter tous ses amis de la localité.

MM. Marius Robert, J. Sorin et Georges St-Hilaire suivent les cours de recyclage donnés à St-Jean-Baptiste. Mme Benoit Saurette suit le cours de français donné à St-Pierre.

Furent hospitalisés au cours du mois de janvier: les jeunes Donald Ritchot et Gilles Chartier, MM. Albin Robert et Marcel Palud.

Sincères condoléances aux familles Fisette et Robert à l'occasion du décès de Mme J. Fisette, de la maison Ste-Thérèse d'Otterburne, ainsi qu'aux personnes éprouvées par la mort de Mme Edmond Brodeur, de St-Adolphe. Mme Fisette est la soeur de MM. Stanislas et Frédéric Robert. Mme Brodeur (née Jeanne Jutras) fut, il y a nombre d'années, institutrice à l'école Provencher d'Aubigny.

Le compte rendu de la dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, tenue à l'école du village au mois de décembre, n'a pas été publié dans le journal à cause du congé des correspondants et du personnel du journal à l'occasion des fêtes. Dû aux intempéries de l'hiver, les dames de la Ligue ont cru favorable de contremander l'assemblée mensuelle du mois de janvier. Le froid sibérien empêcha les membres de la Ligue de se rendre nombreux à la salle des Sts-Martyrs-Canadiens pour profiter d'une discussion genre panel sur le thème du dernier congrès de la Ligue "Les uns les autres". La prochaine réunion aura lieu le mardi 13 février à la même heure et au même endroit.

Sport

Une belle température et une glace nouvelle à la patinoire étaient favorables à la Semaine du hockey mineur. M. l'abbé L.-J. Caron, curé, prêta main-forte aux jeunes en les entraînant au hockey. Les institutrices entraînèrent les plus petits.

Malgré les blessures infligées à plusieurs joueurs, les "Aces" d'Aubigny et leur entraîneur persévèrent dans la lutte: deux victoires, une défaite! Ce n'est pas seulement la victoire qu'y compte, mais l'esprit sportif que les joueurs témoignent.

Voici le résultat des joutes: à l'aréna de Lorette le 20 janvier, 5-3 pour Ste-Elisabeth; à Lorette le 22 janvier, contre La Salle, 4-1 pour Aubigny; à St-Jean-Baptiste le 25 janvier, contre Ste-Elisabeth, 5-2 pour Aubigny.

Le club de hockey et ses admirateurs accueillent à bras ouverts un ancien joueur, Richard Robert, revenu de Montréal la semaine dernière. Il reprend son poste parmi les "Aces".

Les équipes de curling de B. Saurette et Léo Chartier ont pris part au bonspiel annuel de St-Pierre, St-Jean-Baptiste et Morris.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal du Réseau
7.09—Chronique sportive du Réseau
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique; sportive locale
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.16—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.08—De tout et de rien; Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1050
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles; Nouvelles locales; Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Les affaires de l'Etat
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI

7.30—Vacances autour du monde (local)
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous

JEUDI

7.00—Partie de hockey
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI

7.30—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.08—Radio-Samedi; Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi; Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.05—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi; Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio-Samedi; Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles, pensée du soir et fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Partie de hockey
8.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Stella Pinette, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, ainsi qu'à M. Noël L'Heureux, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Va-et-vient

M. Gilbert L'Heureux, de Winnipeg, passa la fin de semaine dernière chez ses parents.

M. Arthur Gagnon, de Winnipeg, est en visite chez ses parents.

Bildo

Le "Bildo", qui devait avoir lieu le dimanche 28 janvier, fut remis au dimanche 11 février à cause d'une température inclémente.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, qui eut lieu le 18 janvier à la salle de récréation du presbytère, commença par une messe à laquelle quelques membres assistaient. Elle se continua ensuite par des prières récitées aux intentions de 3 membres malades. Dix membres et le directeur étaient présents.

La correspondance comprenait des cartes de remerciement reçues des Soeurs Oblates, de Mmes E. Bolduc, Yvonne Debeuckelaere et Robert Beheyt, de M. Amédée Pinette, de la chorale de Ste-Amélie et des élèves des années 1 à 4 inclusivement de l'école St-Vincent de Paul.

Les rapports des comités suivants furent donnés: finances, spirituel, liturgique, action sociale, éducation et presse. Les règlements du Club des jeunes de Ste-Amélie furent adoptés tels que lus.

Mme Marie Pinette fut choisie pour s'occuper de l'envoi de cartes d'anniversaire de mariage.

Dans son message spirituel M. l'abbé A. Gervais, curé, parla de la visite à Rome de Mme Donihee et des changements du rôle de la femme dans l'Eglise.

Le prix d'hôtesse, donné par Mme Georgette Verhaeghe, fut gagné par Mme Agnès Vandenbosch. Mme M. Pinette clôtura l'assemblée, puis un délicieux goûter fut servi par Mme Mary Leperre.

Haywood

Malades

Le jeune Roger Gagné est de retour chez lui après un séjour d'une semaine à l'hôpital de St-Claude. Son frère, Michel, est encore patient à l'hôpital, ainsi que la jeune Marie Poirier.

Mme Albert Dheilly, après une semaine de traitements à l'hôpital de St-Claude, est de retour à la maison en attendant d'être admise à l'hôpital général St-Boniface.

Visiteurs

En fin de semaine du 20 janvier, Mme Bergeron eut la visite de ses fils, Léo et Georges, et leurs familles, de Headingley.

Quelque 156,000 voitures ayant 16 ans d'âge ou plus roulent sur les routes canadiennes; les voitures de l'année comptent pour moins de 8.5 pour cent des voitures en service.

SUGGESTIONS AUX CHRONIQUEUSES

A la requête de certaines chroniqueuses, nous publierons pendant quelque temps certains conseils qui leur faciliteront leur tâche et nous permettront de faire la nôtre plus rapidement. Nous suggérons aux intéressés de bien vouloir garder ces notes afin de les avoir sous la main au besoin.

Les nouvelles datant de plus de trois semaines NE SERONT PAS PUBLIEES.

Prière de bien vouloir écrire les noms des personnes avec prénoms ou initiales, surtout ceux de membres du clergé, EN LETTRE MOULEES.

Billet du jeudi

Cet Henri Troyat qui est Russe

De passage à Montréal il y a quelques semaines, Henri Troyat y donna à la télévision une remarquable entrevue, aussi vivante qu'amusante.

Il a le sens de l'observation, ne manque pas d'humour, et il y paraît à la moindre phrase.

Cet écrivain de Paris, membre de l'Académie française, est un Russe authentique, devenu Français en raison des circonstances et par choix.

Né en Russie de parents russes, le 1er novembre 1911, il émigre en France avec les siens, après la révolution de 1917.

Naturalisé en 1933, il commence l'année suivante son service militaire, et il va comme les autres à l'armée, pendant la seconde guerre mondiale.

La paix revenue, il se remet à son travail d'écrivain, commencé depuis 1935.

De 1945 à 1959, compte tenu des empêchements apportés par la guerre, il donne vingt-deux ouvrages, dont ses pièces **Les Vivants** et **Sébastien**, ses biographies de **Dostoievsky** et **Pouchkine**, ses romans-fleuves en trois et cinq tomes: **Tant que la terre durera, Les Semailles et les moissons.**

Faux-Jour, son premier roman, remonte beaucoup plus loin: en 1935.

Il n'est pas quelconque, puisqu'il lui vaut le prix **Populiste.**

Trois ans plus tard, c'est le Goncourt qui lui échoit pour **L'Araigne,** qu'on lit encore et qui demeure un excellent récit de la tradition balzacienne.

* * *

Russe dans l'âme, il le restera dans une large mesure, malgré sa triple qualité de citoyen, de soldat, d'écrivain français.

A Moscou, son père transigeait des affaires considérables, et ses enfants ne connurent rien de la misère qui engendra le soulèvement contre l'autorité impériale, la néfaste influence du moine Raspoutine, le despotisme d'une autocratie restée barbare dans une large mesure.

Forcé de quitter son pays, il erre avec sa famille à travers l'Europe, séjournant d'abord à Constantinople — et à Venise, avant d'entrer en France et s'établir à Paris, où ses fils ont pour premier souci d'apprendre la langue de leur nouveau milieu.

A la maison, on parle russe et les aînés n'en finissent pas d'évoquer avec regret les souvenirs d'un passé qui a été brillant et qu'on n'a aucun espoir de revivre.

Emerveillé par leurs récits, le jeune Henri se demande s'il ne découvrira un jour un écrivain compréhensif, capable de dire dans un livre le rêve éveillé de ses proches.

Il ne s'en doute pas, mais il sera lui-même cet homme.

"Mon roman **Tant que la terre durera,** écrit-il plus tard, est né de cette rencontre entre un enfant chargé de souvenirs merveilleux et un homme faisant profession d'écrire."

* * *

Troyat raconta ces choses avec beaucoup de verve, dans son entrevue de Montréal, et dans un français impeccable.

Au point qu'on se demanda à l'entendre s'il parle encore le russe.

Il commença ses études à Janson-de-Sailly, les continua au lycée Pasteur de Neuilly, pour s'inscrire ensuite à la faculté de droit, à Paris.

Il débute en littérature, publie quelques ouvrages, décroche le Goncourt et un prix de l'Académie (le Louis Barthou), pour s'éveiller un jour au front, portant la capote du soldat.

Il se bat avec des milliers d'autres, se remet à écrire sans tarder, sitôt revenu à la vie civile, et sa production est telle que ses meilleurs amis en restent ébahis.

Il est un bourreau de travail, donne jusqu'à deux et trois volumes par an, si bien qu'il est difficile de le suivre en une production qui s'accroît sans cesse.

Il est le premier à ne pas le croire, mais le voilà candidat à un siège de l'Académie française.

Il est élu le 21 mai 1959, succédant au romancier Claude Farrère, et il y est reçu par le célèbre général Juin, le 25 février 1960.

Sur son pays natal, il existe de lui au moins un ouvrage de premier ordre: **La Vie quotidienne en Russie, au temps des derniers tzars.**

L'Illettré

St-Malo

L.F.C.

Mme Léo Marion, présidente de la section paroissiale de la Ligue des Femmes Catholiques, a participé à un séminar d'animation sociale et de leadership à St-Jean-Baptiste le 20 janvier. Ce séminar, sous la direction de M. Roland Marcoux, du Centre diocésain de l'apostolat laïc, devrait être très profitable pour la Ligue.

Une soirée de Bible qui eut lieu à la salle paroissiale le dimanche 28 janvier fut très intéressante et instructive. Merci à M. l'abbé Robert Nadeau pour sa conférence, et nous espérons pouvoir l'entendre de nouveau sur ce sujet qui suscite tant de discussions.

Dunrea

Çà et là

Mme Marie Gamache et son fils, Réjean, sont de retour d'un heureux voyage en Colombie-Britannique où ils ont passé quelques semaines à visiter parents et amis.

Mme Rosanne Girardin, de cette localité, y était déjà rendue depuis quelques mois, jouissant de la belle température de ce coin enchanteur, bien que ses nombreuses amies réclament sa présence ici et ont hâte de la revoir.

M. Joseph Boulet est allé recevoir des soins médicaux à l'hôpital général St-Boniface. Tous ses parents et amis lui souhaitent un prompt retour chez lui avec rétablissement complet.

Les mêmes souhaits vont à M. Pierre Aubin qui est encore hospitalisé à Killarney.

Nouveau syndic

Félicitations à M. Basile Spurrill qui fut choisi syndic pour remplacer M. George Cuveliers sortant de charge. Tous les paroissiens doivent des remerciements sincères à ce dernier qui fut pendant quatre ans d'un dévouement exemplaire au service des affaires de l'église.

Tribut de reconnaissance

Mme Félix Fitzpatrick eut, ces jours derniers, la surprise de recevoir la visite des conseillers de la municipalité qui lui offrirent une plaque-souvenir, comme marque tangible de reconnaissance en mémoire de son époux décédé, qui fut pendant tant d'années au service de la municipalité, spécialement comme maire dévoué et fidèle.

Elle reçut ce don précieux avec une émotion bien compréhensible. Ce sera un beau souvenir à léguer à ses enfants, les faisant méditer sur la valeur du devoir et de l'idéal.

Laurier

Assemblée annuelle

Le mercredi 24 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Laurier. Le président, M. Paul Delaurier, souhaita la bienvenue et donna le rapport des directeurs. En 1967, $170,000 de prêts furent accordés et les prêts en cours dépassent $300,000. L'actif est de $365,492.

M. Louis Saquet donna le rapport du comité de crédit et M. Joseph Deremiens, celui du surveillance. M. Arthur Milette fut élu au comité de surveillance, remplaçant M. Louis Denniel, et M. Aimé Van Humbeck, au comité de crédit, remplaçant M. Edgar Boisvert. M. Paul Delaurier et M. l'abbé R. Lavoie furent élus au comité de direction.

M. René Toupin, secrétaire de la Caisse Centrale, donna de précieux conseils, puis un goûter fut servi. Le prix d'entrée alla à M. Joseph Dupré.

Bonspiel

Dix-sept équipes venues de Laurier, Ste-Rose, Makinak, Kelwood, McCreary, Eddystone et Dauphin participèrent au tournoi annuel du curling des dames, tenu les 26, 27 et 28 janvier. Il y eut trois compétitions. Les prix des première et deuxième échouèrent à des équipes venues de l'extérieur. A la troisième compétition, Mme Alphonse Verley et son équipe, composée de Mmes E. Duruisseau, Jeanne Assailly et M. Tollman, défaisaient Mme Simonne Bouchard, aidée de Mmes Alma Bouchard, Jérémie Caumartin et Isabelle Lamirande.

Aucune civilisation n'eut jamais un aussi grand besoin que la nôtre de mettre une limite à la liberté de mentir.

Guglielmo Ferrero

Institut collégial St-Claude

En Floride

L'événement marquant de la semaine dernière a été sans contredit la boite à chansons du 26 janvier. Parmi les activités parascolaires, c'est encore la forme la plus populaire, quoique le personnel de Mosaïque est encore bien intéressé à sortir une édition améliorée, et pour atteindre ce but, passe la majeure partie de ses loisirs dans les ateliers. Il y a aussi les sports, dont le hockey et le curling, mais toutes ces belles et bonnes choses entrent dans l'ombre au moment où la boite à chansons s'installe.

Deux mois exactement pour mettre sur pied un programme intéressant et varié qui s'est vu modifié plusieurs fois avant de prendre sa forme définitive. Nous regrettons beaucoup que pour diverses raisons les écoles de Notre-Dame-de-Lourdes et de Somerset n'aient pu participer en plus grand nombre. L'organisation semble ainsi réservée à St-Claude et ce n'est pas le cas. Tout élève de la division désireux de participer à la prochaine boite à chansons vers la fin de mars est prié de s'inscrire au plus tôt.

Dans une atmosphère chaude, contrastante avec celle de l'extérieur, entourée de palmiers et d'eau, une assistance de plus de 400 personnes venait encourager non pas seulement les talents éventuels, mais les efforts d'un groupe prenant des proportions de plus en plus grandes qui trouve que la chanson française peut procurer autant d'agrément que l'autre, quand ce n'est pas plus.

Le 26 janvier, la nervosité était pratiquement absente chez les participants parce que je crois qu'on y a réussi un des buts des boites à chansons: établir des rencontres entre écoles voisines et se divertir sainement au rythme des chansons populaires. Pas de concours, pas de prix, mais seulement le plaisir de faire sa part.

Quelques mots d'appréciation sur les différents numéros au programme donneront une meilleure idée de la soirée.

Après un mot de bienvenue des deux maitres de cérémonies, Lorraine Jacques et Norbert Gautron, les chansons ont commencé immédiatement et se sont succédé sans interruption jusqu'au temps prévu pour un arrêt et une détente musculaire parce que plusieurs jeunes avaient pris place par terre, non seulement à cause du manque de fauteuils, mais pour ajouter à l'atmosphère. Malheureusement, les tuiles sont plus dures que le sable fin des plages de Floride.

Ernest Gautron s'est attaqué à la première chanson intitulée "Une fille", et malgré qu'il en fût à sa première expérience, il a surmonté la difficulté d'ouvrir une soirée.

Jacqueline Philippe et Henri Dupasquier n'en sont plus à leurs débuts et tout le monde a pu jouir du mariage de ces deux belles voix dans "Pendant les vacances".

Normand Guay nous a chanté "Tu n'avais pas besoin de moi", mais en réalité, nous avions besoin de lui pour compléter notre programme.

Sharon Lelond s'est bien débrouillée en français avec "La chanson de Lara". Un accent sympathique et une belle simplicité lui ont conquis de nombreux amis.

Jacqueline Philippe est revenue ensuite avec Gérald Tétreault dans une mise en scène "Devant la juke-box". Plusieurs personnes ont avoué n'avoir pas entendu les deux chanteurs, captivées qu'elles étaient par la boite-à-musique-télévision qui contenait la ravissante Lorraine Dheilly. L'exiguïté du lieu n'a pas empêché Lorraine d'exécuter ses mouvements avec grâce. Jacqueline et Gérald auront l'occasion de se reprendre au cours de la soirée.

Evelyne Martel, un mince filet de voix qui peut se développer en torrent à l'occasion. "Si c'était vrai" a été bien apprécié.

Marilyn Martel, présentée comme la fille aux grands cheveux dorés, au sourire d'ange et à la voix plus merveilleuse encore, s'est lancée dans le répertoire d'Hervé Vilard. Elle en connait plusieurs et nous a interprété "Mourir ou vivre".

Irène Oliviero nous a transportés dans un monde merveilleux avec sa voix douce et enchanteresse. "N'est-ce pas merveilleux?"

Alain Girardin avec "Laissons dire" s'est prouvé surtout à lui-même qu'il pouvait se présenter devant un auditoire. Avis aux autres garçons qui n'ont pas terminé la course.

Leslie Demas, un des Elektras, nous a présenté une de ses traductions de chansons populaires anglaises: "Un dernier baiser".

Léa Delaquis de sa voix suave et pure a chanté "Le temps de l'amour" de François Hardy.

Puis Irène Oliviero est revenue nous dire que "L'amour est bleu". Accompagnée par l'orchestre de Paul Mauriat sur disque, Irène a suivi le rythme avec beaucoup de facilité, ce qui n'est pas peu dire dans les circonstances: aucune distraction n'est permise.

Après quelques minutes pour bavarder et circuler, tout le monde a repris sa place pour assister à la suite du programme.

C'est Gisèle Philippot qui a assumé la responsabilité d'ouvrir cette deuxième partie. Une robe particulièrement éclatante, un large sourire, des yeux pétillants et une voix puissante et juste au service d'un rythme endiablé, c'est plus qu'il n'en faut pour subjuguer tout l'auditoire pendant un bon moment. Gisèle interprétait "Mon coeur est plein de joie", et cela paraissait.

Jocelyne Labossière, l'invitée d'honneur, est ensuite venue mettre une note personnelle dans cette collection de succès. Trois belles chansons de sa propre composition ont peut-être donné le goût à d'autres de suivre ses traces. Jocelyne demeure à Altamont, anciennement à St-Léon, et s'est mérité d'entrer en finale dans le concours de Radio-Canada pour les auteurs-interprètes. Nous lui souhaitons de briller là-bas comme ici.

Gérald Tétreault, comme symboliquement, a poursuivi avec "Nous prendrons le même chemin".

Marilyn Martel avec une autre chanson d'Hervé Vilard nous a dit: "Capri, c'est fini".

Jacqueline Philippe seraitelle née pour se faire voler le spectacle? Dans son deuxième numéro, "Quelqu'un à aimer", elle était accompagné de deux mini-goguettes, Lise Martel et Mona Philippot, âgées de 5 à 6 ans. La danse de ces deux bouts-de-chou a soulevé les applaudissements à cinq reprises durant la chanson si merveilleusement interprétée d'ailleurs par Jacqueline.

Christiane Avanthay et Jacqueline Delaquis, toutes deux de Notre-Dame-de-Lourdes, ont chanté "Un jeune homme bien", accompagnées par M. Guy Boulianne. Leur interprétation nous a fait l'effet d'une marchandise rare qu'on apprécie beaucoup, mais dont il faut se priver. Espérons que d'autres suivront dans un avenir rapproché.

Evelyne Martel, pour sa deuxième apparition devant le micro, avait choisi "La mini-jupe". On peut dire que pour cette chanson, elle s'est présentée comme quelqu'un qui a beaucoup d'expérience.

Léa Delaquis est venue clore la boite à chansons avec "Tu te reconnaitras".

A remarquer qu'un silence respectueux a régné pendant toutes les chansons et les présentations, chose si difficile à obtenir d'ordinaire. Et cependant, il a suffi de le mentionner au début.

Nous remercions très sincèrement tous ces jeunes chanteurs et chanteuses qui ont offert leur collaboration; les Elektras toujours si disponibles; les chefs de décorations, Lilianne Vandel, Marilyn Martin et Robert Magne; les maitres de cérémonies, Lorraine Jacques et Norbert Gautron qui ont si bien préparé leurs textes qu'aucune minute d'attente n'a indisposé qui que ce soit. La place manquerait pour nommer tous ceux et toutes celles qui ont mis une partie de leur temps et de leur dévouement pour procurer à tous une soirée des plus agréables. Merci donc à tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre, nous ne les oublions pas pour autant.

Les derniers remerciements et non les moindres vont à tous ceux qui se sont rendus en Floride vendredi dernier. L'encouragement est indispensable au progrès.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Ile-des-Chênes

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire tenue le 25 janvier fut rehaussée par la présence de M. J. Chabalier, inspecteur, et M. R. Toupin, de la Caisse Centrale. Prenant une part active aux délibérations, ils surent apporter les éclaircissements requis.

MM. L. Molin, R. Lacroix, R. Fillion et R. Trudeau présentèrent les rapports des différents comités. On signala que la Caisse devient agent-payeur pour N.P.E. et qu'une boite à suggestions et un tableau à affiches avaient été installés. La Caisse fut représentée à l'assemblée annuelle de la Centrale et au C.C.M. Elle participa aux fêtes du Centenaire en y présentant un magnifique char allégorique.

L'amendement permettant à tous les résidents d'être éligibles à devenir membres fut adopté par l'assemblée. On fixa le taux de boni et on procéda à l'élection des officiers devant remplacer ceux sortant de charge.

M. R. Toupin adressa de sincères remerciements à MM. J. Demarcke et R. Trudeau pour les nombreux services rendus à la Caisse. M. Toupin suggèra une campagne d'information, utilisant des méthodes d'animation sociale. Il faut susciter une prise de conscience du rôle que doit assumer le sociétaire dans le mouvement coopératif, et de ce que la caisse lui offre en retour. M. Chaballer encouragea les membres à aller de l'avant et indiqua son optimisme de voir l'actif doublé.

Félicitations à tous les officiers pour leur collaboration et leur assiduité aux réunions. La direction promet pour bientôt deux soirées-surprises d'information et de divertissements.

On compte sur la confiance et l'appui de ceux qui ont participé à cette assemblée de leur Caisse. Que les nombreux absents méditent le sage proverbe: "l'Union fait la Force", et... à l'année prochaine!

Soirée récréative

Le 18 janvier, les officiers de la Caisse Populaire et leurs dames étaient invités à la résidence de M. et Mme L. Molin pour une rencontre sociale. Après la présentation du toast, on dégusta un délicieux souper-buffet offert par la Caisse en reconnaissance des services rendus par les officiers durant l'année écoulée. M. J. Demarcke, président, profita de l'occasion pour féliciter les officiers de leur travail; M. R. Trudeau, gérant, remercia les hôtes en termes choisis. Un programme récréatif termina la soirée.

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 8 février se tiendra la prochaine réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques, La partie du programme soigneusement préparée par le comité spirituel promet de susciter l'attention de tous les membres. Ce n'est pas en se désintéressant, mais bien en participant à l'action de la Ligue qu'on parviendra à jouer un rôle significatif dans le milieu. Pensons-y et soyons présentes!

Comité de presse

— No 546 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui ont la forme d'un chaton.
2—Qui est du Nord-Ouest. — Ile de l'archipel d'Hawaii.
3—Corps dérivé de l'hydrogène (plur). — Fait preuve de snobisme.
4—Assassiner. — Camp. — En finir.
5—Sym. de l'hélium. — Cela. — Manches au tennis.
6—Demi. — Unité des courants électriques.
7—Ensemble des sous-officiers de la flotte.
8—Prép. latine. — Etats des organes. — Consonnes.
9—Grand désordre bruyant. — Plateau sur lequel ont lieu les prises cinématographiques.
10—Terminaison. — Coup sur le tambour. — Fut publié.
11—Dispositif de sélection. — Particule du dialecte provençal.
12—Epoque. — Diminutif de seule.

VERTICALEMENT

1—Excommunie.
2—Poisson. — Trouver charmant.
3—Anneau de cordage. — Demi. — Article.
4—Tache noire.
5—Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. — Administration des tabacs de la régie.
6—Lac d'Italie. — Fleuve de Toscane. — Règle double.
7—Usurier.
8—Pneumatique. — Parcouru des yeux (renversé).
9—Peigne de tisserand. — Arides. — Petite prairie.
10—Façon. — Possessif.
11—Sans honte. — Petit loir gris.
12—Supportés. — Finesse méchante.

SOLUTION DU PROBLEME No 545

■ **Horizontalement:** 1. Héroïcomique; 2. Erectile — Est; 3. Testèrent; 4. Est — Ro — Arcs; 5. Riemann — Ouïr; 6. Ope — Oeuvée; 7. Me — Ai — Urées; 8. Oligocène — Té; 9. Redentée — Set; 10. En — Aa; 11. Edit — Amict; 12. Essartements.

■ **Verticalement:** 1. Hétéromorphe; 2. Erésipèle; 3. Restée — Idées; 4. Oct — Agenda; 5. Itération — Ir; 6. Ciron — Ct — TT; 7. Olé — Nouées; 8. Mena — Erne — Am; 9. Trouée — Ame; 10. Qe — Cuve — Sain; 11. Us — Sieste — Ct; 12. Eté — Ré — Etats.

Un fédéralisme renouvelé...

(Suite de la première page)

dition de ce racisme embryonnaire et virulent".

On ne doit pas en conclure que nous les libéraux fédéraux du Québec sommes favorables au statu quo, a poursuivi M. Marchand.

"La conférence fédérale-provinciale de février révèlera que le statu quo n'est pas notre credo. Mais nous discuterons de questions constitutionnelles précises et éviterons les généralités qui peuvent peut-être créer une atmosphère artificielle de compréhension mais ne règlent aucun problème..."

M. Marchand devait conclure par une mise en garde contre ceux qui construisent des "sociétés sur le papier et en prouvent intellectuellement les structures". Il ajouta:

"Nous ne prétendons pas que notre régime fédéral soit parfait mais, étant donné ce que nous avons été, ce que nous sommes et où nous sommes, c'est le meilleur instrument politique que l'on puisse offrir aux Canadiens français dans la poursuite de leurs objectifs personnels et collectifs."

La thèse de M. Trudeau

Analysant les diverses options constitutionnelles qui se discutent actuellement au Canada, surtout au Québec, M. Pierre-Elliott Trudeau, ministre fédéral de la Justice, conclut de la façon suivante:

"Nous allons assister dans quelques jours à la renégociation de la Confédération. Ce qu'il faut se demander, c'est qu'est-ce qu'il s'agit de protéger et d'aller chercher: plus de droits pour les Canadiens français ou plus de pouvoirs pour la province de Québec?

"S'il s'agit des droits, affirme M. Trudeau, le gouvernement du Québec trouvera en nous, Ottawa, un allié. Johnson et tous les ministres fédéraux canadiens-français ont partie liée: on dira au Canada anglais que les recommandations de la Commission Laureaudeau-Dunton c'est ce qu'on veut. On va faire alliance avec Johnson pour obtenir plus de droits pour les Canadiens français. Quand on aura réussi cela, quand seront protégés les droits des Canadiens français, de Maillardville à la Nouvelle-Ecosse, il n'y a pas un Etat au Canada qui parlera exclusivement au nom de la nation canadienne-française. Robarts aussi parlera au nom de la nation canadienne-française. Thatcher aussi. Et Pearson parlera au nom de tous les Canadiens français du pays.

"S'il s'agit des droits, on marche. S'il s'agit de pouvoirs, faudra voir. On n'est pas contre. Mais le transfert de pouvoirs devra reposer sur des raisons fonctionnelles et non sur le fait qu'un gouvernement parle au nom de la nation canadienne-française.

"Il ne faut pas confondre les droits des Canadiens français avec le désir d'un gouvernement provincial de se bâtir un petit empire."

Le Québec séparé, c'est la fin du Canada

Invité à donner le discours de clôture du congrès, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a réaffirmé une fois de plus que la situation au Canada est grave.

"Le jour approche rapidement où ce destin devra être précisé, a-t-il dit, et la décision qui en découlera pourrait bien, par une combinaison d'extrémisme malavisé des deux côtés aussi bien que d'indifférence et d'intolérance au centre, être tragique et stupide, tant pour le Québec que pour le Canada."

M. Pearson a soutenu qu'"un destin qui sépare le Québec du Canada signifie purement et simplement la fin du Canada, la fin du rêve que caressaient nos ancêtres, du rêve que nous caressons d'une grande confédération humaine s'étendant d'un océan à l'autre".

Pour surmonter la crise canadienne, M. Pearson compte beaucoup sur la conférence sur la constitution, qui aura lieu la semaine prochaine Ottawa.

Il ne voit dans cette réunion qu'un début et il espère que sera créé alors un organisme permanent de discussions.

"Il se peut, a-t-il du reste avoué que la décision la plus importante que nous prenions à notre première réunion sera d'amorcer le processus de transformation de notre fédéralisme et de nous assurer que ce processus se poursuivra jusqu'à ce que la tâche soit terminée."

En terminant son allocution, M. Pearson a fait une brève allusion à la résolution adoptée en fin de semaine au sujet de l'abolition de la monarchie.

Après avoir dit qu'il faut se débarraser des préjugés, il a ajouté: "Cela ne veut pas dire que nous abandonnerons des vieilles valeurs ou que nous tenterons de détruire des institutions ou des traditions alors qu'en ce faisant, nous provoquerons des querelles inutiles qui retarderont et même empêcheront les choses plus importantes que nous aurons à faire".

L'aveugle vient en aide au voyant

Tel est le cas de plusieurs aveugles de nos jours. Selon Mme J. T. Patterson, présidente nationale du Conseil Canadien des Aveugles, des centaines d'aveugles au Canada contribuent au bien-être de la société.

Mme Patterson, elle-même aveugle, voyage sans cesse à l'avantage des aveugles canadiens et rend visite aux membres des quatre-vingts clubs de loisirs du C.C.A. au Canada.

Voici ce qu'elle déclarait au cours d'une entrevue accordée à l'occasion de la Semaine de la Canne Blanche qui a lieu tous les ans sous les auspices de l'organisation dont elle est la présidente ,et de L'Institut National Canadien pour les Aveugles: "Tout le monde s'attend à ce que les aveugles participent activement aux programmes de loisirs et de rééducation de nos organismes privées mais c'est encore plus encourageant de constater que maintenant les aveugles collaborent en grand nombre avec les voyants au service de la collectivité."

Elle cite le cas d'une jeune aveugle, cheftaine de Guides qui dirige sa troupe et suit activement le programme exigé. Mme Patterson parle aussi des dames aveugles qui font la lecture à d'autres personnes plus âgées dont la vue périclite. Ces dames lisent alors des revues transcrites en Braille et s'aventurent même à lire des romans et des nouvelles nécessitant parfois jusqu'à cinq volumes en Braille.

Depuis de nombreuses années, les aveugles sont très actifs dans le domaine musical. Plusieurs dirigent des chorales ou enseignent le piano à de jeunes voyants, d'autres exercent leur profession de pianiste ou de guitariste dans des cabarets ou boites de nuit. Les deux villes de Calgary et d'Edmonton possèdent chacune un orchestre composé de musiciens aveugles.

La fondation catholique du Manitoba

A une assemblée spéciale de la Fondation catholique du Manitoba, il fut décidé d'augmenter le nombre des membres du Conseil d'administration de 6 à 12. En plus des membres fondateurs, Roland Couture, le juge Bernard R. Coleman, Arthur V. Mauro, R. H. McIsaac, John J. Nowosad, Leo Soenen, le Conseil aura comme membres l'hon. juge Alfred Monnin, le Dr P. F. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, E. B. Osler, le Dr Clément Lavoie, R. J. Black, Hugh Delaney.

Le président, Roland Couture, fut réélu, ainsi que le vice-président, Son Hon. le juge Bernard Coleman, et le secrétaire-trésorier, M. Leo Soenen.

C'est la première fois que la Fondation distribuera ses revenus et on fit des dons aux trois bénéficiaires suivants: St. John Bosco, Indian and Metis Cultural Centre, Roseau River Indian Reserve Mission, Assiniboia Christian Centre Inc.

Le rapport financier, dûment vérifié, a démontré que la Fondation catholique avait reçu la somme de $25,404.83, constituée comme suit: Conseil d'état des Chevaliers de Colomb du Manitoba, $10,000; Des amis du Collège St-Paul, $4,700; Legs de la succession Léo Hervo, $10,000; Bourse d'étude de la succession Léo Hervo, $704.83. Pour l'année fiscale se terminant le 30 septembre 1967, les revenus s'élevaient à $539.73.

Au cours de ses remarques, le président du Conseil de l'administration souligna la sagesse et la générosité des Chevaliers de Colomb qui avaient lancé un tel fonds et qui avaient également fait don de $1,000 pour défrayer les frais d'organisation lors de l'incorporation en 1964. De plus, les Chevaliers de Colomb avaient versé un montant additionnel de $10,000 comme fonds commémoratif du Centenaire. Ceci était certes le point culminant d'un rêve que plusieurs avaient fait de mettre sur pied une fondation catholique au Manitoba. Parmi ceux qui avaient pensé à un tel projet, on ne peut oublier Léo Hervo, de regretté mémoire, dont la succession présentait le premier legs de $10,000.

De dire le président, la Fondation catholique du Manitoba est maintenant bien lancée, avec des fonds modestes pour le présent, mais les gestes posés au cours de ces permières années augurent bien pour l'avenir. Nul doute que plusieurs penseront à la Fondation catholique qui a pour but d'aider au service de la société.

Les vrais séparatistes!

Qui sont les vrais séparatistes? Les Québécois bouillants et impétueux qui, désespérant du sort des francophones dans un Canada où se perpétue l'asservissement d'un bon nombre d'entre eux, prêchent la sécession, ou les responsables de l'asservissement?

Depuis quelques années, les premiers sont beaucoup plus bruyants que les seconds et c'est d'eux que l'on parle surtout, mais à n'en pas douter, ce sont les seconds qui sont les véritables séparatistes puisqu'ils sont la cause des menées indépendantistes des premiers.

Dans certains milieux, — celui de la capitale fédérale par exemple, — on se berce parfois d'illusions et on se plait à croire que les réactionnaires francophobes sont disparus ou en voie d'extinction. Il n'y a pas de doute qu'ils sont de plus en plus rares, mais il en existe encore, à preuve une section albertaine de la "Canadian Protestant League" qui s'était donné comme mot d'ordre du Centenaire: "Get Rid of Quebec", — "Débarrassons-nous du Québec".

Un lecteur albertain nous signale le fait et nous mentionne qu'en Tribune libre de l'"Edmonton Journal", quelqu'un écrivait récemment que le Québec est le cancer de la société canadienne et que la chirurgie s'impose de toute urgence.

Aux attitudes de ce genre et aux propos du Premier ministre Manning, de l'Alberta, — ce M. Manning qui déclarait il y a peu de temps que la dernière chose qu'il souhaitait était bien l'établissement de tribunaux francophones dans sa province, — il est évident que beaucoup de chemin reste à parcourir pour faire de tous les habitants de ce pays de véritables Canadiens, soit des gens conscients de la dualité culturelle du Canada.

Dans le quotidien déjà cité, un article signé Enid McCalla vient de dénoncer l'étroitesse d'esprit de ces anglophones qui confondent progrès du français au Canada et perte de leurs propres droits. L'auteur rappelle et condamne le bris de parole envers les francophones des anciens Territoires du Nord-Ouest auxquels, à la création de l'Alberta, le gouverneur général, Sir John Young, avait promis le respect de leurs droits. "Au nom de Sa Majesté, avait-il dit, je puis vous assurer qu'après votre union au Canada seront respectés tous vos droits civiques et religieux".

Il n'en fut rien, comme on le sait fort bien, même si, à l'époque de l'Union, les Canadiens de langue française formaient la majorité des habitants des Territoires.

Enid McCalla s'insurge contre le bris de parole et signale aux étroits d'esprit que l'expansion du français au Canada ne forcera aucun anglophone à apprendre le français contre son gré. "On ne saurait tenir les Albertains d'aujourd'hui responsables des injustices d'hier, mais nous pouvons certes les blâmer si, tôt en 1968, ils ne veulent pas mettre fin aux injustices".

L'auteur dénonce également les écarts de langage du Premier ministre de l'Alberta qui, devant les réclamations des Canadiens français, parle de répercussions fâcheuses, de champs de bataille et de colère.

Devant tous ces faits et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, devant l'appel d'ignorants qui invitent le Québec à pratiquer le bilinguisme avant de l'exiger des autres, l'auteur conclut que l'Alberta est séparatiste.

C'est évidemment aller un peu loin puisque tous les Albertains ne sont pas étroits d'esprit, mais ce sera la vérité si, sourde aux recommandations de la Commission d'enquête sur le bilinguisme, la province de M. Manning refuse d'accorder aux francophones le droit à l'enseignement dans leur langue.

Marcel Gingras
(Le Droit 8-1-68)

M. et Mme E. Dunand, autrefois de St-Hubert, ont fêté leur 50e anniversaire de mariage

ST-HUBERT — M. et Mme Edmond Dunand (Anna Cottin), de Victoria, C.-B., célébraient leur 50e anniversaire de mariage le 29 novembre. Une messe fut célébrée à leurs intentions, à 7 h. 30 p.m., par Mgr O. Connell en l'église St-Joseph. M. Gubbells dirigeait le choeur de chant et M. Langkanwner agissait comme commentateur.

Les jubilaires étaient accompagnés de M. Maurice Gérard et Mme Cécile Joos, qui remplaçaient les garçon et demoiselle d'honneur d'il y a 50 ans, M. André Dunand et Mlle Cécile Cottin (Mme M. Raffard), frère et soeur des mariés.

Après la messe, une soirée sociale eut lieu à la salle paroissiale. La table d'honneur était décorée d'un bouquet composé de blé, avoine, herbes et quenouilles en souvenir des années passées sur la ferme à St-Hubert.

Au nombre des 70 invités se trouvaient plusieurs anciens de St-Hubert et des environs: MM. et Mmes Maurice Gérard, Constant Praud, Charles Egg, Wilfrid Raffard, Stan Gamble et leur fille, Léo Jordens, Hilaire Jordens, B. Strandlund et leur fils, M. Gaston Raffard et Mme Curran (Alida Faffard).

M. Constant Praud proposa le toast, puis M. L. Strandlund exécuta "Saskatchewan" et "The West a nest and you". Après ces chants, le plus jeune des petits-fils des jubilaires, Michel Olton, présenta à ses grands-parents deux portraits de famille de tous les petits-enfants.

Mme Dunand fit la première coupe dans un gâteau en forme de livre ouvert avec décorations blanches et jaunes. Sur une page se trouvaient des roses jaunes et sur l'autre figuraient les souhaits des enfants et petits-enfants.

Les Dames d'Autel de St-Joseph servirent un délicieux goûter, pendant que tous chantèrent en choeur. La fête se termina par la présentation, par Mme Clark et Mlle Rose Cardin, au nom de la famille et des amis, d'un plateau en argent et d'un service à thé en porcelaine or. M. et Mme E. Dunand reçurent de nombreux messages de félicitations.

Le fils du jubilaire, M. Xavier Dunand, et sa famille, de Whitewood, n'ont pu assister à cette fête.

Au cours de la soirée, le maître de cérémonies, M. Laprise, annonça que M. et Mme Jack Olton (Yvonne Dunand) célébraient leur 22e anniversaire de mariage et que M. et Mme Léo Jordens avaient célébré leur 44e anniversaire le jour précédent.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme R. Cardin, récemment arrivés d'Angleterre, Mme R. Pollit (Angela Olton), de Vancouver, et M. A. J. Pord, de Californie. Les hôtes de cette fête étaient M. et Mme A. Pord, de Victoria.

Réunion

La première réunion des Dames d'Autel pour l'année 1968 eut lieu le 22 janvier avec dix membres présents. Après la lecture des minutes de la dernière assemblée et du rapport financier, on rapporta qu'une lettre de remerciements pour dons à l'occasion des fêtes de Noël avait été reçue.

On décida qu'une partie de cartes aurait lieu au mois de février. La date est laissée à la discrétion des hôtesses. Mme Emile Payot gagna le prix de la soirée. Un goûter fut servi par Mmes E. Payot et U. Brûlé.

La prochaine réunion se tiendra le 26 février alors que ce même soir on fera le piquage de la couverture pour la Croix-Rouge.

Malades

M. Eugène Poncelet, père, est de retour chez ses fils et bru, M. et Mme Louis Poncelet, après une dizaine de jours à l'hôpital de Broadview.

M. Léon Beaujot a été hospitalisé à Regina pour intervention chirurgicale.

Va-et-vient

Mme R. Istace a passé deux jours à Prince-Albert où elle a visité sa soeur religieuse au Mont St-Joseph.

M. et Mme F. Dartige et leur fils, Kenny, et M. G. Flick sont allés à Brandon pour affaires. Mlle Ellen James, d'Alexander, est revenue avec eux pour la fin de semaine.

Mlles Judith et Louise Jordens, de Regina, ont visité leurs parents en fin de semaine dernière.

MM. et Mmes René et Albert Istace et L. Trail et leur famille, de Kennedy, ont rendu visite à M. et Mme Robert Istace, dernièrement.

M. Paul Payot est allé à Regina la semaine dernière.

Mlles Sharon Bachtold s'est rendue à Weyburn avec l'équipe de ballon-panier de Kipling.

M. et Mme Ernest Gatin, de Regina, ont visité des parents et amis dernièrement. Mme G. de Laforest les accompagnait et a visité sa mère, Mme M. Boutin.

MM. Marcel et Emile Beaujot, de Wapella, ont visité des parents et amis dernièrement.

La balance de l'assurance-vie entre le Canada et les Etats-Unis

La "balance commerciale" de l'assurance-vie entre le Canada et les Etats-Unis est favorable au Canada, d'après les chiffres publiés par l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie.

Treize compagnies d'assurance-vie canadiennes, qui ont fait des affaires aux Etats-Unis en 1966, ont reçu $329,100,000 (en dollars des Etats-Unis) sous forme de primes et de paiements pour rentes; elles ont payés $229,600,000 (en dollars des Etats-Unis) en indemnités aux assurés des Etats-Unis.

Par contre, les 51 compagnies d'assurance-vie des Etats-Unis, qui ont fait des affaires au Canada en 1966, ont reçu $293,600,000 (en dollars canadiens) en primes et paiements pour rentes; elles ont payé $220,400,000 (en dollars canadiens) en indemnités aux assurés canadiens.

Le président de l'Association, M. A. H. Lemmon, déclare à ce sujet: "En fait, l'argent des primes et des indemnités ne voyage pas d'un pays à l'autre. L'excédent des primes sur les indemnités est placé dans les pays d'origine, de façon à rapporter des intérêts pour les assurés de ce pays, jusqu'au moment où l'on en a besoin pour payer des indemnités".

Les compagnies canadiennes déclarent que leurs placements aux Etats-Unis, pour leurs assurés des Etats-Unis, s'élèvent à $2,791,000,000 (en dollars des Etats-Unis), tandis que les compagnies des Etats-Unis signalent que leurs placements au Canada, pour leurs assurés canadiens, se chiffrent par $2,084,000,000 (en dollars canadiens). Aux Etats-Unis comme au Canada, les lois sur l'assurance exigent que les compagnies déposent ou confient à un fiduciaire, dans le pays, des fonds destinés à couvrir leur passif envers les assurés du pays.

M. Lemmon a également déclaré: "L'importance de cette activité bilatérale en assurance-vie est une preuve évidente de la confiance que les populations du Canada et des Etats-Unis éprouvent l'une envers l'autre ainsi qu'envers leurs compagnies d'assurance-vie".

Jusqu'en 1952, le total du revenu des primes reçu aux Etats-Unis par les compagnies canadiennes exerçant leur activité dans ce pays était inférieur au total du revenu des primes reçu au Canada par les compagnies des Etats-Unis faisant des affaires dans notre pays. Depuis lors cependant, la situation est renversée et ne cesse de s'améliorer en faveur des compagnies canadiennes.

C'est le domaine des rentes — où le rapport est en faveur des compagnies canadiennes par plus de 7 pour 1 — qui donne l'avantage au Canada. En 1966, les compagnies canadiennes ont reçu de leurs assurés des Etats-Unis $260,000,000 (Etats-Unis) en paiements pour rentes. Pendant la même période, les compagnies des Etats-Unis ont reçu des Canadiens $285,100,000 (Canada) en primes de polices mais $8,500,000 (Canada) seulement en "primes" pour rentes.

Des $2,791,000,000 (Etats-Unis) placés aux Etats-Unis par les compagnies d'assurance-vie canadiennes, 40.4 pour cent sont placés en obligations et 35.3 pour cent en prêts hypothécaires et en immeubles. D'autre part, les placements des compagnies des Etats-Unis au Canada se chiffrent par $2,084,000,000 (Canada) dont 55.2 pour cent en obligations et 39.2 pour cent en prêts hypothécaires et en immeubles.

Les compagnies des Etats-Unis, des placements supplémentaires s'élevant à $5,000,000,000 (Canada).

Communiqué

Gravelbourg

Va-et-vient

M. et Mme Philippe Beauchesne, leurs fille et gendre, M. et Mme Gary Stamm, et leur fillette, Debra, sont partis en vacances en Californie.

M. et Mme Dumont Lepage sont partis à Hawaii pour quelques semaines de vacances.

M. et Mme Gérard Soucy se sont rendus à Mynarski Park, Alberta, pour la graduation de leur fils, Gilles, de la Gendarmerie Royale. Il est maintenant transféré à Montréal.

Prince-Albert

Festival

Préparez-vous pour le Festival d'hiver qui se tiendra du 18 au 25 février. Il y aura courses en Ski-doo, courses de chiens "Huskies", danses carrées, concours de gigue et de violoneux, couronnement de la Reine d'hiver, etc.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Aimé Brisebois ont eu la visite d'une amie de Shaunavon.

M. et Mme Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg, sont venus visiter M. l'abbé Roger Ducharme, dernièrement. MM. et Mmes Alfred Chabot, Joseph et René Couture allèrent les rencontrer au presbytère.

M. et Mme Gérard Desharnais sont allés à Ponteix pour y visiter des parents. Ils recevaient la visite de M. et Mme Alcide Desharnais, dernièrement.

M. et Mme Rosaire Chabot allèrent chercher Mme Larose, mère de Mme Chabot, au Manoir de Ponteix afin qu'elle passe quelques semaines avec eux.

Mme Valmore Couture est hospitalisée à Gravelbourg pour quelques jours.

M. et Mme Lucien Beaudoin sont allés chercher leur fille à Regina et ont visité Mlle Paulette Chabot, MM. et Mmes Albert Dubé et Albert Wall. Ils ont aussi visité des parents à Gravelbourg.

Debden

Va-et-vient

M. Aimé Lehouillier, de New Westminster, C.-B., est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Laurier Lehouillier.

M. Wilfrid Parent et sa fille, Diane, sont de retour d'un voyage à Cornwall, Ontario, où ils ont assisté aux fêtes du mariage de M. et Mme Wilfrid Charron. Mme Charron est la soeur de M. Parent.

MM. Albert Bisson et Camille Lepage sont partis visiter leur parenté du Québec.

M. et Mme Laurier Lehouillier sont partis pour un voyage à Nassau, Bahama, gracieuseté de la compagnie Cockshutt pour laquelle M. Lehouillier est agent.

M. et Mme Edmond Lajeunesse, ainsi que Mmes Charles Doré, Roland Beaulac et Omer Lajeunesse, sont allés à Guy, Alberta, assister aux funérailles de M. Aurèle Lambert, beau-frère de Mme Omer Lajeunesse.

Saint-Front

Çà et là

Le 7 janvier, M. l'abbé U. Dubois donna un résumé du rapport financier de la paroisse et l'on espère que la construction du nouveau presbytère commencera durant l'été.

M. Joseph Le Strat fut élu marguillier pour un terme de 3 ans, remplaçant M. Joseph Plamondon sortant de charge.

M. et Mme Arthur Lamoureux visitèrent dernièrement Mme Agnès Bonthoux, à Carrot River.

M. et Mme P.-H. Proulx sont revenus le 9 janvier d'un voyage d'un mois chez leurs enfants d'Edmonton et Llyodminster, Alta. Ils passèrent par Moose Jaw où ils visitèrent M. et Mme Hormisdas Proulx.

M. et Mme Maurice Bussière eurent la visite de M. Lucien Moyen, d'Edmonton, Alta, M. Jules Moyen, de Prince George, C.-B., M. et Mme Jean Courteau, de Zenon Park, M. et Mme Laurent Courteau, de Prince-Albert, M. et Mme Roger Moyen, de Regina, MM. et Mmes Henry Moyen et Peter Spikawka, de Spalding.

Mlle Alvine Moisan et M. Gérald Rawlett, de Saskatoon, visitèrent M. et Mme Paul Moisan, dernièrement.

Mme Marie Vaillancourt, sa fille, Mme Julien LeBlanc, et une petite-fille, de Flin Flon, Man., ont visité leurs parents de la localité.

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

LUNDI au VENDREDI

6.55—Ouverture
7.00—Réveille matin
7.15—Chez Miville
8.00—Radio journal
8.05—Les nouvelles du sport
8.10—Soleil levant
9.00—La prière du matin
9.15—Les nouvelles locales
9.25—Les nouvelles Agricoles
9.30—Des machines et des hommes
9.45—Un homme vous écoute
10.00—Entre vous et moi
11.00—D'une certaine manière
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (1ière édition)
11.54—Les nouvelles du sport
12.00—Radio journal
12.15—Au hazard
12.30—Le père Legault vous écoute
1.00—Deuxième tasse de thé
1.30—Place aux femmes
2.30—Requêtes et variétés musicales
3.30—Fémina
3.45—L'Eglise dans l'histoire (lundi, mercredi, vendredi)
3.45—Culture et musique (mardi, jeudi)
3.55—Nos malades
4.00—Surboum 710
4.30—Présent (2e édition
5.00—Radio journal
5.20—Nouvelles locales
5.25—Les nouvelles du sport
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Des machines et des hommes
6.00—Les joyeux troubadours
6.30—Faire sa vie
6.45—Marie Tellier avocate

Lundi soir

7.00—Orchestre de chambre de Québec
7.30—Sur touts les scènes du monde
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Mardi soir

7.00—Les affaires de l'Etat
7.15—Enfance d'écrivains
7.30—OSM & OST
8.30—Des livres et des hommes
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvres de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Mercredi soir

7.00—Concert du mercredi
8.30—Chronique de l'entre deux guerres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Les chefs-d'oeuvres de la musique
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Jeudi soir

7.00—Petit théâtre
7.30—Orchestre de chambre de Québec et Vancouver
8.30—Jeux
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Organistes canadiens
10.00—Musique de notre siècle
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Vendredi soir

7.00—Loge à l'opéra
7.30—Musique canadienne de piano
8.00—Documents
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Les nouvelles du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Journée du samedi

6.55—Ouverture
7.00—Soleil levant
8.00—Variétés (musique douce)
8.30—Au temps du 78
9.00—La prière du matin
9.15—Les nouvelles locales
9.25—Les notes magiques
9.30—A votre santé
9.45—Nouvelles et commentaire SWP
10.00—La semaine des Arts
10.30—Tante Lucille
11.00—L'histoire comme ils l'ont faite
11.30—L'homme et le sol
11.55—Les nouvelles du sport
12.00—Radio journal
12.15—Place publique poste de CKSB
1.00—L'opéra
4.30—Le monde parle au Canada
5.00—Radio journal
5.10—Les coulisses de l'actualité
5.30—Le chapelet en famille
5.45—Musique
6.00—La parole est d'or
6.30—D'un océan à l'autre
7.00—Salut les copains
8.00—J'ai tant dansé
9.00—Radio journal
9.10—Le monde en marche
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Danses et cadences
11.00—Radio journal du poste CKSB
11.08—La pensée du soir
11.10—La fin des émissions

Journée du dimanche

8.55—Ouverture
9.00—Récital du réseau
9.30—Match intercités
10.00—La messe dominicale
11.00—Récital du dimanche
11.30—Présent dimanche
12.00—Radio journal
12.10—Les nouvelles du sport
12.15—La revue de la semaine (SPC)
12.30—L'autre rive
1.00—Sur quatre roues
4.00—Radio variétés
5.00—Radio journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Cours universitaires
6.00—Le kiosque à musique
6.30—Del Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio journal et sport
9.15—Le cabaret du soir qui penche
11.00—La pensée du soir
11.02—La fin des émissions

Chronique de CFRG

La direction a distribué vendredi dernier les relevés de l'impôt sur les salaires des employés durant l'exercice fiscal 1967. A voir la mine réjouie des employés de CFRG, on aurait pu croire qu'ils se félicitaient de leur quote-part versée au Trésor fédéral. Hélas, ce n'était pas le cas... cette mine réjouie n'est qu'apparente, une mine de mise pour la circonstance, qui fit place aussitôt à une déconvenue, lorsqu'ils connurent ce qu'ils avaient payé en impôt sur leurs salaires; ce que nous appelons l'impôt de la sueur.

Cela donna lieu à des commentaires acerbes à l'adresse du gouvernement fédéral. Tout cela n'est pas nouveau, car depuis que le travailleur paie des impôts, disons depuis que le monde est monde, c'est lui qui, toutes proportions gardées, paie le plus. On accuse souvent, à tort ou à raison, le travailleur d'être turbulent, de ne jamais être content, de ne jamais se tenir tranquille et bien sage. Admettons que parfois le monde du travail soit turbulent, mais on ne pourrait l'accuser d'indocilité. Le travailleur paie ses impôts par une retenue faite à la source de son salaire, donc pas moyen de tricher.

Alors soyons francs, si les travailleurs sont parfois mécontents ou jamais contents, au moins ils ne sont pas tricheurs. Ils jouent le jeu franchement. Il vaut mieux les laisser se plaindre de temps à autre, de cette façon ils se tiennent tranquilles. Au fait, ils en ont de la chance de recevoir chaque quinzaine un chèque qui leur assure leur subsistance. Cette réflexion, je l'ai entendue souvent, même au cours de réunions d'Action Catholique!

Daniel Bertrand, le guitariste de CFRG, est parti en "permission" de dix jours à Montréal, sa ville natale. Depuis quelques mois au service de CFRG, Daniel a éprouvé subitement le besoin de se retremper dans l'atmosphère de la Métropole et reviendra bien vite avec une nouvelle corde, pas à son arc, mais très certainement à sa guitare. Nous nous réjouirons de le voir revenir pour nous raconter...

M. M.

Vawn

Réunions annuelles

La réunion annuelle du Club de Vawn eut lieu le jeudi soir 18 janvier dans la salle paroissiale, avec douze dames présentes. Mme N. Higgins fut élue présidente; Mme Léo Casavant, vice-présidente; Mme Louis Phaneuf, trésorière, et Mme Eddy McCaffrey, secrétaire.

On rapporta que l'année écoulée avait été fructueuse, grâce aux banquets, bingos, etc., et que les dames méritaient des félicitations pour le bon travail accompli au cours de l'année.

Mme F. Blanchette, secondée par l'assemblée, proposa que des remerciements soient adressés à Mme W. Beaudoin, présidente sortant de charge.

Un don de $20.00 fut offert à la bibliothèque de l'école, un de $10.00 à l'hôpital d'Edam et un autre de $10.00 à la Croix-Rouge.

Il fut décidé par l'assemblée que deux groupes de dames seraient formés pour prendre charge des activités, telles que pique-nique, banquets, bingos, etc., au profit du club. Mmes L. Weber et L. Godbout seront en charge d'un groupe de dames, et Mmes A. Ste-Marie et R. Blanchette d'un autre groupe. Ces deux dernières auront aussi charge du souper au poulet qui sera organisé par la Caisse Populaire Battleford (succursale de Vawn) et qui aura lieu le vendredi 9 février à la salle de Vawn, à 6 h. p.m.

On peut se procurer des billets en s'adressant au bureau de la Caisse Populaire ou à l'un des directeurs pas plus tard que le 2 février.

Après le souper il y aura réunion annuelle de la Caisse. Venez en grand nombre rencontrer le personnel et vous renseigner sur les services qu'un membre peut obtenir de la Caisse. M. A. Gareau, gérant, est à votre disposition pour vous donner toutes les informations nécessaires. Un prix d'entrée sera tiré.

Çà et là

A la première réunion du conseil du village pour la nouvelle année, M. L. J. Weber fut réélu superviseur; Mme N. Higgins, assistante; M. N. Higgins, secrétaire-trésorier, et M. A. Gélinas, conseiller.

Mme N. Higgins a été choisie pour représenter le village de Vawn au comité de direction de l'hôpital d'Edam et au Conseil de la santé de la région.

Etaient en visite chez M. et Mme W. Beaudoin, en fin de semaine du 19 janvier: leurs gendre et fille, M. et Mme J.-M. Roy, d'Allan, Sask.

Mme E. Smith est allée aux funérailles d'une tante, à Winnipeg. Sa fille, Diane, de Saskatoon, s'est occupé du bureau de poste pendant son absence.

Regina

Alliance Française

La réunion annuelle de l'Alliance Française de Regina eut lieu à Saskatchewan House le vendredi 26 janvier. Il y eut élection de l'exécutif qui se compose comme suit: M. C. M. Fresco, président; le Dr O. M. Abrioux et M. L. Pétry, vice-présidents; Mme P. Begrand, secrétaire; le Dr G. J. Buck, trésorier; Mme J. Rejskind, trésorière adjointe des classes; Mme E. Brown, le Dr Bennett et Mlle Fullerton, conseillers.

Suivant la réunion, le Dr Abrioux, du Département des langues modernes au Campus de Regina, donna une causerie ayant comme thème "Verlaine et l'impressionisme" qu'il rehaussa de merveilleuses diapositives.

Des classes en conversation française, organisées par l'Alliance Française, seront tenues régulièrement à Saskatchewan House.

Va-et-vient

M. Napoléon Gilbert est allé passer quelque temps chez ses enfants à Vancouver.

Bon succès à la famille Théodore Théoret qui quitte Regina pour aller résider à Saskatoon.

Mme Séraphine Miron, de St-Boniface, passe l'hiver chez sa fille, Mme David Toupin, convalescente à la maison après avoir été hospitalisée.

Partie de cartes

N'oubliez pas la prochaine partie de cartes, organisée par les Dames d'Autel, qui aura lieu à la salle St-Jean-Baptiste le dimanche 11 février, à 8 h. p.m.

A l'Alliance Française de Regina

Au cours de l'année 1967, l'Alliance Française de Regina a eu le plaisir d'offrir à ses membres et à leurs amis, des soirées cinématographiques, artistiques, musicales, ainsi que des conférences.

Films: le 27 janvier 1967, à Saskatchewan House, 3 films artistiques et documentaires: Images Médiévales (couleur), George Sand, biographie, et Répétition d'Hamlet chez Jean-Louis Barrault; le 18 mars 1967, à Saskatchewan House, "La Nuit est mon Royaume" avec Jean Gabin et Simone Valère; le 20 mai 1967, à la Bibliothèque municipale, "Un Autre Pays", version française des "Dry-landers", film canadien, histoire des pionniers de la région de Swift Current avec Frances Hyland et Don Francks; le 22 septembre 1967, à Saskatchewan House, deux films documentaires en couleur sur la France: "O Saison, O Châteaux" et "La Côte d'Azur"; le 26 octobre 1967, à Saskatchewan House, un film documentaire en couleur sur la France: "Découverte de la Bretagne"; un film à long métrage avec Jean Gabin et Bourvil: "la Traversée de Paris".

Récitals: le 22 septembre 1967, à Saskatchewan House, M. H. Brauss, professeur au Conservatoire de Musique de l'Université de Regina, interpréta au piano "Sonatina" de Ravel, "Deux Préludes" et "l'Ile Joyeuse" de Debussy; le 8 décembre 1967, à la Bibliothèque municipale, M. T. B. Manshardt, professeur au Conservatoire de Musique de l'Université de Regina, interpréta au piano "Sonate en C mineur" de Chopin et quelques oeuvres de son choix de Debussy.

Conférences: le 22 février 1967, à la Bibliothèque municipale, M. Henri de Villenoisy, conférencier officiel de l'Alliance Française, sous-directeur au Ministère des Affaires culturelles, direction de l'Architecture du gouvernement français, nous parla "Les constructions modernes en France" illustré de kodachromes; le 8 avril 1967, à Saskatchewan House, M. André Joubert, professeur à l'Université de Manitoba et président de l'Alliance Française de Winhipeg, nous parla "L'existentialisme dans les romans de Jean-Paul Sartre"; le 7 novembre 1967, à Saskatchewan House, M. Roger Gouze, conférencier officiel de l'Alliance Française, professeur de philosophie, auteur, journaliste, ancien directeur général des Alliances Françaises d'Argentine et actuellement directeur de la Maison de l'Alliance Française de Paris, nous parla sa Bourgogne natale avec projections à l'appui.

Au cours de l'année écoulée, l'Alliance Française a été en mesure d'organiser 10 classes de conversation française, fréquentées par environ 140 élèves. Grâce au revenu de ces classes, aux contributions des membres, aux subventions accordées par le Département de l'Education de la province, ainsi qu'aux donations de membres et du Département des Affaires culturelles de la province de Québec, l'Alliance a pu encore, au cours de l'année, octroyer la somme de $1,500 de bourses à des étudiants et professeurs méritants se destinant à l'enseignement du français dans la province.

Les heureux récipiendaires furent: a) Bourses pour l'Université Laval ($200.00 chacune): Mlle Carol Ewen, de Saskatoon, Mme Yvone Devrome, de Lloydminster, M. Winston Barliszen, de Regina, Mlle Lucille Marcotte, de Saskatoon, et M. Daniel Gerle, de Rosetown; b) Bourses pour l'Université de Saskatchewan, Regina Campus, à Gravelbourg ($100.00 chacune): Mlle Elmire Sansregret, de Saskatoon, Mme Mary Jane Kirk et Mlle Ellen Cameron, de Regina, Mme Mary Cote Cropp, de Langenburg, et M. Robert Revet, de Regina.

Les certificats furent remis à chacun par le vice-président, M. L. Pétry, au cours de la soirée du 20 mai 1967.

Pour terminer, j'aimerais exprimer mes plus vifs remerciements d'abord aux membres de l'exécutif qui m'ont si bien soutenu et qui se sont admirablement associés à tous les efforts nécessaires pour mener à bien notre mission et nos projets; ensuite à l'apport de tous nos membres, au dévouement de tous les professeurs de français; au personnel de Saskatchewan House pour toute l'aide apportée à nous rendre la tâche plus aisée et enfin au Département de l'Education de la province de Saskatchewan, ainsi qu'au Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, sans qui nous n'aurions sans doute pas pu concrétiser notre principal projet de bourses.

Le président

Willow-Bunch

Çà et là

MM. Roger et Claude Dionne sont allés à Regina, le 25 janvier, pour y chercher leurs parents, M. et Mme Edouard Dionne. M. E. Dionne a subi, le 12 janvier, une opération à l'hôpital des Soeurs Grises où il était patient depuis le 29 décembre.

M. Léonard Bourdages, président du Bureau de direction de l'hôpital local, M. R. Granger, secrétaire, M. J.-B. Giraudier, représentant la municipalité rurale, Mme R. Drouin, représentant la ville locale, et M. Wilbert Farwell, représentant St-Victor, sont allés en délégation à Regina, le 17 janvier, afin d'y rencontrer le ministre de la Santé publique, M. Grant.

M. et Mme Robert Gosselin sont allés visiter leur mère et belle-mère, patiente à l'hôpital de Regina depuis le début de janvier.

M. et Mme Philippe Cayer, Mme Maurice Durand et son neveu, Lionel Durand, ont rendu visite à M. Maurice Durand, patient à l'hôpital de Regina où il a subi une opération.

Mme Sylvio Sylvestre est de retour de l'hôpital de Saskatoon où elle fit un séjour de quelques semaines.

Mme Eugène Lespérance est revenue de l'hôpital de Moose Jaw.

M. J.-Denis Bruneau fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia où il a subi une opération dernièrement.

M. et Mme Arthur Leduc sont revenus d'un séjour chez leur fille, à Prince George, C.-B.

M. Robert Laberge s'est rendu à Regina où il prit l'avion pour Montréal. Son neveu, André Laberge, qui était chez M. et Mme L. Couture depuis quelque temps, l'accompagna jusqu'à Regina.

Mme L. Couture alla conduire sa petite-fille, Gisèle, chez ses parents, déménagés dernièrement de Moose Jaw à Regina.

Mme Ovila Lespérance, son fils, Paul, Mmes Rose Balaux et Pierre Desautels sont allés à Saskatoon afin d'assister au mariage de M. Raymond Duperreault, fils de M. et Mme Cléas Duperreault.

MM. et Mmes Armand Lautier et Laurent Deblois ont rendu visite à M. et Mme Paluic, à Moose Jaw, dernièrement.

M. et Mme Viateur Forest se sont rendus aux funérailles de M. Leroy, à Dollard.

M. Irénée Granger a visité son fils, Roger, et sa famille, à Medecine Hat.

M. et Mme Paul-Emile Piché sont allés passer quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Lucien Beaulac, à Victoire.

M. Philippe Cayer est allé chercher ses parents, M. et Mme Henri Cayer, à Moose Jaw. Ces derniers revenaient d'un voyage dans l'Est où ils ont visité des parents et amis.

M. L. Youngberg est retourné à son emploi à Princeton, C.-B., après avoir passé quelque temps à Willow-Bunch.

M. et Mme Siméon Boisvert ont conduit leur fille, Ida, à Regina où elle est étudiante à l'université.

MM. Albert Lavallée et Henri Duperreault fréquentent l'université depuis le 10 janvier.

Wawota

Çà et là

Mlle Alice Baudu, de St-Boniface, Man., est venue visiter ses frère et belle-soeur, M. et Mme André Baudu, de Vandura.

M. et Mme Lionel Zébière, accompagnés de M. et Mme Maurice Zébière, rendirent visite à Mme Georgina Zébière, Mme Georgette Lemoine et leurs oncle et tante, M. et Mme Robert Jacques.

Mmes Georgette Lemoine et Georgine Zébière sont de retour chez elles après un séjour à l'hôpital de Wawota.

Félicitations à Mme Marie-Louise Rollin à l'occasion de son 88e anniversaire de naissance.

Votre testament est-il bien rédigé?

Les lois qui régissent les successions au Canada sont tellement compliquées que si le mari n'apporte pas le plus grand soin à la rédaction de ses dernières volontés, sa femme n'aura littéralement pas les moyens d'être veuve. Il est important d'avoir un testament bien fait, rédigé avec l'aide d'un homme de loi compétent.

Beaucoup s'imaginent que pour qu'il y ait succession, il est nécessaire que des biens considérables soient en jeu. C'est faux. Au regard du fisc, le moindre objet qui vous appartient constitue déjà une succession. Toute succession évaluée à plus de $50,000 est soumise aux impôts fédéraux. En outre, les provinces de Québec, d'Ontario et de Colombie-Britannique imposent des droits successoraux.

Qu'advient-il des biens du mari à son décès? Le banquier est obligé, de par la loi, de mettre les scellés sur le coffret de sûreté et de bloquer les comptes courants, ainsi que les comptes d'épargne. S'il avait des comptes communs avec son épouse, celle-ci ne pourra plus y prélever d'argent, même s'ils contiennent ses fonds personnels. Il lui sera également impossible de vendre ou de transférer librement des titres du patrimoine commun, comme de retirer des objets personnels de valeur. Il se peut même que la veuve n'ait pas le droit d'encaisser un chèque en règlement du salaire de son mari s'il dépasse le montant fixé par les règlements provinciaux.

Ainsi, la première difficulté que la femme peut rencontrer est de trouver le moyen de se procurer suffisamment d'argent liquide pour faire face à ses dépenses en attendant que la succession soit réglée. L'ensemble de la procédure, pour une succession imposable qui ne présente pas de complications, dure habituellement de quatre à dix mois. Cela traine beaucoup plus si le testament est contesté ou la succession complexe.

On recommande donc de prendre conseil auprès de personnes qualifiées pour toutes les complexités d'ordre légal. Mais, en général, déclarent les experts, les précautions à prendre en tous les cas sont les suivantes:

1. Rédiger votre testament avec l'aide d'un homme de loi compétent, avocat ou notaire.
2. Dresser l'inventaire de votre actif — maison, assurance, argent comptant, titres, biens personnels — et en faire l'évaluation approximative.
3. Prendre des dispositions pour permettre à l'épouse d'obtenir immédiatement des fonds suivant le décès du mari.
4. S'assurer que la femme connait l'actif de la famille, ainsi que l'endroit, où se trouvent les titres de propriété. Consigner à son intention tous ces renseignements par écrit.



Q. — Notre fils doit se marier à la fin de février. Les mères des mariés doivent-elles porter un chapeau pour la cérémonie religieuse et pour le diner? Nous apprécions beaucoup votre beau travail. — **Mère en peine**

R. — Il serait préférable que ces dames portent un chapeau pour ce mariage. A moins qu'il ne soit de fourrure, elles peuvent, si elles le désirent, le garder aussi pour le diner.

☆ ☆ ☆

Q. — Quelle est cette manie qu'ont certains jeunes d'aujourd'hui de vouloir, dès qu'ils commencent à gagner, quitter la maison, sans même songer que la pension qu'ils paieraient à leurs parents les aiderait beaucoup à rejoindre les deux bouts? Ils se cherchent immédiatement un petit logement et oup! Parfois c'est l'auto qu'il faut avoir d'abord. Votre opinion nous aiderait à clore une discussion. Merci. — **Jeanne**

R. — C'est la manie de l'indépendance qui est répandue à peu près partout. L'homme à tout âge est égoïste... je parle des hommes et des femmes, évidemment..., alors, si les parents n'inspirent pas ou n'enseignent pas la générosité et l'esprit de sacrifice et de coopération à leurs enfants dès leur plus bas âge, s'ils leur offrent tous leurs caprices, ils ne peuvent s'attendre qu'à vingt ans, ils soient imbus de solidarité et de générosité envers eux ou quiconque. Rares sont les parents qui disent aujourd'hui à leurs fils ou à leurs filles: "Que j'ai hâte que tu grandisses un peu! Tu pourras m'aider à faire telle ou telle chose", ou encore qui complimentent l'enfant et qui le remercient gentiment d'un service rendu quand il est tout petit. De se sentir "grand", pour un petit, le fait presque éclater de fierté. Vous connaissez sans doute quelques familles où tout le monde semble mettre la main à la pâte; chacun aide l'autre à faire sa part du travail et tout se fait rapidement et avec bonne humeur. Si vous les étudiez de près, vous vous rendrez compte que les parents leur ont donné cette excellente habitude alors qu'ils étaient très jeunes. Il ne faut pas, évidemment, faire en sorte qu'ils ne vivent que les uns pour les autres, mais qu'ils sachent simplement qu'ils peuvent compter les uns sur les autres au besoin, tout en conservant leur identité propre et leur indépendance. Nombre de jeunes connaissent les besoins de leurs parents et les aident; il ne faut pas les mettre tous dans le même sac. Il ne faudrait pas qu'ils sentent qu'on cherche à les retenir au foyer pour le seul argent qu'ils contribuent, mais bien par affection pour eux. Je suis d'accord avec vous jusqu'à un certain point, mais lorsque le jeune homme ou la jeune fille a acquis une certaine maturité et qu'il ou elle désire avoir son propre foyer, c'est bien légitime, il me semble. Si la jeune personne se mariait à cet âge-là, elle quitterait bien le foyer et personne n'y verrait d'inconvénient.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous de locataires dans un immeuble de bonne réputation où à peu près toutes les commodités modernes sont fournies, qui jettent leurs déchets dans l'incinérateur sans les envelopper et qui nettoient leurs caoutchoucs sur les tapis des couloirs? Nous sommes propriétaires d'un immeuble de ce genre et c'est incroyable les dépenses d'entretien qu'il nous faut faire afin de le tenir propre. Nous avons pourtant eu la précaution de poser des tapis-brosses à chacune des portes. Ils sont comme neufs: on ne s'en sert pas. C'est effarant! Je me demande ce que nous pourrions faire à part de poser des pancartes un peu partout (ce que nous avons fait mais peine perdue). Un mot d'encouragement, s'il vous plait.
Dégoûtés

R. — Ce que je pense de vos locataires et de ceux des autres qui agissent ainsi? Ce sont des malpropres et des mal élevés. Ils devraient vivre dans des taudis. Ne pourriez-vous pas refuser de renouveler le bail de ceux qui sont les plus coupables, ou à la prochaine occasion, augmenter leur loyer ou menacer de le faire si les conditions ne changent pas, en laissant savoir à tous quelle est la cause de l'augmentation: excès de dépenses de nettoyage occasionnées par la négligence de certains locataires.

LOUISE

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous êtes peut-être un fervent des transports aériens. Mais en connaissez-vous tous les avantages, toutes les facilités? Saviez-vous qu'il vous est possible de vous arrêter au cours d'un voyage le nombre de jours que vous désirez, dans une ou plusieurs escales situées sur votre itinéraire? Comme les routes aériennes peuvent emprunter, pour aller d'un point à un autre, différents itinéraires, vous visiterez, pour le même prix, de nombreux pays et vous augmenterez d'autant les plaisirs de vos vacances et les bénéfices de vos voyages d'affaires. Ces arrêts s'appellent des "stop over". Leur réglementation étant assez complexe, vous avez intérêt à vous renseigner auprès de votre agent de voyage avant d'entreprendre vos déplacements.

✦ ✵ ✦

— Vous désirez un emploi comme empaqueteur de sardines. Avez-vous de l'expérience?

— Oui, j'ai déjà été conducteur d'autobus.

✦ ✵ ✦

Pour passer vos diapositives, faites un écran avec un plastique blanc tendu entre deux manches à balai. Idéal et peu coûteux.

✦ ✵ ✦

Pour satisfaire le besoin de choses sucrées, il est sage de manger des raisins, des noix, des pruneaux et d'autres fruits secs, plutôt que des bonbons. Le sucre de canne ne fournit que des calories, tandis que le sirop de maïs, le sirop d'érable et la mélasse fournissent aussi du fer.

Si vous voulez resserrer vos pores dilatés, coupez un citron en rondelles et passez-les sur votre visage.

✦ ✵ ✦

Tante Emma — As-tu songé, cher Emile, que dimanche ce sera le 25e anniversaire de notre mariage?

Oncle Emile — Oui, et alors?

Tante Emma — Ne crois-tu pas qu'à cette occasion, nous pourrions faire rôtir une de nos poules?

Oncle Emile — Je ne vois pas du tout en quoi cette poule peut être responsable d'une chose qui s'est passée il y a 25 ans.

✦ ✵ ✦

Pour nettoyer les marmites brûlées, les remplir d'eau froide aditionnée de gros sel, une cuillère à thé par chopine. Faire bouillir, puis laisser refroidir. Ce procédé est spécialement bon pour les articles en aluminium.

✦ ✵ ✦

La femme n'est pas seulement le charme de la famille, elle est aussi dans beaucoup de cas, sa conscience et sa dignité.

✦ ✵ ✦

Pour faire fondre le chocolat, placer un morceau de papier d'aluminium sur de l'eau chaude et fondre les carrés de chocolat sur le papier flottant. On peut aussi former un petit bol avec le papier et le placer sur la chaleur directe.

✦ ✵ ✦

Le mendiant: "Ayez pitié d'un pauvre homme qui a perdu un bras..."

L'avare: "Désolé, mon ami, je ne l'ai pas trouvé!"

Madame la secrétaire d'Etat

Quand Judy LaMarsh part en guerre, son gouvernement tremble et l'opposition se réjouit. On l'aime ou on la déteste: elle ne peut laisser qui que ce soit indifférent. Qui est-elle vraiment?

Dans sa livraison de février, la revue Châtelaine publie un reportage sur l'honorable Judy LaMarsh, étoffé de ses propres remarques enregistrées sur ruban magnétique. Ni la répugnance qu'elle éprouve pour ces instruments-mémoires, ni les témoins de l'entrevue n'empêchèrent la secrétaire d'Etat d'être elle-même: un personnage politique, soit mais aussi une femme très humaine.

En Amérique du Nord, il n'existe que deux archétypes de la femme au pouvoir: une reine et une star de cinéma. Les deux sont inacceptables comme modèles pour un ministre de la Couronne et pourtant, la femme politique ne peut pas ne pas tenir compte de leur façon de se comporter. Partout où elle se présente en public, les tenues vestimentaires de Mlle LaMarsh sont minutieusement analysées. Si cela l'agace, elle sait fort bien cependant qu'on la prend au sérieux. "Mais, dit-elle, j'ai l'impression que l'on voudrait bien, parfois, que je me comporte comme un homme. Cela m'enrage. Je ne leur demande pas d'agir comme des femmes, moi".

Comment traiter les enfants émotionnellement ébranlés

VICTORIA — Pour traiter les enfants émotionnellement ébranlés, le Dr Charles Gregory et M. Andrew Mikita partent d'un principe très simple: ils considèrent ces jeunes comme des personnes humaines et non comme des problèmes. Le premier est psychiatre et le second, psychologue de clinique.

Installés dans une vieille maison de ferme qui a pris le nom de Island Child Development and Research Centre, les deux hommes tentent d'enseigner à une douzaine d'enfants l'art de surmonter les problèmes qui se posent dans la vie de tous les jours.

Ils espèrent pouvoir bientôt agrandir leur centre et ouvrir deux autres maisons de ce genre. Ils y acceptent les enfants atteints de troubles cervicaux aussi bien qu'émotifs, puisqu'ils ne considèrent pas les premiers comme retardés mais bien comme victimes d'accidents de naissance, de maladies ou de blessures.

"Nous ne considérons pas les enfants comme des cas pathologiques", a affirmé M. Mikita. "Nous les considérons comme ayant atteint différents degrés d'habilité à faire face à une situation". Dès lors, le programme de traitements ne consiste pas à apporter des remèdes, mais bien à aider l'enfant à se développer le plus possible.

Les deux hommes ont établi une école primaire très progressive où les jeunes apprennent à connaitre le monde, à lire et à compter. Ces enfants peuvent ensuite être envoyés dans des écoles normales.

Le thé préviendrait la maladie de coeur

Vos chances de souffrir d'athérome artériel sont grandement réduites si vous avez l'habitude de boire du thé après avoir pris un repas riche en matières grasses, selon trois médecins de l'Université de Californie. Les docteurs Wei Young, Robert Hotovec et Arthur Romero déclarent que des expériences tentées sur des lapins soumis à des régimes alimentaires riches en matières grasses démontrent que le thé diminue la concentration de cholesterol dans le sang.

D'autre part, il semble que l'absorption de café ait un effet tout à fait opposé. Les victimes de maladies coronaires sont habituellement des personnes qui boivent beaucoup de café. Chez les Chinois, traditionnels buveurs de thé, les quantités de cholesterol dans le sang sont considérablement moindres que chez les Européens et les Américains.

La théorie émise par le Dr Young et ses associés est que le thé empêche l'accumulation d'excès de matières grasses autour de l'aorte. Si ce dépôt de matières grasses est déjà formé, cependant, l'absorption de thé ne contribuera aucunement à sa disparition.

Les hommes de sciences poursuivent maintenant leurs recherches dans une autre direction, à savoir, l'identification de l'ingrédient présent dans le thé qui préviendrait cette formation de matières grasses.

Rappels utiles pour les skieuses

Le ski compte toujours parmi les principaux sports pratiqués par les femmes actives durant les mois d'hiver.

Des journées brillamment ensoleillées et de la neige qui crisse sous les pas — voilà les conditions idéales pour les skieuses chevronnées comme pour les débutantes. Mais toute femme qui fait du ski doit prendre certaines précautions.

Il est important de se rappeler que l'effet du soleil, du vent et de la réverbération est à craindre tout autant en hiver qu'en été. La réverbération peut causer des maux de tête, de la tension nerveuse et de la fatigue oculaire qui peuvent gâcher n'importe quelle sortie.

C'est pourquoi vous devez assurer avant tout la protection de vos yeux. Si vous suivez les quelques conseils pratiques suivants, préparés par les chercheurs de la compagnie Murine, vos journées de ski pourront être encore plus agréables cet hiver:

1. Portez toujours des lunettes de ski quand vous dévalez les pentes neigeuses. Ce point est très important si vous désirez vous assurer une protection maximum contre la réverbération et l'effet du vent. Les lunettes très enveloppantes actuelles se font en une variété de formes et de formats, conçues pour flatter tous les visages et pour s'adapter à toutes les personnalités.

2. Emportez une paire de lunettes de soleil ordinaires que vous porterez pendant que vous poursuivrez d'autres activités dans la journée, à la station de ski, pour protéger vos yeux contre toute irritation et pour éviter la formation de la fameuse "patte d'oie" quand vous clignez des yeux.

3. Même si vous portez des lunettes protectrices, la réverbération solaire et l'effet du vent peuvent causer de l'irritation. Ayez sous la main un flacon compressible en plastique jaune de lotion pour les yeux, disponible maintenant au Canada, et utilisez des gouttes pour les yeux pour calmer et soulager les yeux irrités et fatigués en raison d'une exposition trop prolongée aux éléments.

4. Protégez votre épiderme contre les rayons brûlants du soleil au moyen d'une lotion solaire et, le soir, utilisez une bonne crème pour la peau afin de conserver un épiderme doux et un joli teint.

5. Votre nécessaire de ski personnel devrait également comprendre un antiseptique, un remède contre les maux de tête, des pansements adhésifs pour les coupures, un baume pour les lèvres, des mouchoirs en papier et un liniment pour les muscles endoloris.

Des précautions de ce genre peuvent souvent établir toute la différence entre des heures agréables sur la neige d'une part et une sortie qui ne vous laisse que des mauvais souvenirs.

Le ski compte toujours parmi les principaux sports pratiqués par les femmes actives durant les mois d'hiver. Pour assurer à vos yeux une protection maximum contre la réverbération et l'effet du vent, portez des lunettes de ski quand vous dévalez les pentes neigeuses. Les lunettes très enveloppantes actuelles se font en une variété de formes et de formats et sont conçues pour flatter tous les visages. Cependant, même si vous portez des lunettes, le vent et les intempéries peuvent causer de la fatigue oculaire, des maux de tête et de la tension nerveuse. Donc, pour calmer et soulager les yeux fatigués, utilisez des gouttes pour les yeux, présentées dans un flacon compressible en plastique jaune, disponible maintenant au Canada.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

neige; peut-être un legs de Robert Vellac allait-il lui permettre de se payer cette fantaisie. Pas d'hésitation! Il fallait partir pour Chambourières. Chambourières! le joli nom, chantant comme une petite source sous les rochers!... Serait-ce pour elle un lieu bénéfique ou parsemé d'embûches? L'avenir seul le dirait.

L'après-midi, Me Revel avait retrouvé le sourire, grâce à un déjeuner savoureux, particulièrement réussi par son épouse. Marie-Hélène profita de ce changement d'humeur pour montrer à son patron la lettre de Me Poncin et lui demander conseil. L'avis du notaire se rencôntra avec celui de son employée: il fallait déférer à la convocation. Pour balayer les objections, spontanément, il offrit cinq jours de congé à Marie-Hélène, afin de lui permettre un voyage agréable et pas trop précipité. Puis il tint à téléphoner personnellement à son confrère dauphinois pour l'avertir de la prochaine arrivée de l'héritière présumée. Après avoir remercié son patron, Marie-Hélène le quitta, persuadée que, sous son air professionnellement impassible, Me Revel était lui aussi fort intrigué par la convocation. On est notaire ou on ne l'est pas!

En sortant de l'étude, le soir, Marie-Hélène fit un détour pour passer chez M. et Mme Gatto et les mettre au courant des événements. Tous deux se réjouirent de la bonne nouvelle: du moment qu'on appelait leur nièce en Dauphiné, ce ne pouvait être que pour lui annoncer un legs. Ils retinrent à diner leur visiteuse, ce que celle-ci accepta immédiatement, pour deux raisons: d'une part, elle voulait attendre le retour de Laurent pour lui raconter son histoire; d'autre part, elle avait grand faim, et comment résister quand un fumet délicieux, venu de la cuisine, vous chatouillait les narines?

Informé dès son arrivée, Laurent traduisit par un redoublement de taquineries la part qu'il prenait à la joie de sa cousine. Tout au long du repas, il évoqua l'événement, échafauda mille hypothèses, faisant des commentaires ironiques ou malicieux:

— Vois-tu d'ici que tu deviennes une riche héritière? C'est pour le coup, qu'à ton tour, tu connaitrais la notoriété, le succès. Un château plus ou moins historique, avec ou sans douves, ou des hectares de terrains cultivables, voilà une auréole qui vaut bien celle des pâtes alimentaires... Alors, ma petite, dans ce cas, gare à l'avalanche de demandes en mariage! Fais attention, ouvre bien les yeux. Je n'accepterai jamais que tu te maries avec un type assez astucieux pour épouser, d'abord ta fortune, et toi par-dessus le marché! Tu vaux mieux que cette fin-là, qui serait pour ma petite amie d'enfance une triste fin.

Marie-Hélène branlait la tête, dubitative. Où Laurent pêchait-il des histoires de riche héritière? Au fait, c'est vrai, à Chambourières, il y avait un château. C'était là qu'était né son père. Qu'était-elle devenue, cette demeure dont sa mère lui avait fait plus d'une fois la description enthousiaste?

Les préparatifs du voyage débutèrent le lendemain par une permanente chez le coiffeur, ce qui occupa une grande partie de la matinée. Pendant le séchage sous le casque, Marie-Hélène réfléchissait, envisageant les achats à effectuer, récapitulant tous les gestes à faire avant le départ. "Heureusement, songeait-elle avec plaisir, que j'ai pu, ces derniers mois, depuis que je travaille, mettre un peu d'argent à la banque. Ma vie dans la poussière des "minutes" aura eu cet avantage de me permettre d'aborder le Dauphiné en voyageuse élégante, et non en parente pauvre..."

L'après-midi fut consacré aux emplettes dans les magasins. Et le 2 au matin, une valise en cuir mordoré descendue du grenier, et d'une complaisance éprouvée, se remplit des vêtements jugés indispensables pour le séjour en Daupiné. Tout en préparant les bagages, Marie-Hélène évoquait sa mère avec un intense regret. Rires joyeux, exclamations étouffées, phrases inachevées, longs silences chargés d'amitié — symboles de cette intimité entre des êtres se comprenant à demi-mot — auraient accompagné les préparatifs du départ. Cette maman se serait réjouie de l'appel du notaire; elle aurait penché vers son enfant son visage émouvant, où un sourire un peu fané mais expressif survivait encore à la beauté, et murmuré: "Fais-toi belle. Que la fille de mon Paul lui fasse honneur... Tu vas peut-être franchir le seuil du château; ne sois pas humble, marche bien droite, la tête haute".

La valise fut enfin fermée, après plusieurs tentatives de rébellion que la poigne de sa propriétaire parvint à juguler. Agenouillée sur le parquet, Marie-Hélène s'y reposa quelques instants de ses efforts. Elle réfléchissait: à vrai dire, Chambourières lui faisait un peu peur. Une intuition (Laurent s'exclamerait: "Oh! toi, avec tes intuitions!") lui faisait prévoir là-bas des difficultés. Qu'allait-elle trouver? Un château délabré, vestige du passé debout par habitude, ou demeure somptueuse et accueillante? D'abord, aurait-elle à pénétrer dans cette habitation? Rien n'était moins certain. Et si l'oncle Robert n'avait laissé que des dettes? Ou bien, s'il ne lui avait légué que des bagatelles insignifiantes: un lot de couvertures, une batterie de cuisine, un vieux guéridon?... On pouvait tout supposer d'un tel original, le meilleur comme le pire. Bast! on verrait bien. Et Marie-Hélène se releva, s'ébrouant comme un jeune chien.

Le soir, un coup de klaxon discret annonça l'arrivée de Laurent, qui, éternel complaisant, s'était proposé pour conduire sa cousine à la gare. Pendant que le jeune homme plaçait la valise dans la malle de la voiture, Marie-Hélène jeta un ultime coup d'oeil dans toutes les pièces. L'ordre régnait partout. Les volets ajustés ne risquaient pas de battre, les fenêtres closes ne laisseraient pas filtrer une seule goutte de pluie. La porte en bois, puis le portail, furent fermés soigneusement à double tour, et la maison, avec sa façade hermétique, commença de prendre l'aspect attristant des choses qu'on abandonne.

Marie-Hélène sourit de toutes ses précautions, mais en l'absence de son père, elle avait la responsabilité de la villa et voulait partir l'esprit tout à fait tranquille.

En montant dans l'Austin, elle fut assaillie d'une sourde émotion. Ce voyage allait changer sa vie, elle en eut soudain la certitude. La phrase classique, usée à force de servir aux historiens pour définir une nation en pleine évolution, lui revint en mémoire et elle se l'appliqua. Elle était à un "tournant" de son histoire!...

CHAPITRE III

Il pleuvait sans arrêt depuis trois jours sur le Dauphiné. Mauvais temps exceptionnel pour la région, en ce début d'octobre qui voit habituellement une succession de belles journées calmes et ensoleillées, derniers feux de la nature avant la torpeur de l'hiver. Des nuages grisâtres glissaient au-dessus de l'Isère, abandonnant au passage des lambeaux épars sur les flancs mouillés des collines. Chambourières, mangé par la brume, figé en une morne tristesse, offrait aux visiteurs assez courageux pour l'affronter un aspect peu engageant.

Après avoir passé deux jours délicieux, en dépit de la pluie, à visiter Grenoble, Marie-Hélène venait de descendre du car qui l'avait amenée à Chambourières. L'atmosphère maussade du bourg l'impressionna fâcheusement, comme un mauvais présage. Elle se sentit perdue, à mi-chemin entre ciel et terre sur cette route escarpée, déserte, qu'animait seul le murmure des ruisseaux descendant le long des trottoirs à vive allure, comme pressés d'aboutir à la rivière. Dans l'enfilade de maisons des deux côtés de la chaussée, rien n'indiquait l'étude du notaire; aucun panonceau ne se balançait sous la pluie. La voyageuse se résigna à pénétrer dans un café où l'éclairage au néon répandait une gaieté factice et s'approcha du patron debout derrière le comptoir. A son arrivée, les conversations des clients baissèrent d'un ton et on lui glissa quelques coups d'oeil. Elle demanda:

— Pourriez-vous, monsieur, m'indiquer la route à suivre pour me rendre à l'étude de maitre Poncin?

Cette question amena un silence complet chez les consommateurs, qui dévisagèrent l'arrivante avec insistance et curiosité.

(à suivre)

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 25 janvier 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards.

Les arrivages: 3,000 bovins, 1,250 veaux, 3,250 porcs, 200 moutons et agneaux (La semaine précédente: 5,500 bovins, 2,875 veaux, 3,800 porcs, 400 moutons et agneaux).

Bouvillons	
Choix	$26.50—$27.00
Bons	$25.50—$26.50
Moyens	$23.00—$25.00
Communs	$15.00—$22.50
Génisses	
Choix	$24.00—$25.00
Bonnes	$23.00—$24.00
Moyennes	$16.00—$17.00
Vaches	
Bonnes	$17.50—$18.50
Moyennes	$16.00—$17.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$11.00—$16.00
Taureaux	
Bons	$20.50—$21.00
Communs et gras	$15.00—$20.00
Veaux	
Bons et choix	$34.00—$40.00
Moyens	$28.00—$33.00
Communs	$20.00—$27.00

Porcs
Les porcs de catégorie A de $24.45 à $26.25 ($25.90 à la clôture); les truies de $16.50—$16.65.

Agneaux
Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $23.00; ceux de poids plus léger se sont vendus jusqu'à $24.00.



Les Ices Capades se produiront à l'Aréna de Winnipeg du 6 au 11 février. Il y aura cinq représentations le soir et trois dans l'après-midi samedi et dimanche.

Bénédiction de l'église italienne du T.S. Rosaire

La cérémonie de bénédiction de la nouvelle église du Saint-Rosaire, 510, ave River, aura lieu le dimanche 11 février, à 11 h. a.m. Son Exc. Mgr Bernard Flahiff, C.S.B., Archevêque de Winnipeg, officiera. Il adressera la parole en anglais, tandis que S. Exc. Mgr A. M. Cimichella, O.S.M., évêque auxiliaire de Montréal et ancien curé de la paroisse du Saint-Rosaire, adressera la parole en italien. Il y aura garde d'honneur par les Chevaliers de Colomb.

L'administration de la paroisse du Saint-Rosaire est confiée aux Servites de Marie. Le R. P. D. M. Fiore en est le curé, le R. P. Jean Provost, prieur, et les RR. PP. Percy Ste-Croix et I. O'Sullivan, vicaires. Les syndics de la paroisse sont: MM. Henry Dellapenta, Val Brega et John Ferla. Le président du "Men's Committee" est M. John Mainella.

Une invitation à cette cérémonie fut envoyée à tous les Pères Servites, aux autorités religieuses et civiles de Winnipeg, ainsi qu'à tous les religieux du diocèse et aux fidèles de la paroisse.

La cérémonie religieuse sera suivie d'un banquet, à 1 h. 30 p.m. Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques en seront les hôtesses. On peut se procurer des billets au presbytère.

Communiqué

Désirez-vous employer une personne en visite au Canada?

Un visiteur doit obtenir la permission écrite d'un officier de la division de l'Immigration (Ottawa) avant d'accepter un emploi.

Les nouveaux Règlements de l'Immigration, en vigueur depuis le 1er octobre 1967, revêtent une importance toute particulière quant à l'admission en emploi des personnes en visite au Canada. La loi prescrit, sauf exception, que les visiteurs au Canada peuvent demander de s'y établir de façon permanente moyennant certaines conditions. La plus importante de ces conditions exige que le visiteur obtienne la permission écrite d'un officier de la division de l'Immigration avant d'accepter un emploi.

A la suite de ces nouveaux Règlements, si un visiteur accepte un emploi sans cette permission, il enfreint les Règlements de l'Immigration et il est sujet à des procédures de déportation et devient par le fait même inadmissible au statut d'immigrant.

Avant d'offrir un emploi à quiconque n'est pas citoyen canadien, l'employeur doit s'assurer que l'employé concerné est un immigrant reçu ou, s'il ne l'est pas, qu'il ou qu'elle a obtenu la permission officielle de travailler au Canada, permission donnée par l'Immigration Canadienne.

Petite note

Sous les auspices des Dames Auxiliaires, il y aura un thé au Centre St-Jean-Bosco pour Indiens et Métis, 87, rue Isabel, Winnipeg, le dimanche 4 février, de 2 h. à 5 h. p.m. La présidente du comité d'organisation est Mme L. Matthew.

COURS DES OEUFS
transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.8c
A—moyens	33.3c
A—petits	26.7c

VOLAILLES
(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.18-.20
Poulets 4-5½ lb	.17-
Poulets 5½-6¾ lb	.18-
Poulets, plus de 6¾ lb	.19-.21
Poules	
Moins de 4½ lb	.04-.05
4½-5¾ lb	.04-.05
Plus de 5¾ lb	.10-.11

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	134	134	134	134	134
C.W. No 3 6 rangs	132	132	132	132	132
Fourrage No 1	123.4	123.4	123.4	123.4	123.4
Fourrage No 2	121.4	121.4	121.4	121.4	121.4
Fourrage No 3	118.4	118.4	118.4	118.4	118.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	130⅝	131	131.4	132	132⅝
C.W. No 3	125⅝	125.6	126⅝	126⅝	127⅞
C.W. 2 rej.	126⅝	127	127.4	128	128⅝
C.W. No 4	113⅛	113.4	113⅞	113⅞	114.2
Ergot	104⅛	104.4	104⅞	104⅞	105.2
Sur voie net	129.6	130⅛	130⅝	130⅝	131⅛

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	232⅛	......	......	......	......
Mars	234.2	234.4	234.6	234.6	234.4
Mai	232.2	232.4	233.2	233.4	233.6
Juillet	232.2	232.4	232.6	233	233⅛
AVOINE —					
Mai	95	95	95	95	95
Juillet	94.6	94.6	94.6	94.6	94.6
Octobre	93.4	93.4	93.4	94	94
ORGE —					
Mai	126⅞	126⅞	127	127	127
Juillet	127	127	127	127	127⅛
Octobre	126	126.6	126.6	127	127⅛
LIN —					
Mai	357⅝	358.4	359.6	359⅞	359.4
Juillet	357.6	357⅞	359⅛	359.4	359.4
Octobre	338	338.4	339.2	339.6	341
SEIGLE —					
Mai	135⅛	135.4	135⅞	135⅞	136.2
Juillet	131⅛	132.4	132.6	133	133⅛
Octobre	133⅜	133⅜	133.6	134⅜	135⅛

(Pour la semaine du 22 au 26 janvier 1968)

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Du nouveau

Oui, il y en a chez les Chevaliers! Imitant le mouvement oecuménique de l'Eglise, plusieurs innovations ont eu lieu en ce qui concerne nos règlements du passé. Exemples: le mot de passe, l'abolition de ces lectures assommantes de demandes d'admission. N'en déplaise à votre confrère "Après Tout" ces choses sont du passé et nous voilà un peu plus à la page, telle l'Eglise elle-même. Nous en verrons peut-être d'autres.

Tout changement doit passer au crible de l'expérience. Ces choses ne naissent pas du simple caprice d'un particulier. Il faut, tout d'abord, considérer le bien général. Ainsi, l'on sait maintenant à Provencher que l'on ne peut impunément changer la date d'une certaine réunion importante de janvier. Il y a pour cela des raisons particulières à Provencher. Nous concevons que pour les jeunes il est parfois agaçant de toujours consulter l'expérience acquise par les anciens. Nous pouvions nous en rendre compte à notre dernière réunion du 25 janvier en écoutant les sages paroles de notre Conseiller Juridique, Frère Jos. Gauthier, lui-même ancien Grand Chevalier. La course devenant trop effrénée, il importe d'appliquer les freins. Mais, enfin, tous commettent des erreurs, un jour ou l'autre. L'important est de pouvoir se resaisir. Les seuls qui ne commettent jamais d'erreurs sont ceux qui ne tentent rien.

Çà et là

Belle assemblée le 14 décembre chez nos Frères du sous-Conseil de St-Agathe. Grand merci pour leur gracieuse hospitalité. Le Frère Caron y gagna le titre de Chevalier du Mois ainsi que le Pot d'or.

Triple gagnant

L'assemblée du 25 janvier dernier vit le Frère Aurèle Lachance se faire décerner le titre de Chevalier du Mois et gagner deux tirages, celui du I.C.C.D. et le Pot d'or. Veuillez croire que ce n'est pas rien que de "La chance" qui lui mérita tout cela. Ce frère a fait un travail de géant durant le mois, vendant une quantité prodigieuse de billets pour la grosse loterie et accomplissant un grand travail de recrutement. Le soir même de l'assemblée il partait de East Kildonan et ramassait des membres à St-Boniface, Norwood et St-Vital. Que peut-on faire de plus?

Grande Initiation

Elle s'annonce très grasse et aura lieu aux trois degrés le 11 février au Conseil Goulet. Nous comptons y être bien représentés. Anciens, allons-y nombreux.

Condoléances

Au Frère Edmond Brodeur, de St-Adolphe, qui vient de perdre sa fidèle épouse; à la famille du Frère Pierre Delorme, aussi de St-Adolphe, qui nous laissa récemment pour l'éternité; ainsi qu'au Frère Napoléon Fillion, qui, lui aussi, se vit séparé soudainement de son aimable épouse.

Nos malades

Notre sympathique Frère J. R. Doiron languit encore à l'hôpital Deer Lodge. Prions pour lui et espérons un prompt rétablissement pour tous nos malades, connus et inconnus.

BISTOURI

Les faillites affectent de plus en plus de gens

MONTREAL — L'intégrité dans l'administration des faillites au Canada est devenue un sujet d'inquiétude et le gouvernement tente de remédier à ce problème, a déclaré récemment à Montréal, le ministre de la consommation et des sociétés, M. John Turner.

Malgré la richesse générale de la société nord-américaine, le nombre de faillites a augmenté constamment au cours des années, a-t-il déclaré au cours d'une réunion de magistrats rassemblés afin de discuter des problèmes que présentent les faillites devant les tribunaux.

"Le plus sérieux problème au cours des récentes années a trait à l'intégrité et à l'honnêteté de notre administration de faillite."

Il a ajouté cependant que le service des faillites au sein de son ministère avait hâté l'élaboration de son programme en vue de "l'élimination de quelques individus indésirables qui avaient réussi à se faire une place parmi les administrateurs de faillite".

C'est un domaine qui touche d'une façon ou d'une autre un nombre extrêmement grand de personnes. Comme résultat du nombre accru de faillites, "de plus en plus de gens en sont touchés directement ou indirectement".

Nombre record

L'année 1964 fut une année record, alors que l'on y a rapporté 5,500 faillites au Canada et que le nombre de créanciers affectés par ces faillites dépasse probablement 100,000, a dit M. Turner.

Le ministre attache une importance primordiale à l'intégrité des administrateurs de faillites, "qui sont souvent considérés comme formant la pierre angulaire du système".

"Ce sont des officiers de la Cour des faillites, et tout erreur qu'ils peuvent commettre, toute négligence de leur part, se reflète directement sur notre compétence à administrer la justice au Canada."

La critique contre les syndics est aussi grave que la critique de "notre procédure judiciaire elle-même".

Parmi les mesures prises pour améliorer la situation à cet effet, le ministre a annoncé que de nouveaux bureaux régionaux avaient été établis à Montréal, Toronto et Vancouver. De plus, la Gendarmerie royale a mis sur pied une escouade spéciale des faillites.

160,000 Volkswagen rappelées

WOLFSBURG (Basse-Saxe) — Plus de 160,000 voitures privées et utilitaires "Volkswagen" de la série 1968 ont dû être renvoyées aux ateliers pour défauts techniques, apprend-on au siège de l'entreprise à Wolfsburg en Basse-Saxe.

Parmi les voitures présentant ces défauts on compte 42,000 voitures livrées à la succursale américaine "Volkswagen of America Inc.".

Au total, le contrôle a porté sur 90,000 voitures du type "Coccinelle" et sur 73,000 voitures utilitaires. Sur ces dernières, ce sont la housse de protection de l'articulation de l'axe moteur arrière et la canalisation d'huile pour les freins qui ont dû être vérifiées, et pour les "Coccinelle" il s'agit d'un boulon du capot avant qui risquait d'endommager le pneu de la roue de secours. Une loi américaine oblige les constructeurs d'automobiles à rendre de tels contrôles publics. Ils s'effectuent aux frais du producteur.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EDOUARD VERMETTE, late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at their office at the Town of Morris, in Manitoba, on or before the 24th day of February, A.D. 1968.

DATED at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, this 24th day of January, A.D. 1968.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of MARIE MARTHE CORBEIL, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Widow of Rosaire Corbeil, late of the same place, contractor, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 23rd day of February, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 2th day of January, A.D. 1968.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executrices.

Avis de soumissions

L'ancien magasin de la Coopérative de Lorette Manitoba sera prêt à être occupé le ou vers le 1er mars 1968. L'édifice comprend: le magasin, un espace pour l'étalage, un entrepôt et le logement. Le tout siuté sur route d'asphalte à une distance d'environ 15 milles de Winnipeg. On invite des soumissions pour achat. Un bail à long terme sera aussi considéré. Ni la plus élevée ni la plus basse des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions doivent parvenir au Bureau des Directeurs de la Lorette Consumers' Co-Operative, C.P. 160, Lorette, Manitoba, le ou avant le 29 février 1968.

L. Bouvier, secrétaire.